

324, rue Peel
Montréal
(514) 846-1717
CENTRE VILLE
VW

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

SOCIÉTÉ

COURS DE LANGUES
• ANGLAIS • FRANÇAIS
• ESPAGNOL • ITALIEN
COURS PRIVES POUR AUTRES LANGUES
ADMISSION CONTINUE!
YMCA
JANVIER 2000
Centre-ville 849-8393 poste 709 ou 719
Hochelaga-Maisonneuve 255-4651

LE DEVOIR, LES SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MARS 2000

Surenchère sur Vidéotron

Les plans de Rogers dans l'est du Canada sont en péril

REUTERS

Toronto — Rogers Communications, qui venait tout juste d'accepter des échanges d'actifs avec sa rivale pour se concentrer sur l'est du Canada, a vu son ballon se dégonfler hier lorsque Québec et la Caisse de dépôt et placement du Québec ont surenchéri sur le Groupe Vidéotron.

«Ils semblent avoir subi un revers dans leur bataille contre BCE», a dit un analyste s'exprimant sous le couvert de l'anonymat. «Afin de compétitionner avec BCE [...] à travers Vidéotron, ils pourraient, avec une acquisition, considérablement étendre leur réseau. Sinon, ils ont un trou. C'est donc un pas vers l'avant et un demi-pas vers l'arrière.»

Québecor et la Caisse de dépôt offrent 49 \$ pour chaque action de Vidéotron, composé de 28,41 \$ en numéraire et le reste en actions d'une nouvelle entité, Québecor Media. Si les deux parvenaient à s'emparer de Vidéotron, également troisième plus grand câblodistributeur au Canada, il y aurait un énorme trou dans la stratégie de Rogers, laquelle consiste à focaliser sur certaines régions plutôt que de se battre pour construire un empire sur de trop grandes distances.

Il y a seulement 24 heures, Rogers et Shaw Communications ont annoncé un plan pour se répartir le marché canadien du câble par un important échange d'actifs estimé à quatre milliards. Cette transaction a eu pour effet d'isoler les petits câblodistributeurs, Cogeco-Câble et Moffatt.

Rogers a accepté d'échanger ses activités de câblodistribution en Colombie-Britannique pour celles de Shaw dans le sud de l'Ontario et au Nouveau-Brunswick. L'entente, qui pourrait être complétée d'ici six à huit mois, visait à permettre aux câblodistributeurs de s'attaquer plus efficacement aux compagnies de télécommunications, comme BCE.

«S'ils n'obtiennent pas [Vidéotron], cela signifie qu'ils n'ont pas de propriétés contiguës jusque dans l'Est, ce que leur aurait procuré l'entente avec Shaw, a dit Peter Fleming, analyste de l'industrie du câble à Ottawa. Rogers a renoncé à l'Ouest mais a obtenu tout l'Ontario et le film n'est pas terminé. Ils pourraient surenchérir sur Vidéotron.»

Shaw a également indiqué jeudi qu'elle vendrait à Rogers environ 4,5 millions d'actions qu'elle détenait actuellement dans Cogeco Câble et Cogeco au prix de 198 millions. En échange, Rogers vendra à Shaw sa participation dans Canadian Satellite Communications pour 94 millions.

M. Fleming a dit que cette entente pourrait aujourd'hui perdre de son éclat si Québecor réussit à mettre la main sur Vidéotron. «Apparemment, la raison derrière le geste pour obtenir Cogeco était d'ensuite préparer une offre de prise de contrôle sur Cogeco et de s'emparer de ses abonnés aux Québécois», a-t-il dit. «Il est un peu moins sensé d'acheter Cogeco sans détenir Vidéotron. Ça affaiblit le tout.»

Le TSE 300 se perche au-dessus des 10 000 points

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La Bourse de Toronto a fracassé un autre record, hier, lorsque son indice de référence 300 a clôturé pour la première fois au-dessus des 10 000 points.

L'indice a progressé de 62,55 points pour terminer la journée à 10 052,68, au terme d'une semaine au cours de laquelle il a gagné près de 500 points.

Le dollar canadien a également fait des gains et terminé la journée en hausse de 0,38 c, à 68,40 c US.

Le Canadian Venture Exchange a continué à regagner le terrain qu'il avait perdu plus tôt cette semaine et a terminé en hausse de 23,40 points à 4421,47. La journée a été plus calme à la Bourse de New York, où les résultats ont été mitigés. La moyenne des valeurs industrielles Dow Jones a glissé de 7,14 points pour atteindre 11 112,72, après avoir réalisé un gain de 115 points plus tôt au cours de la journée. Une information selon laquelle Johnson & Johnson retirera du marché un produit pharmaceutique populaire a contribué en bonne partie à ce recul.

Les valeurs technologiques ont connu une reprise pour une quatrième séance d'affilée alors que l'indice composite Nasdaq et le Standard and Poor's 500 enregistraient de légers progrès.

Le Dow Jones a perdu 7,14 points (-0,1 %) à 11 112,72 points, l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq progressant de 22,94 points (+0,5 %) à 4 963,55 points et le Standard and Poor's 500 finissant sur un nouveau record. Il a terminé la séance sur un très maigre gain de 0,19 point à 1527,54 points, mais suffisant pour battre son plus haut de la veille (1527,35 points).

Sur le marché obligataire, le rendement moyen de l'obligation du Trésor à 30 ans se tendait à 5,98 % contre 5,90 % jeudi soir, tandis que celui sur le bon à 10 ans se

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a approuvé, hier, l'offre d'achat de 80 % des actions de NetStar Communications par CTV, à condition que cette dernière vende, d'ici un an, sa participation dans SportsNet. Tant chez BCE que chez CTV, on veut mieux étudier la décision de l'organisme de réglementation avant de commenter.

En déposant son offre à 2,3 milliards au comptant pour l'acquisition de CTV, BCE avait longuement insisté sur l'importance d'une décision favorable du CRTC dans le dossier NetStar. Le président et chef de la direction de BCE, Jean Monty, avait même élevé la dimension sportive de NetStar au rang d'«importance critique» pour la transaction.

NetStar est évaluée à plus de 900 millions, mais l'offre de CTV est de 409 millions à cause de l'importante dette de NetStar. NetStar est propriétaire à 100 % de The Sports Network (TSN) et du Réseau des sports (RDS), à 80 % de The Discovery Channel, en plus de posséder une participation minoritaire dans Viewers Choice Canada.

«L'approbation inconditionnelle de cette demande aurait donné à CTV le contrôle de plusieurs services de radiodiffusion différents qui offrent notamment de la programmation sportive — TSN, RDS, SportsNet et Outdoor Life. Elle aurait permis à CTV de dominer le marché des émissions de sport au Canada, au détriment d'autres radiodiffuseurs et finalement des téléspectateurs canadiens», affirme le CRTC dans un communiqué.

«Pour éviter cette position dominante de CTV, le Conseil a ordonné à la société de se dessaisir, d'ici un an, de ses actions dans SportsNet», ajoute le CRTC.

Le CRTC fait part également de ses inquié-

tudes au sujet du degré d'influence éventuel exercé par le partenaire (minoritaire) étranger de NetStar, ESPN.

«Nous sommes très satisfaits de cette décision», affirme le directeur du développement et de la planification du réseau anglais de la Société Radio-Canada (CBC), Michel Tremblay. CBC estimait que l'offre d'achat de CTV lui permettait de mettre la main sur la majorité de la programmation sportive au Canada, ce qui, selon CBC, aurait causé la mort de l'émission *Hockey Night in Canada* et une diminution de la programmation gratuite pour les amateurs.

Les investisseurs, de leur côté, semblaient contents que l'offre soit approuvée et ils espèrent que la vente conditionnelle de SportsNet ne nuira pas à l'offre d'achat de 2,3 milliards sur CTV faite par BCE, la société mère de Bell Canada.

Lorsque CTV s'est présenté devant le CRTC l'an dernier, sa demande était soutenue par plusieurs organisations de sport amateur, qui estimaient, comme le Comité international olympique, que la fusion de CTV et NetStar améliorerait la couverture du sport amateur.

D'autres organisations étaient contre cette offre d'achat, notamment le baseball majeur, les Blues Jays de Toronto, les Canucks de Vancouver et la CBC.

Les organisations sportives jugeaient que le manque de concurrence aurait fait diminuer leurs revenus générés par les droits de télévision facturés aux télédiffuseurs. Après la vente de billets, ces frais de diffusion sont la deuxième plus importante source de revenus pour les équipes.

Enfin, le Bureau fédéral de la concurrence étudie également cette transaction proposée et sa décision devrait être annoncée sous peu.

SportsNet pourrait intéresser notamment Alliance-Atlantis, de Toronto, CanWest Global, de Winnipeg, la CBC et Astral Communications, de Montréal.



ARCHIVES LE DEVOIR

L'organisme réglementaire s'inquiète de la mainmise de CTV sur les émissions sportives.

PORTRAIT

Æterna a confiance d'effectuer une percée scientifique

Déjà, la jeune entreprise a la cote auprès des investisseurs

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

«J'ai toujours voulu avoir un impact majeur sur le plan scientifique», affirme Éric Dupont sans la moindre hésitation ni le moindre complexe. Encore étudiant, il s'était fixé un délai de dix ans pour développer une drogue qui aurait cet impact. Si tout continue de fonctionner comme ce fut le cas jusqu'à maintenant, il pourrait obtenir ce résultat dans deux ans, c'est-à-dire dix ans et demi après avoir fondé, avec son frère Luc, Les Laboratoires Æterna, une société qui suscite déjà un intérêt considérable dans les milieux financiers et scientifiques.

Éric Dupont n'a que 34 ans. Il présente à ce jour un cheminement de carrière étonnant qui a dérangé au début et dont la poursuite aurait sans doute été sérieusement compromise n'eussent été sa détermination et surtout la vision originale qui fut la sienne.

Mais il y avait un contexte particulier. Originaire de La Baie, au Saguenay, fils d'un chef de police et neveu d'un médecin clinicien et chercheur, le Dr André Dupont, qui fut jusqu'à sa mort le bras droit du Dr Fernand Labrie au Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), Éric Dupont s'est familiarisé avec le monde de la recherche depuis l'âge de 15 ans jusqu'à ses 25 ans, travaillant au CHUL pendant l'été. Il a pu voir de près tous les tiraillements vécus dans leurs efforts de recherche par les Dr Labrie et Dupont qui, d'abord intéressés par le problème de l'infertilité, ont fini par devenir des spécialistes du cancer de la prostate.

Éric Dupont, grandement inspiré par la compétence de son oncle, a eu tôt fait de choisir une carrière scientifique, espérant éventuellement faire une percée majeure avec des travaux sur le cancer. Il a donc commencé par obtenir un baccalauréat en biochimie médicale, c'est-à-dire une formation de base très diversifiée et libre de tout carcan. Puis, il a fait à l'Université Laval un doctorat en physiologie endocrinologie. En même temps, il a obtenu un certificat en ad-

ministration des affaires; il était alors étudiant à temps plein dans deux facultés, ce qui, forcément, lui a causé des conflits d'horaire qu'il a pu résoudre en suivant des cours du soir et d'été.

Financer la recherche

Déjà, Éric Dupont avait décidé qu'afin d'assurer sa réussite scientifique, il lui fallait créer une entreprise qui allait générer les revenus suffisants pour financer ses travaux de recherche. Il faut se remettre dans le contexte de 1990, explique M. Dupont. La biotechnologie n'existait à peu près pas ici. Les États-Unis avaient cinq ans d'avance en ce domaine mais il y avait tout de même une entreprise en biotechnologie sur trois qui disparaissaient après seulement trois ans. Les professeurs d'université engeouffraient donc toutes leurs économies dans des entreprises qui ne survivaient pas. Bref, «l'environnement était hostile, et je ne voulais pas prendre 20 ans pour développer un produit», se rappelle M. Dupont, qui savait fort bien par ailleurs que l'université ne pourrait jamais l'épauler dans un programme de recherche dont le coût moyen se situe entre 50 et 300 millions.

En 1991, Éric Dupont a 26 ans et son frère Luc, âgé de 24 ans, obtient un baccalauréat en administration. Ensemble, ils fondent Les Laboratoires Æterna avec un investissement de 50 000 \$. Éric complète pendant cette même année des études postdoctorales en neuro-endocrinologie au Centre de recherche de l'hôpital Notre-Dame à Montréal. Il avait reçu cinq offres de postdoctorat mais a opté pour Montréal parce que c'était plus près de Québec et de cette nouvelle entreprise qu'il était en train

de mettre au monde avec son frère, aujourd'hui vice-président d'Æterna.

Toutefois, cette décision de se lancer en affaires fut très mal reçue dans son milieu universitaire, en particulier par son oncle, alors convaincu que son neveu allait ruiner sa carrière scientifique. Traditionnellement,

les chercheurs universitaires ont toujours été très réfractaires au mariage de la science et des affaires. À cet égard, Éric Dupont allait tout à fait à contre-courant. Par surcroît, le jeune Dupont adoptait, sur le plan scientifique proprement dit, une approche qui n'était pas du tout celle de ses aînés. Pendant un an, l'oncle a boudé son neveu.

La logique d'Éric Dupont était simple. Il s'agissait d'appliquer une stratégie visant à réduire les risques scientifiques et financiers. Il fallait orienter les recherches non pas sur une seule maladie ou un seul organe mais bien sur une base qui, éventuellement, allait peut-être donner des résultats concluants dans un, deux, voire trois domaines d'application, sans savoir au départ, bien sûr, où exactement la percée scientifique aurait lieu. Mais, au moins, les chances de réussite étaient multipliées.

Éric Dupont, par intuition mais aussi en tenant compte de son expérience d'observateur des travaux au CHUL ainsi que de la concurrence dans le domaine de la recherche, a misé sur le blocage de l'angiogénèse, laquelle joue un rôle significatif dans la pathogénèse d'une multitude de maladies, dont le cancer, la dégénérescence maculaire, l'arthrite et le psoriasis. Le jeune docteur a préparé un programme de recherche qu'il a présenté à son oncle en 1992. Après lecture du document, André Dupont rendait le verdict suivant: «Tu m'as

convaincu.» Pendant neuf mois, les deux hommes ont travaillé ensemble. Malheureusement, André Dupont est décédé d'une crise cardiaque; il avait 53 ans.

Au début des années 90, personne ne faisait de recherches sur les façons de bloquer l'angiogénèse, c'est-à-dire la formation de nouveaux vaisseaux sanguins par lesquels le cancer se propage dans le corps humain. Selon Éric Dupont, en inhibant ce processus, on pourrait ralentir la progression de la maladie, voire en arriver à une guérison complète. D'ailleurs, même aujourd'hui, il n'y a aucun inhibiteur de l'angiogénèse sur le marché. Les Laboratoires Æterna se retrouvent dans un peloton de tête mondial qui comprend cinq entreprises.

Une vache à lait intelligente

Cependant, en 1991, la première priorité du Dr Dupont fut de rendre son entreprise rentable. Il avait déjà en tête de créer une division cosmétique, qu'il appelle aujourd'hui «une vache à lait intelligente». Une vache à lait en ce sens qu'elle a rapporté des revenus de un million dès la première année, intelligente parce qu'elle fait aussi appel à la science. Le Dr Dupont a lui-même obtenu sept brevets pour le développement d'ingrédients actifs, des molécules que l'on met dans des crèmes, gels et séruns, ce qui aide à réduire l'apparence des signes du vieillissement de la peau. Ces produits naturels extraits de produits marins et bovins sont désormais convoités par des clients de prestige tels que L'Oréal, Chanel, Estée Lauder, etc.

En janvier dernier, cette division cosmétique est devenue une filiale ayant pour nom Atrium Biotechnologies et a accueilli deux nouveaux partenaires, la SGF et le Fonds de solidarité FTQ, lesquels ont injecté dix millions dans cette entreprise qui veut grandir par acquisitions et autrement. Le taux de croissance de ses revenus devrait être de l'ordre de 25 à 30 % au cours des prochaines années.

VOIR PAGE C 3: ÆTERNA

UN PRODUIT FINANCIER SÉCURITAIRE ET RENTABLE POUR MON REER

6,15 %*
rendement
annuel composé

Coupons détachés
Province de Québec

Échéance : 30 décembre 2004

Pour connaître les quantités et rendements, communiquez avec un de nos conseillers.

À Montréal : 514-350-2800 — Ailleurs (sans frais) : 1-888-350-8577

BLC
VALEURS MOBILIÈRES
UNE FILIALE DE LA BANQUE LAURENTIENNE

Membre du Fonds canadien de protection des épargnants

ÉCONOMIE

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 27 mars au 2 avril 2000

Calendrier économique

Canadien	Date	Heure
Statistique économique publiée		
Revenus du travail - janvier	29 mars	8 h 30
Indice des prix à la production - février	30 mars	8 h 30
Indice des prix des matières - février	30 mars	8 h 30
PIB au coût des facteurs - janvier	31 mars	8 h 30

Américain	Date	Heure
Statistique économique publiée		
Indice de confiance des consommateurs - mars	28 mars	10 h 00
Ventes de maisons neuves - février	29 mars	10 h 00
PIB (final) - 4 ^e trimestre	30 mars	8 h 30
Indice des prix du PIB (final) 4 ^e trimestre	30 mars	8 h 30
Revenu personnel - février	31 mars	8 h 30
Dépenses personnelles de consommation - février	31 mars	8 h 30
NAPM de Chicago - mars	31 mars	10 h 00
Nouvelles commandes manufacturières - février	31 mars	10 h 00

Assemblées des actionnaires

Société	Date	Heure	Lieu	Type
Au Québec :				
Virtual Prototypes Inc.	28 mars	11 h 30	Montréal	AS
Transat A.T. Inc.	29 mars	10 h 30	Montréal	AS

A : annuelle; E : extraordinaire; G : générale; S : spéciale

Nouvelles émissions d'actions, P-U, T-U, billets

Compagnie	Valeur	Prix unitaire	Date prévue
Clarica Life Insurance Company	environ 150 M\$	25 \$ par act. priv. cat. A série 1	semaine du 27 mars

Émission de bons et droits de souscription

Compagnie	Modalités	Expiration
Pico Holdings Inc.	1 droit par 2 act. ord. de Pico; 1 droit + 15 \$ US pour 1 act. ord. de Pico	27 mars

Divisions d'actions, regroupements

Compagnie	Ratio	Clôture des registres
Datalink.net Inc.	2 pour 1	26 mars
Concord Camera Corp.	2 pour 1	27 mars
Converse Technology Inc.	2 pour 1	27 mars
Quanta Services Inc.	3 pour 2	27 mars
Vignette Corporation	3 pour 1	27 mars
Alpha Industries Inc.	2 pour 1	29 mars
Global Link International Inc. à Global	4 pour 1	assemblée le 30 mars
Link International Corp.		
Sony Corporation ADS	2 pour 1	30 mars 00

Fusions et acquisitions

Acheteur	Compagnie cible	Offre (ou choix)	Expiration
Computer Associates International Inc.	Sterling Software Inc.	échange : 0,5634 act. ord. de Computer + possiblement montant en espèces	27 mars
HLFC Acquisition Inc.	Hawaii Land & Farming Co Inc.	0,50 \$ US par act. act. A de Hawaii détenue	assemblée le 27 mars
International Paper-37, Inc.	Shorewood Packaging Corp.	21 \$ US par act. ord. de Shorewood soumise	27 mars
Liberty AEG Acquisition Inc.	Ascent Entertainment Group	15,25 \$ US par act. ord. de Ascent soumise	27 mars
Photonic Inc.	Align-Rite International Inc.	fusion sous Photonic Inc., 0,85 act. ord. de Photonic par act. ord. de Align	assemblée le 27 mars
Vodafone AirTouch PLC	Mannesman AG	offre d'échange, 58,9646 act. ord. de Vodafone par ADR de Mannesman	27 mars
IDM Environmental Corporation	Fusion Acquisition Corp.	fusion sous Fusion Networks Holdings, 1 act. ord. de Newco par act. ord. de IDM	assemblée le 28 mars
Rogers Communications Inc.	Groupe Vidéotron Limitée	choix : transfert à imposition différée ou non différée (choix implicite) par act. à droit de vote subalterne de Vidéotron	28 mars
Tappit Resources	Backer	1,35 \$ par act. ord. de Backer soumise	28 mars
Dayton Mining Corporation	Mirage Resource Corporation	1 act. échangeable de Newco par act. ord. de Mirage rachetée à 0,667 de la fusion	assemblée le 29 mars
International Skyline Gold Corporation (avec 588056 B.C. Ltd. (New Skyline))	Copper Mountain Mines Ltd.	1 act. ord. de New Skyline par act. ord. d'International; 1 act. ord. de Copper par 8 act. ord. d'International	assemblée le 29 mars
DII Group Inc.	Slalom Acquisition Corp.	fusion sous Flextronics International Ltd., 1,61 act. ord. de Newco par act. ord. de DII détenue	assemblée le 30 mars
BP Amoco PLC	Atlantic Richfield Company	fusion, act. ord. de BP par act. ord. d'Atlantic ou 1,64 ADS de BP par act. ord. d'Atlantic	31 mars
Dynasty Motorcar Corporation	Attwood Gold Corporation	fusion sous Dynasty Motorcar Corporation, 1 act. ord. de Newco par 2 act. ord. d'Attwood	assemblée le 31 mars
TMH Millennium Holdings LLC	Herbalife International Inc.	17 \$ US par act. ord. cat. A et B de Herbalife soumise	31 mars
New World Liquidity	Corporate Renaissance Group Inc.	offre partielle, 2 \$ US par act. ord. moins les dist. payées à partir du 27 fév. 00	31 mars
Thomson Corporation	Wave Technologies International Inc.	9,75 \$ par act. ord. de Wave	avril
MDS Inc.	Phoenix International Life Sciences Inc.	choix en espèces ou en act.; 0,40 act. ord. de MDS par act. ord. de Phoenix présentée	1 ^{er} avril

Rachats, remboursements et conversions (actions, obligations et débetures)

Compagnie	Modalités	Expiration
B Split Corporation	rachat mensuel au gré du porteur par act. donnant droit aux plus-values et priv.	mensuel
Hasbro Inc.	rachat partiel, prix entre 15,25 et 17,50 \$ US par act. ord.	27 mars
Russel Metals Inc.	rachat partiel, prix entre 3,75 et 4,25 \$ par act. ord.	27 mars
Transalta Utilities Corporation	vente forcée, 25,496 \$ par act. priv. de 1 ^{er} rang, 20 ^e série 8,40 % de Transalta	27 mars
Caribbean Utilities Company Ltd.	rachat partiel, 11,50 \$ US par act. ord. cat. A de Caribbean soumise	30 mars
BPI Global Opportunities II Fund	rachat au gré du porteur par T-U	31 mars
Cubacan Exploration Inc.	cat. B (31 mars 00 reporté au 31 déc. 00) : 2 bons sous. + 0,25 \$ pour 1 act. ord. de Cubacan	31 mars
Province de l'Alberta	billet à moyen terme, à taux croissant et échéance reportable échéant 31 mars 00 reporté au 31 mars 01	31 mars
Province du Manitoba	échéance reportable 6,2 % 31 mars 00 reporté au 30 sept. 00	31 mars
	billet à rendement accru remboursable 2 avril 00 reporté au 2 avril 01	2 avril
Split Yield Corporation	rachat annuel spécial au gré du porteur, act. priv. cat. I et II, act. donnant droit aux plus-values	31 mars
Intrawest Corporation	rachat partiel au gré de l'émetteur, 2,65 \$ priv. non reliée aux centres de villégiature	1 ^{er} avril

Programmes achat/vente des petits lots

Compagnie	Modalités	Expiration
Specialty Inc.	ceux détenant moins de 100 act. ord. peuvent vendre la totalité de leurs titres au cours de clôture moyen	27 mars
St Paul Companies Inc.	ceux détenant moins de 100 act. ord au 14 janv. 00 peuvent vendre leurs titres au cours moyen pondéré	27 mars
El Paso Energy Corp.	ceux détenant 99 act. ord. ou moins peuvent vendre la totalité au cours moyen pondéré (1 ^{er} au 24 fév. 00)	30 mars

Abréviations :

act. : action	div. : dividende	IR : « Instalment Receipt », reçu de versement
add. : additionnel	ord. : ordinaire	P-U : « Partnership Unit »
anc. : ancienne	priv. : privilégiée	T-U : « Trust Unit »
cat. : catégorie	rembour. : remboursement	T-U : « Trust Unit », part de fiducie
dist. : distribution	sous. : souscription	

Les renseignements contenus dans ce document proviennent de sources que nous croyons dignes de foi, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, ne peut s'avérer incomplet.

BLC
VALEURS MOBILIÈRES
UNE FILIALE DE LA BANQUE LAURENTIENNE

ANALYSE TECHNIQUE

Correction stabilisée

Michel Carignan

La correction qui sévissait dans le secteur des titres de technologie et de biotechnologie s'est enfin stabilisée et plusieurs titres ont repris à la hausse jeudi et hier. Dans les secteurs traditionnels, seuls les titres bancaires ont entamé un revirement haussier. Pour la plupart des autres secteurs, nous avons seulement connu un repli à la hausse de leur tendance haussière, comme en font foi les graphiques des minières et des pétroliers. Nous verrons peut-être d'autres secteurs prendre le chemin haussier, mais pour le moment, aucun autre secteur ne montre de signes évidents à cet effet. Parmi les titres ayant repris leur ascension, on dénote le titre de Mytec Technologies Inc. (TSE MYT) qui a subi une assez forte poussée accompagnée de volumes nettement au-dessus de sa moyenne. Imagis Technologies Inc. (MVC NAB) y est aussi allé d'une forte poussée sans équivoque comme à chacun de ses mouvements haussiers antérieurs.

C'est un peu le calme après la tempête. On sait que depuis deux semaines, les investisseurs, apeurés par tous ceux qui ont mis leur grain de sel, ont beaucoup vendu, ce qui a eu pour effet de provoquer une bonne correction, mais cette dernière devrait être chose du passé à partir de maintenant. À tous ceux qui se sont fait prendre à acheter dans la dernière vague haussière qui a précédé la correction, je conseillerais de ne pas trop acheter pour le moment et de laisser le temps à leurs positions de se raffermir quelque peu. Pour ceux qui ont vendu avant et pendant la correction, je dirais que le temps semble opportun pour prendre quelques nouvelles positions sur les titres sortis gagnants de la correction. Cela démontre la force de ces titres. C'est d'ailleurs un bon point de référence que de noter les compagnies qui résistent le mieux lors d'une correction du secteur. Ils en sortent habituellement les plus forts.

BOURSE DE TORONTO TSE 300 (X-TT TSE)



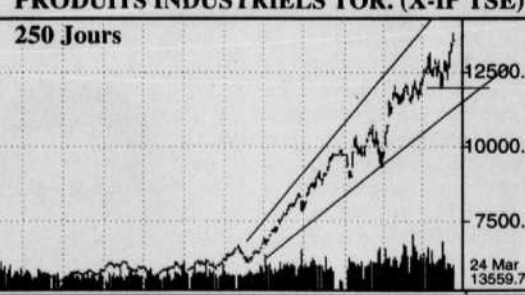
PÉTROLIÈRES TOR. (X-OG TSE)



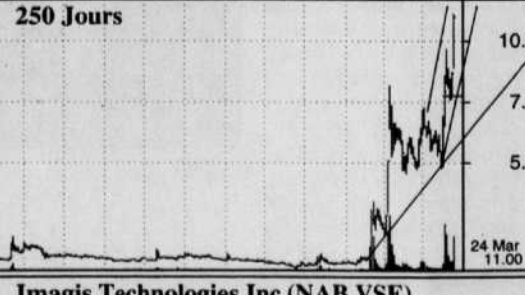
MINES ET MÉTAUX TOR. (X-MM TSE)



PRODUITS INDUSTRIELS TOR. (X-IP TSE)



Mytec Technologies Inc (MYT TSE)



Imagis Technologies Inc (NAB VSE)



LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 24 mars 2000 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme	Prêt hypothécaire
	30-59 jrs 1 an 3 ans 5 ans	6 mois 1 an 3 ans 5 ans
HSBC Canada	3,10 4,60 5,30 5,60	7,55 7,60 8,15 8,35
Nationale	3,10 4,60 5,30 5,60	7,55 7,60 8,15 8,35
Laurentienne	3,00 4,60 5,50 5,85	7,55 7,60 8,15 8,35
Royale	3,10 4,60 5,30 5,60	7,55 7,60 8,15 8,35
Scotia	3,10 4,60 5,30 5,60	7,55 7,60 8,15 8,35
TD	3,00 4,60 5,35 5,65	7,55 7,60 8,15 8,35
de Montréal	3,00 4,50 5,25 5,55	7,55 7,60 8,15 8,35
Desjardins	3,00 4,60 5,25 5,55	7,55 7,60 8,15 8,35
CIBC	3,00 4,50 5,25 5,55	7,55 7,60 8,15 8,35

* Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies	Dépôt à terme	Prêt hypothécaire
	30-59 jrs 1 an 3 ans 5 ans	6 mois 1 an 3 ans 5 ans
Canada Trust	3,00 4,60 5,35 5,65	7,55 7,60 8,15 8,35
Desjardins	3,00 4,50 5,25 5,55	7,55 7,60 8,15 8,35
Gr. Investors	— 4,60 5,30 5,60	7,55 7,60 8,15 8,35
London Life	— 4,50 5,25 5,62	7,55 7,60 8,15 8,35
Trust Général	3,10 4,60 5,30 5,60	7,55 7,60 8,15 8,35
Trust Royal	3,10 4,60 5,30 5,60	7,55 7,60 8,15 8,35

FINANCE

Les retraités ne veulent pas être laissés pour compte

Le gouvernement québécois a entamé les démarches visant à modifier les paramètres de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. C'est le projet de loi 102. L'exercice est vu, par les retraités, comme un moment propice pour qu'on leur reconnaisse, enfin, un droit à la gestion de leur caisse de retraite et à la propriété proportionnelle des surplus. S'ils ne se bercent pas d'illusions et s'ils craignent de demeurer des laissés-pour-compte, ils entendent manifester fortement leur présence.

L'Alliance des associations de retraités existe. Elle est récente mais sa structure peu à peu. Et elle a déjà piloté des recours collectifs. Contre Hydro-Québec, notamment. Elle compte neuf associations qui, à l'unisson, demandent que l'on reconnaisse que les retraités existent, qu'ils ont contribué à l'apparition des surplus et que les cotisations (employeurs-employés) font partie de la rémunération globale des participants. Ils font ressortir un grand principe, celui de l'équité.

Or, avec le projet de loi 102, «à notre connaissance, le ministre [André Boisclair] tente de passer en douce une loi qui a pour but d'élargir les droits des employeurs concernant les excédents d'actif et ainsi réduire encore les droits des participants, actifs et retraités, dans la gestion des caisses et des régimes de retraite», a résumé Guy Huot, président de l'Alliance des associations de retraités.

Les retraités peuvent s'appuyer sur la jurisprudence et les jugements favorables des tribunaux dans leurs revendications. On pense aux cas Singer et Simmons, largement médiatisés, qui sont venus reconnaître aux participants (et non aux employeurs) le droit aux surplus.

Mais on parlait ici de caisses ou de régimes fermés. Dans le cas des régimes actifs, c'est toujours la nébuleuse. Cette zone grise a conduit les employeurs à piper dans les surplus en s'octroyant des congés de cotisation, accordant parfois aux participants actifs des bonifications à leur régime.

Selon les calculs de l'alliance, la suspension de la cotisation patronale touche un régime sur six et atteint, bon an mal an, entre 130 et 180 millions par année depuis 1987.

Mais rien pour les retraités, dont l'avoir accumulé dans ces régimes a également conduit à l'apparition de ces surplus. Rien pour des retraités qui, pour la majorité, doivent encore se battre pour l'indexation de leurs prestations, et ce, dans un environnement où la période de retraite s'allonge.

L'alliance n'a pas été sans faire ressortir que l'on compte actuellement plus de 2500 régimes de retraite sous la surveillance de la Régie des rentes du Québec. Ces régimes comprennent, en moyenne, 53 % de participants actifs et 47 % de bénéficiaires. Le poids des bénéficiaires, déjà important, dépasse même celui des participants actifs dans de nombreux régimes du secteur public. Malgré cette forte représentativité, les retraités n'ont pas le droit à une participation équitable à la gestion des régimes et aux surplus. Sur ce dernier point, l'alliance ajoute qu'il est reconnu que dans un régime terminé, les surplus appartiennent aux seuls participants (actifs et retraités). Il serait normal que le même principe soit appliqué à l'utilisation des surplus dans les régimes non terminés.

Qu'en pense le gouvernement, lui-même un important employeur?

L'Alliance soupçonne Québec d'élargir les droits des employeurs sur les excédents

Gérard Bérubé

Le débat sur le regroupement des associations patronales est lancé

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Le président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), Gilles Taillon, minimise la dissension qui aurait pu naître au sein de son comité exécutif. Ce comité lui aurait servi un blâme cette semaine, lui reprochant d'avoir pris l'initiative d'un rapprochement éventuel des associations patronales sous une voix unifiée. M. Taillon s'en défend, ramenant cette dissension au rang d'une expression de frustration de certains. Mais le débat est lancé, un «débat sain».

Il n'y a pas eu de vote ni de motion de blâme lors de ce comité exécutif, a insisté M. Taillon. «Le dossier a été discuté. Des gens de l'exécutif ont manifesté leur frustration.» Ils n'ont pas apprécié que le tout ait été étalé sur la place publique avant d'avoir été consultés, a ajouté M. Taillon, faisant référence à un reportage télévisé diffusé il y a deux semaines. «Des gens se sont dits froissés. Mais nous sommes convenus de continuer à en débattre, de soumettre le tout au conseil d'administration et de décider, ensuite, si l'on va plus loin.»

La dissidence s'est manifestée autour d'un scénario faisant ressortir un regroupement potentiel entre le CPQ et la Chambre de commerce du Québec. Les opposants appuient leur dénonciation sur la nature différente de la mission respective des deux organismes. Le scénario a évolué depuis, impliquant aussi l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec dans un mariage à trois.

«Il y a eu des discussions avec le président de la Chambre. Mais il n'y a présentement aucun projet de fusion avec la Chambre de commerce», a insisté Gilles Taillon. Il n'y a pas de proposition formelle et nous n'en sommes pas au stade de partager les meubles. Même constat pour l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec. «Nos discussions sont vraiment très préliminaires et la décision finale, s'il en est, appartient à nos membres», a précisé Gerald Ponton, président de l'Alliance.

«Il s'agit d'un débat sain», a repris Gilles Taillon. On doit se demander s'il peut y avoir un intérêt à regrouper les forces sous une voix unifiée ou si l'on continue avec la formule actuelle, à plusieurs porte-parole patronaux.

Pour les cotes,

les nouvelles

et les graphiques

de vos titres boursiers

• ÉCONOMIE •

Landry croit que son budget aidera la cause souverainiste

PATRICK WHITE
REUTERS

Québec — Le ministre des Finances du Québec, Bernard Landry, a déclaré hier que le budget qu'il a présenté la semaine dernière, qui présente un surplus et des réductions d'impôts sur le revenu, pourrait aider la cause souverainiste.

«C'est un budget d'espoir dans un sens, orienté vers l'avenir», a-t-il affirmé en entrevue depuis New York.

Le ministre des Finances et vice-premier ministre du Québec se trouve dans la métropole américaine pour des rencontres avec des investisseurs financiers et des agences de notation afin de les informer des grandes lignes de son budget pour l'année fiscale 2000-01.

Après avoir rapporté son premier excédent budgétaire en 40 ans, Québec a indiqué que d'autres surplus dans les années à venir alimenteraient des réductions d'impôts personnels et un réinvestissement dans les systèmes de santé et d'éducation.

Le Québec, propulsé par une économie en croissance, a annoncé le 14 mars un excédent budgétaire surprise de 1,9 milliard de dollars (1,3 milliard \$ US) pour l'année fiscale 2000, qui prend fin le 31 mars. Le gouvernement péquiste a également prévu un excédent de 3,3 milliards pour l'année fiscale en cours.

Une mentalité

Bernard Landry a soutenu que des finances publiques saines pouvaient aider à renforcer le sentiment souverainiste dans la province.

«Bien sûr, cela pourrait en aider certains à se rendre compte que le Québec est aussi un pays bien dirigé et bien géré. Cela crée une mentalité», a déclaré Bernard Landry.

Le ministre Landry a expliqué que des finances publiques saines et un réinvestissement en santé pourraient donner plus de confiance aux Québécois dans leur avenir et dans la cause de la souveraineté.

Il a cependant reconnu que le temps n'était pas propice pour un autre référendum sur l'indépendance par rapport au reste du Canada et s'est dit incertain quant à la tenue d'un vote à ce sujet d'ici la fin du mandat du Parti québécois, en 2003.

«Si nous pouvons faire un référendum au cours de ce mandat, nous le ferons. Si on ne peut pas, ce sera dans l'autre mandat», a-t-il affirmé.

«Cela prend du temps. On ne doit pas se presser [...]. Un jour, la courbe [des votes] tournera en notre faveur», a soutenu le ministre, soulignant que les Québécois devaient encore être convaincus du bien-fondé de la cause souverainiste.

Le ministre a indiqué que sa principale priorité pour le moment était de continuer à équilibrer les finances publiques de la province. La dette publique du Québec, qui totalise 100 milliards, sera éventuellement «attaquée de manière frontale», a-t-il dit.

Le Parti québécois, élu en septembre 1994, avait hérité d'un déficit de six milliards du précédent régime libéral.

ÆTERNA

La confiance des investisseurs

SUITE DE LA PAGE C1

Le succès commercial de la division cosmétique a bien sûr aidé Æterna à financer sa recherche au début. Toutefois, dès 1993, il y a eu un premier financement privé de un million, ce qui a permis d'établir que cette compagnie valait déjà 20 millions. Æterna, grâce à Lévesque Beaubien, a aussi établi un premier contact avec des réseaux financiers. D'ailleurs, dès le début de 1994, Æterna obtenait un deuxième financement privé de 2,5 millions, en Ontario cette fois, avec Franco Nevada, dont le président Pierre Lassonde est devenu pour Eric Dupont un guide financier important. Puis, en 1995, Æterna attirait quatre millions de la part d'investisseurs européens, lesquels détenaient encore aujourd'hui près de 20 % des actions d'Æterna.

Cette confiance accordée à une jeune société dont le président n'avait pas 30 ans était tout de même significative. Elle a sans doute permis, en 1995, un premier appel public. Æterna a alors recueilli 15 millions. Il y a ensuite eu trois autres financements publics d'environ 12 millions en 1996, de 10 millions en 1997 et de 17 millions l'an passé.

En somme, Æterna a présentement accès à un bassin de 70 millions, dont 40 millions en banque et 29,4 millions en provenance de Partenariat technologique Canada sous forme de prêt remboursable lorsqu'il y aura rentabilité à même une royauté de 1 %.

Crédibilité mondiale

Enfin, il y a cinq millions du National Cancer Institute des États-Unis, une reconnaissance qui assure à Æterna une crédibilité à travers le monde. Cet institut réalise aux États-Unis et au Canada une étude clinique de phase 3 sur l'inhibiteur d'angiogénèse d'Æterna sur des patients atteints du cancer du poudon. Cette étude sur un produit baptisé Neovastat devrait être complétée dans trois ans. Une autre étude sur le cancer du rein pourrait être terminée dans deux ans.

Ces études sur des humains entraîneront des investissements annuels de 20 millions au cours des trois prochaines années, ce qui inclut les sommes de plus en plus importantes en recherche et développement. D'autres études sont et seront entreprises pour d'autres organes et maladies, comme cela avait été prévu au départ.

Outre ces études, Æterna a pour objectif cette année de se trouver un partenaire pharmaceutique stratégique qui pourra manifester ses produits et surtout les commercialiser. Des discussions sont en cours avec diverses sociétés. Æterna se prépare par ailleurs à faire l'acquisition de technologies ou d'entreprises dont les produits sont en phase 2 ou 3, de manière à pouvoir les commercialiser assez rapidement. Cela pourra occuper les quelque 125 employés d'Æterna une fois que les recherches actuelles auront été complétées.

Sur Nasdaq

Enfin, Æterna pourrait fort bien se retrouver sur Nasdaq avant la fin de l'année. La valeur de l'entreprise se situerait entre 400 et 450 millions. Jusqu'à maintenant, tous les tests sur des animaux et des humains ont été concluants. En phase 3, les probabilités de réussite sont de 60 %. Dorénavant, la concurrence est beaucoup plus forte puisqu'il y a au-delà de 120 compagnies qui s'intéressent au blocage de l'angiogénèse. Eric Dupont demeure confiant de réaliser son rêve, celui d'avoir un impact majeur sur le plan scientifique, bien qu'en cette matière il n'y ait jamais rien de garanti.

Canadien International obtient la protection des tribunaux

Des créanciers garantis ont refusé un arrangement

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Air Canada poursuit la restructuration de l'énorme dette de Canadien. Le jour où des créanciers garantis, exigeant le plein respect d'un engagement portant sur une créance totale de 175 millions \$ US, s'en remettaient aux tribunaux, Canadien International a obtenu de la cour du banc de la reine de l'Alberta la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers. Canadien a obtenu la même protection d'un tribunal américain, à Hawaii.

Ce faisant, le transporteur entend présenter un plan d'arrangement aux créanciers et aux tribunaux dans les 30 jours pour établir les dispositions relatives à la restructuration de sa dette de 3,5 milliards et de ses autres obligations. «Notre principale mission est de compléter cette étape afin que l'entreprise puisse devenir une filiale à part entière d'Air Canada», a déclaré Doug Carthy, chef des services financiers de Canadien.

Le transporteur ajoute que les montants à payer aux fournisseurs de produits et services requis pour la bonne marche des opérations seront acquittés dans les délais habituels.

«Les activités, employés et clients de Canadien International ou Canadien régional ne sont nullement touchés, les affaires poursuivant leur cours normalement», a ajouté Paul Broto, président et chef de la direction du transporteur.

Il a rappelé que, «dans beaucoup de cas, nous en sommes venus à une entente avec nos créanciers. Le dépôt de ces documents permet d'établir une structure officielle pour une approbation hâtive de la restructuration de la dette par tous.»



Canadien a une énorme dette qu'Air Canada tente de restructurer.

Canadien a cependant pris soin d'ajouter qu'au terme de cette procédure, «il est probable que l'avenir des actionnaires sera mis en cause. Dans ce contexte, aucune garantie ne peut être fournie quant à la contrepartie, le cas échéant, qui sera offerte aux actionnaires.»

Dissidence de créanciers

Air Canada-Canadien devra toutefois tenir compte de la dissidence d'un groupe de créanciers garantis. Car peu avant l'obtention de cette protection, des détenteurs de titres de dette garantis avaient tenté de s'en remettre aux tribunaux afin d'obtenir la possibilité, pour eux, d'exercer leurs droits sur les éléments d'actif servant de collatéral. Ces créanciers réclament un montant de 175 millions \$ US et veulent obtenir le plein rem-

boursement de leur créance, évaluée à 184 millions. Ces titres sont garantis par des éléments d'actif opérationnels de Canadien et par ses installations aux aéroports de Vancouver, d'Alberta et de Toronto. Ces garanties englobent également les actions de Canadien Regional. La valeur marchande de cet actif était estimée à 380 millions \$ US à la fin de 1998.

Dans un communiqué, ces détenteurs ont déclaré avoir refusé la proposition soumise par Air Canada-Canadien. Cette proposition implique que le montant total de la créance soit réduite à 92 % de sa valeur nominale et que les intérêts accumulés soient effacés. Il leur a été proposé qu'ils acceptent d'accorder un escompte excédant les 20 millions \$ US. Ces créanciers ont refusé, exigeant le plein remboursement de leur créance.

INTERNET

Québec subventionne le branchement des familles

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

C'est connu, le taux de branchement des ménages québécois à Internet est bien en deçà de la moyenne canadienne. Pour tenter de réduire cet écart, le gouvernement du Québec a annoncé lors du budget la création du programme de branchement à Internet pour les familles.

On s'en doute, l'annonce de ce programme a suscité un vif intérêt auprès des familles. Mais certaines d'entre elles devront déchanter. Car toutes les familles n'auront pas accès à ce programme.

En fait, seuls les ménages qui reçoivent une allocation familiale de la Régie des rentes du Québec (RRQ) et qui ont au moins un enfant sont admissibles. Ceux qui reçoivent une allocation familiale du gouvernement canadien mais qui n'ont pas celle de la RRQ sont donc exclus du programme.

En quoi consiste au juste ce programme? À compter du 1er mai, et jusqu'au 31 mars 2001, Québec financera en partie, sous forme de subventions, deux forfaits, le premier incluant la location d'un micro-ordinateur et un accès à Internet, le second incluant uniquement un branchement à Internet par le truchement du téléviseur ou d'un micro-ordinateur.

Les familles qui ont déjà un ordinateur pourront donc se prévaloir de l'aide financière, mais uniquement pour le

forfait incluant le branchement à Internet. Le gouvernement aidera les familles en couvrant 70 % du coût de l'un ou l'autre des forfaits.

Toutefois, l'aide accordée pour le forfait incluant la location d'un micro-ordinateur et un accès à Internet ne devra pas dépasser 450 \$ par année, par famille, et ce, pendant deux ans. Pour le forfait n'incluant qu'un branchement à Internet, cette limite est fixée à 200 \$ par année, par famille.

Par exemple, si le coût mensuel d'un forfait incluant la location d'un micro-ordinateur et l'accès à Internet s'élève à 50 \$, la partie assumée par le ménage sera de 12,50 \$. L'aide gouvernementale s'élèvera donc à 37,50 \$. Fait important à noter, les familles pourront garder, au terme des deux ans, le micro-ordinateur sans frais supplémentaires.

Cette aide financière sera versée aux familles sous la forme d'un rabais mensuel accordé directement aux familles par les fournisseurs. Ces derniers seront remboursés par la suite par le gouvernement sur une base annuelle. À l'heure actuelle, Québec n'a pas encore déterminé avec quels fournisseurs il fera affaire.

Dans les prochaines semaines, le gouvernement devra donc conclure des partenariats avec des fournisseurs aux quatre coins de la province. Il devra ensuite faire connaître, probablement par la poste, le nom de ces fournisseurs aux familles admissibles au programme. Celles qui sont intéressées n'auront alors qu'à entrer en contact avec eux.

La Bourse de Toronto se démutualisera en

Toronto (Reuters) — La Bourse de Toronto, plus important parquet d'actions au Canada, a indiqué hier qu'elle franchirait une importante étape début avril lorsque son processus de démutualisation, engagé à l'automne 1998, sera complété.

Le Toronto Stock Exchange (TSE) pense devenir plus sensible aux marchés — de plus en plus axés sur les investisseurs individuels — en renonçant à sa structure décisionnelle réservée aux membres.

Le quotidien *The Globe and Mail* a rapporté hier que la démutualisation aurait lieu le 3 avril, mais le porte-parole du TSE n'a pas précisé de date.

Les quelque 100 membres du TSE, 14e parquet mondial pour ce qui est de la valeur totale des échanges, rece-

ront des actions en fonction du nombre de sièges qu'ils détiennent. Un siège au TSE coûte environ 50 000 \$ pièce et chacun donne droit à 20 actions.

Les membres de la Bourse de Toronto ont voté en faveur de la démutualisation en juin dernier et le TSE envisage d'émettre des actions pour le public.

John Ing, président de Maison Placements Canada, membre du TSE, a voté en faveur de la démutualisation, tout comme la majorité des membres de la Bourse.

«Nous avons accepté parce que c'est [...] un secteur fortement axé sur le capital: nous savons tous que le TSE aura besoin de davantage de capital», a-t-il dit.

D'autres Bourses à travers le monde ont également considéré la démutualisation ou ont déjà fait le saut.

Industrie automobile

Daimler-Chrysler pourrait acquérir 33 % de Mitsubishi

La compagnie cherche un plus grand accès au marché asiatique

ASSOCIATED PRESS

Stuttgart — Daimler-Chrysler devrait confirmer lundi prochain à Francfort qu'il est en pourparlers pour entrer dans le capital du constructeur japonais Mitsubishi. On précisait hier de source proche des négociations que le géant allemand entendait acquérir le tiers de Mitsubishi.

Alors que le *Frankfurter Allgemei-*

ne Zeitung a affirmé qu'un accord serait signé dès samedi entre le p.d.g. de Daimler-Chrysler, Jürgen Schrempp, et son homologue japonais, Katsuhiko Kawasoe. Mais on précisait de bonne source à l'Associated Press que rien ne serait conclu avant des semaines.

Les spéculations sur ce rapprochement sont nées cette semaine lorsque le conseil d'administration de Mitsubishi avait autorisé M. Kawasoe à for-

ger une alliance avec un partenaire étranger. Avec les nouvelles rumeurs, l'action Daimler-Chrysler a clôturé hier à Francfort en hausse de 2,77 % à 70,20 euros.

Daimler-Chrysler n'a jamais caché qu'il voulait un plus grand accès aux marchés asiatiques, alors que Mitsubishi a besoin d'être épaulé par un partenaire puissant qui lui permettrait d'investir dans les technologies futures.

Investissement aux Bahamas

Micheline Charest aurait été au courant

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Micheline Charest, cofondatrice de Cinar avec son mari, Ronald Weinberg, aurait été elle aussi au courant d'un investissement non autorisé dans une société de placements des Bahamas, contre laquelle la compagnie d'animation a intenté une poursuite.

Selon des documents déposés à la Cour suprême du Commonwealth des Bahamas, Mme Charest était l'une des trois têtes dirigeantes de Cinar qui savaient que des transactions étaient effectuées avec Norshield International, rapportait hier le quotidien torontois *The National Post*.

Mme Charest aurait été nommée par l'ancien vice-président de Cinar, Hasanain Panju, lors d'une rencontre qui s'est tenue à Nassau le 4 mars avec les vérificateurs de la compagnie dans cette ville, Ernst & Young et les procureurs de Cinar sur place, Graham Thompson & Co.

Lors de cette rencontre, M. Panju aurait reconnu qu'à sa connaissance, seulement trois membres du conseil d'administration étaient au courant de la transaction, à savoir lui-même, M. Weinberg et Mme Charest, indique une déclaration écrite sous serment déposée par Nicholas Martin Hodson, associé de Ernst & Young à Toronto.

Une deuxième déclaration sous serment déposée jeudi devant un tribunal des Bahamas par Barrie Usher, le nouveau président et chef de la direction de Cinar, indique que M. Weinberg lui a confirmé avoir signé le document lié à un transfert de 20 millions, le 3 novembre 1999. «Je lui ai demandé pourquoi il l'a signé, et il a expliqué que des documents sont déposés sur son bureau et qu'il les signe», écrit M. Usher dans sa déclaration.

Plus tôt cette semaine, les nouveaux administrateurs de Cinar avaient identifié M. Weinberg, M. Panju et l'ancien contrôleur Mario Ricci comme étant les cadres de la compagnie d'animation qui avaient signé des documents approuvant l'investissement de fonds non autorisés. C'est la première fois que le nom de Mme Charest est mentionné.

Procès antitrust

Microsoft aurait fait une offre d'accord à l'amiable

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Microsoft a présenté hier une offre pour régler à l'amiable le procès antitrust intenté par le gouvernement américain alors que le juge Thomas Jackson s'apprête à émettre son verdict, selon les chaînes d'informations CNN et MSNBC. Jim Cullinan, porte-parole de Microsoft, Gina Talamona, son homologue de la division antitrust du département de la Justice, et le bureau du juge Jackson se sont refusés à tout commentaire.

Le gouvernement étudie l'offre de Microsoft, a précisé CNN, sans donner de détails sur la teneur de la proposition du premier groupe mondial de logiciels. Pour sa part, MSNBC assure que les négociations se sont accentuées cette semaine après une réunion entre les deux parties et le juge Thomas Jackson, responsable du procès antitrust.

À cette réunion qu'il avait organisée, le juge a informé le gouvernement et Microsoft qu'il était prêt de rendre son verdict, selon MSNBC. Le juge Jackson devrait probablement conclure que Microsoft a violé les lois antitrust américaines après avoir déterminé en novembre que le groupe de Bill Gates détenait une position de monopole sur le marché des systèmes d'exploitation avec Windows. «Si quelqu'un doit sortir un lapin du chapeau et régler à l'amiable cette affaire, il serait opportun de le faire maintenant», aurait aussi déclaré le juge, selon MSNBC.

Microsoft et les autorités antitrust refusent de discuter publiquement de la teneur des discussions qu'ils ont depuis novembre avec le juge Richard Posner, le médiateur nommé par le juge Jackson pour tenter de régler à l'amiable le procès. Selon le quotidien *USA Today*, la proposition de Microsoft devrait être suivie ce week-end d'une réunion à Chicago sous l'égide du juge Posner, avec Bill Gates, fondateur et président de Microsoft, et Joel Klein, patron de la division antitrust du département de la Justice.

Microsoft a récemment fait circuler une ébauche de règlement à l'amiable dans laquelle le groupe énumère les restrictions à sa conduite qu'il serait prêt à accepter, selon MSNBC qui n'a pas détaillé celles-ci. De leur côté, les autorités antitrust ont abandonné l'idée d'un partage de Microsoft, à en croire une source proche du gouvernement citée par MSNBC. L'administration veut s'assurer que de sérieuses restrictions vont être imposées à Microsoft, notamment sur les nouvelles fonctions qu'il pourra intégrer dans son système d'exploitation Windows. Microsoft n'est toutefois pas prêt à accepter une entrave à sa capacité d'innovation, selon la même source.

EN BREF

Moins de faillites en 1999

Ottawa (PC) — Le nombre de faillites d'entreprises et de particuliers au Canada a diminué en 1999 par rapport à l'année précédente, passant de 86 256 à 83 023, selon les données du ministère fédéral de l'Industrie, soit 72 997 faillites de particuliers et 10 026 faillites d'entreprises. Le total des faillites a également diminué en décembre 1999, alors qu'il s'élevait à 6185 comparativement à 6218 pour la même période de l'année précédente. Au cours de ce mois, 5394 individus et 791 entreprises ont déposé leur bilan. En novembre, 6523 particuliers et 906 entreprises ont déclaré faillite, soit 7429 au total, un résultat plus élevé que les 7169 faillites inscrites en 1998.

Hausse des revenus de 25 % à la Croix bleue

(PC) — Le dernier exercice financier du Groupe Croix bleue Canassurance, terminé le 31 décembre 1999, s'est soldé par une progression de 25 % des revenus de cotisations et de primes en assurance collective et individuelle, qui ont atteint 211 millions en 1999, en augmentation de 55 millions sur 1998. L'excédent net s'est ainsi chiffré à 7,5 millions, comparativement à 7,4 millions en 1998, portant les excédents cumulés du Groupe à 65,8 millions. Le Groupe Croix bleue Canassurance, avec ses 425 employés au Québec et en Ontario, assure plus de 900 000 personnes: il est spécialisé dans les domaines de l'assurance santé individuelle et collective, de l'assurance voyage et de l'assistance santé et voyage.

Québec Commission des transports

INFORMATION GÉNÉRALE

Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (art. 17). Cette rubrique contient également l'information concernant les entreprises sanctionnées par la Commission des transports du Québec en vertu de la Loi sur les transports, la Loi sur le transport par taxi, la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et des règlements en découlant. Dans la section «Avis divers», la Commission publie les renseignements utiles à la clientèle.

TOUTE PERSONNE QUI DESIRE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À L'UNE OU L'AUTRE DES DEMANDES FIGURANT CI-DESSOUS, DISPOSE D'UN DÉLAI DE 10 JOURS DE LA DATE DE LA PUBLICATION POUR LE FAIRE EN S'ADRESSANT AUX BUREAUX DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS.

La Commission vous permet d'obtenir la cote des personnes inscrites au *Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds* de trois façons différentes :

- en visitant notre site web;
- en utilisant notre système de réponse vocale interactive aux numéros habituels du service à la clientèle;
- en contactant notre personnel préposé aux renseignements durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Bureau de Québec : (418) 643-5694
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal : (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais : 1-888-461-2433

Site web : www.ctq.gouv.qc.ca

Nos heures d'ouverture sont, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 exception faite du mercredi où les services à la clientèle sont offerts de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

LE TEXTE COMPLET ET INTÉGRAL D'UNE DEMANDE OU D'UNE DECISION PEUT ÊTRE CONSULTÉ ÉGALEMENT À NOS BUREAUX.

SANCTIONS • Permis

9011-5395 Québec inc. de Verdun
M-217878-001A, agglomération A11 - Montréal
Suspension du permis de taxi du 1er mai au 31 juillet 2000
Décision MPTC00-00120

Groupe limousine A-1 inc. de Québec
Q-205757-006A, agglomération A36 - Québec
Suspension du permis de taxi du 26 avril au 1er mai 2000
Décision MPTC00-00126

Gabriel Larivière de Montréal
M-210810-001A, agglomération A11 - Montréal
Suspension du permis de taxi du 24 au 27 avril 2000
Décision MPTC00-00130

Esmail Firouzabakhsh-Azimi de Côte-Saint-Luc
M-218816-001A, agglomération A11 - Montréal
Suspension du permis de taxi du 24 au 27 avril 2000
Décision MPTC00-00133

Mohsen Moudarres de Saint-Laurent
M-209249-001A, agglomération A11 - Montréal
Suspension du permis de taxi du 24 au 27 avril 2000
Décision MPTC00-00140

Yvon Montminy de Val-Bélair
Q-202072-001A, agglomération A30 - Est du Québec
Suspension du permis de taxi du 24 au 27 avril 2000
Décision MPTC00-00123

Michelle Picard de Québec
Q-205515-001A, agglomération A36 - Québec
Suspension du permis de taxi du 24 au 27 avril 2000
Décision MPTC00-00124

Joseph Mazzotta de Saint-Léonard
M-217132-001A, agglomération A05 - Est de Montréal
Suspension du permis de taxi du 24 au 25 avril 2000
Décision MPTC00-00139

Fritz Dabel de Montréal-Nord
M-208054-002A, agglomération A11 - Montréal
Suspension du permis de taxi du 29 au 30 avril 2000
Décision MPTC00-00138

Gaétan Lapointe de Saint-Jérôme
M-218403-002A, agglomération A15 - Saint-Jérôme
Suspension du permis de taxi du 24 au 25 avril 2000
Décision MPTC00-00132

Ali El Youssi de Québec
Q-203310-001A, agglomération A36 - Québec
Suspension du permis de taxi du 24 au 25 avril 2000
Décision MPTC00-00121

Les taxis spécialisés du Québec inc. de Québec
Q-206638-003A
Suspension du permis de taxi du 24 au 25 avril 2000
Décision MPTC00-00125

AUTOBUS

9085-1809 QUÉBEC INC.
442, chemin Duchesne
Saint-Narcisse QC G0K 1S0
AMENDEMENT À LA PUBLICATION DU 11 MARS 2000
TRANSPORT SCOLAIRE
Modifier territoire : Des écoles de la Commission scolaire Des Phares à Rimouski A : Rimouski
Ajout condition/restriction : Ce permis sera valide tant et aussi longtemps que le titulaire aura le même contrat avec la commission scolaire pour le transport d'élèves matin et soir sur le même circuit.

LES TRANSPORTS E. VERREAULT LTEE
1106, rue Saint-Christophe
Saint-Félicien QC G8K 1Z2
PROC. : FLYNN, RIVARD
DEUX PERMIS : NOLISE
Territoire : De l'aéroport de Montréal (Dorval), l'aéroport de Montréal (Mirabel) et l'aéroport Jean-Lesage (Sainte-Foy) pour un service unidirectionnel de transport extra provincial par autobus seulement, jusqu'à la frontière Québec - Ontario, à destination de l'aéroport International Lester B. Pearson à Mississauga ou vice-versa.
Conditions/restrictions : 1. Pour un même voyage, le point de départ doit nécessairement être soit l'aéroport de Montréal à Mirabel, soit l'aéroport de Montréal à Dorval, soit l'aéroport de Montréal à Dorval, la destination finale, via la frontière Québec/Ontario, l'aéroport International Lester B. Pearson à Mississauga ou vice-versa.
2. Ce service doit être fourni uniquement aux groupes de personnes arrivant directement au point de départ d'un voyage notifié, 3. La détentrice renonçant aux droits prévus aux articles 43 et 61 du Règlement

sur le transport par autobus, n'est pas autorisé, en vertu du présent permis, à effectuer un voyage notifié à partir d'un endroit sis dans le territoire de la Communauté urbaine de Montréal autre que l'aéroport de Montréal à Dorval ou à partir d'un endroit sis dans le territoire de la Communauté urbaine de Québec autre que l'aéroport International Jean-Lesage à Sainte-Foy. Territoire : L'aéroport de Montréal (Dorval) Conditions/restrictions : 1. Pour un même voyage, le point de départ doit être nécessairement l'aéroport de Montréal à Dorval et la destination finale soit l'aéroport de Montréal à Dorval, soit l'aéroport de Montréal à Mirabel. 2. Ce service doit être fourni uniquement aux groupes de personnes qui arrivent à l'aéroport de Montréal à Dorval ou en repartent à bord d'avions effectuant des vols internationaux ou qui étant arrivés via l'aéroport de Montréal à Mirabel. 3. La détentrice renonçant aux droits prévus aux articles 43 et 61 du Règlement sur le transport par autobus, n'est pas autorisée à effectuer un voyage notifié à partir d'un endroit sis dans le territoire de la Communauté urbaine de Montréal autre que l'aéroport de Montréal à Dorval. 4. Ce service doit être fourni uniquement aux entreprises suivantes : a) SNV INTERNATIONAL LTEE, b) MISA TOURS INC., c) TOURS CHANTECLERC INC. d) BIENVENUE CANADA TOURS INC. Horaire/fréquence : Sur demande Clientèle : Groupes exclusivement Catégorie : A1 Durée : 5 ans

Q00-00178-3
CIVIL THIBOUTOT INC
741, rue 230, C.P. 6
Saint-Pascal QC G0L 3Y0
PROC. : GAGNE, LETARTE, S.E.N.C.
PERMIS : NOLISE
Territoire : De l'aéroport international de Montréal (Dorval) et l'aéroport international de Montréal (Mirabel) pour un service unidirectionnel de transport extra-provincial par autobus seulement, jusqu'à la frontière Québec - Ontario, à destination de l'aéroport international Lester B. Pearson (Mississauga), ou vice-versa.
Horaire/fréquence : Sur demande Clientèle : Groupes exclusivement Conditions/restrictions : 1. Pour un même voyage, le point de départ doit nécessairement être, soit l'aéroport international de Montréal (Dorval), soit l'aéroport international de Montréal (Mirabel) et la destination finale, via la frontière Québec - Ontario, l'aéroport international Lester B. Pearson (Mississauga) ou vice-versa. 2. Ce service doit être fourni uniquement aux groupes de personnes arrivant directement au point de départ du voyage notifié. 3. Le service doit être fourni pour le compte d'entreprises ayant pour activité l'organisation de voyages et dont la principale place d'affaires au Canada est située dans la province de Québec. 4. La détentrice, renonçant aux droits prévus aux articles 43 et 61 du Règlement sur le transport par autobus, n'est pas autorisée, en vertu du présent permis, à effectuer un voyage notifié à partir d'un endroit sis dans le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal autre que l'aéroport de Montréal à Dorval
Catégorie : A1
Durée : 5 ans

Q00-00341-3
Leroux, Pierre
6313, rue de l'Algon
Laval QC H7L 4W3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Kewok, Hampartoum
1035, 100e Avenue
Laval QC H7W 4K5
TRANSFERT : 7-M-219038-001A
A-08 Laval

Q00-00342-1
Bennaceur, Mohammed-Said
1979, rue Masson
Montréal QC H2H 1A5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Wagner, Roman
2500, rue Benny Crescent, app. 512
Montréal QC H4B 2R2
TRANSFERT : 7-M-217891-001A
A-11 Montréal

Q00-00345-4
SERVICE LAURENTIN INC.
89, avenue Forget
Lafontaine QC J7Y 3R3
PROC. : Me Jocelyn H. Leclerc
DEMANDE 1 PERMIS SPÉCIALISÉ TREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

Q00-00346-2
Laroche, Jean-Guy
1515, rue Notre-Dame-de-Fatima
Laval QC H7L 4V8
DEMANDE 1 PERMIS SPÉCIALISÉ TREINT PAR AUTOMOBILE ANTIQUE
La Province de Québec
Durée : 6 mois

Q00-00347-0
El-Hachem, Narjes
4917, boul. Rosemont
Montréal QC H1T 2E5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
9062-3679 QUÉBEC INC.
1282, rue Marie-Anne Est
Montréal QC H2J 2C2
TRANSFERT : 1-M-209647-001A
A-05 Est de Montréal

Q00-00348-8
Roussille, Paul-Émile
13785, rue Sherbrooke Est
Montréal QC H1A 1C3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Roussille, Bruno
13785, rue Sherbrooke Est
Montréal QC H1A 1C3
TRANSFERT : 1-M-209647-001A
A-05 Est de Montréal

Q00-00349-6
9088-1289 QUÉBEC INC.
4792, rue René-Côté
Laval QC H7W 2J4
ET DEMANDEUR-CÉDANT
9033-1117 QUÉBEC INC.
6783, Place Metivier
Montréal QC H4K 2N4
TRANSFERT : 6-M-217587-001A
A-05 Est de Montréal

Q00-00350-4
Carpinelli, Frank
4990, rue Jarry Est
Saint-Léonard QC H1R 1Y4
DEMANDE 1 PERMIS SPÉCIALISÉ TREINT BAPTÊME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

Q00-00351-2
Seif, Georges
135, Place Côte-Vertu, app. 111
Saint-Laurent QC H4N 1G4
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
St-Laurent, Roger
a/s Société Financière Speedo (1993) Ltée
1999, boul. Rosemont
Montréal, QC H2G 1S9
TRANSFERT : 0-M-213798-002A
A-11 Montréal

Q00-00352-0
Jean-Alberic, Jean-Louis
11968, av. Jubinville, app. 4
Montréal-Nord QC H1G 3T2
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Paolino, Biagio
3839, rue Morin
Laval QC H7E 1V2
TRANSFERT : 0-M-207261-001A
A-05 Est de Montréal

Q00-00353-8
Ferjeste, Jean Raymond
29, rue Poicarré, app. 6
Montréal QC J1L 1B2
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
St-Arnaud, Robert
2569, boul. Perron, app. 103
Longueuil QC J4L 4E6
TRANSFERT : 9-M-218327-001A
A-02 Longueuil

Q00-00354-6
Labrie, Sabn
289, rue Garnier
Repentigny QC J6A 5X6
PROC. : Me Jean Chayer

ET DEMANDEUR-CÉDANT
April, Claude
670, rue de la Seigneurie
Le Gardeur QC J5Z 4H4
TRANSFERT : 9-M-214276-002A
A-56 Le Gardeur

Q00-00355-3
Stabile, Antonio
12635, 42e Avenue
Montréal QC H1E 2C2
DEMANDE 1 PERMIS SPÉCIALISÉ TREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

Q00-00183-3
D'Amours, Claude
135, 1e Rang Est
Saint-Paul-de-la-Croix QC G0L 3Z0
PROC. : Me Pierre Couillard
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Drapeau, Robert
305, rue St-Pierre
Rivière-du-Loup QC G5R 3T5
TRANSFERT : 0-Q-205228-001A
A-13 Rivière-du-Loup

Q00-00193-2
TAXI SAMOS
29, rue du Charbonnier
Lévis QC G6V 7T4
PROC. : Me Alain Fecteau
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Rochette, Pierre
104, rue du Cap
Saint-Apollinaire QC G0S 2E0
TRANSFERT : 2-Q-204153-001A
A-38 Sainte-Foy-Sillery

Q00-00222-5
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie-Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Argenteuil
Saint-André-Carillon, Lachute, Gore, Mille-Isles, Wentworth, Brownsburg-Chatham, Calumet, Grenville, Grenville, Harrington, Morin-Heights, Lac-des-Seize-Isles, Wentworth-Nord, Saint-Adolphe-d'Howard, Barkmere, Montcalm, Arundel, Huberdeau

Q00-00223-3
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie-Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Châteauguay-Huntingdon
Mercier, Châteauguay, Léry, Hemmingford, Hemmingford, Sainte-Clotilde-de-Châteauguay, Havelock, Franklin, Saint-Christophe, Howick, Trés-Saint-Sacrement, Ormstown, Saint-Malachie-d'Ormstown, Hinchinbrooke, Elgin, Huntingdon, Godmanchester, Sainte-Barbe, Saint-Anicet, Dundee, Akwesasne, Saint-Urbain-Premier, Sainte-Martine

Q00-00224-1
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie-Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Beauharnois-Salaberry
Maple Grove, Beauharnois, Saint-Étienne-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka, Salaberry-de-Valleyfield, Grande-Île, Saint-Timothée, Melocheville

Q00-00225-8
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie-Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Berthier
Saint-Étienne-de-Lanoraie, Lanoraie-d'Autray, Berthier, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Saint-Ignace-de-Loyola, La Visitation-de-l'Île-Dupas, Saint-Barthélemy, Saint-Viateur, Saint-Cuthbert, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert, Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Charles-de-Mandeville, Saint-Damien, Saint-Zénon, Saint-Michel-des-Saints
REMARQUE : Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Saint-Damien (62075) située dans les cantons de Gauthier, Joliette et Brandon; la partie de Saint-Zénon (62080) située dans les cantons Courcelles et Provost; la partie de Saint-Michel-des-Saints (62085) située dans les cantons Brassard et Provost.

Q00-00226-6
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie-Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Deux-Montagnes
Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Saint-Mathieu-de-la-Croix, Pointe-Claude, Saint-Joseph-du-Lac, Oka, Saint-Picard, Kanesatake, Mirabel, Saint-Colomban

Q00-00228-2
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie-Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Deux-Montagnes
Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Saint-Mathieu-de-la-Croix, Pointe-Claude, Saint-Joseph-du-Lac, Oka, Saint-Picard, Kanesatake, Mirabel, Saint-Colomban

Q00-00229-9
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie-Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Montcalm
Rawdon, Chertsey, Entrelacs, Notre-Dame-de-la-Merci, Saint-Donat, Lac-des-Dix-Milles, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Jacques, Saint-Alexis, Saint-Alexis, Saint-Esprit, Saint-Lin, Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Saint-Liguori, Lantier
REMARQUE : Le texte complet pourra être consulté à nos bureaux.

Q00-00230-8
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie-Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Richelieu
Saint-David, Massueville, Saint-Aimé, Saint-Robert, Saint-Théodore-d'Acton, Saint-Nazaire-d'Acton, Saint-Pie, Saint-Pie, Saint-Damase, Saint-Madeleine, Saint-Michel-d'Yamaska, Saint-Gérard-Majella, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Contrecoeur

Q00-00231-6
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie-Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Richelieu
Saint-David, Massueville, Saint-Aimé, Saint-Robert, Saint-Théodore-d'Acton, Saint-Nazaire-d'Acton, Saint-Pie, Saint-Pie, Saint-Damase, Saint-Madeleine, Saint-Michel-d'Yamaska, Saint-Gérard-Majella, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Contrecoeur

Zone Saint-Jean-sur-Richelieu-Iberville
Farnham, Lacolle, Notre-Dame-de-Mont-Carmel, Saint-Valentin, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Henryville, Saint-Sébastien, Saint-Alexandre, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Saint-Basile-sur-Richelieu, Lacadie, Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville, Saint-Athanase, Mont-Saint-Gregoire, Sainte-Brigide-d'Iberville, Saint-Bernard-de-Lacolle
REMARQUE : Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Farnham (46115) située à l'ouest de l'emprise de la route 233 exclue.

Q00-00232-4
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie-Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Saint-Hyacinthe
Sainte-Christine, Acton Vale, Saint-André-d'Acton, Upton, Saint-Théodore-d'Acton, Saint-Nazaire-d'Acton, Saint-Pie, Saint-Pie, Saint-Damase, Saint-Damase, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine, La Présentation, Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-Hyacinthe, Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, Saint-Dominique, Saint-Liboire, Saint-Rosalie, Sainte-Rosalie, Saint-Simon, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Hugues, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu
REMARQUE : Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Sainte-Christine (48020) située dans le canton Acton.

Q00-00233-2
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie-Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Terrebonne
Terrebonne, Terrebonne, Boisbriand, Sainte-Thérèse, Blainville, Rosemère, Lorraine, Bois-des-Filons, Sainte-Anne-des-Plaines, Bellefeuille, Saint-Jérôme, Saint-Antoine, New Glasgow, Sainte-Sophie, Lafontaine, Prévoy, Saint-Hippolyte, Estérel, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Sainte-Adèle, Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Sauveur-des-Monts, Saint-Sauveur
REMARQUE : Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie d'Entrelacs (62053) située dans le canton de Wexford.

Q00-00234-0
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie-Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Laurentides
Val-Morin, Val-David, Lantier, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Agathe-Nord, Irvy-sur-le-Lac, Saint-Faustin - Lac-Carré, Brébeuf, Saint-Jovite, Saint-Jovite, Lac-Supérieur, Val-des-Lacs, Mont-Tremblant, Doncaster, Lac-de-la-Maison-de-Pierre, Baie-des-Chaloupes
REMARQUE : Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Lantier (78015) excluant le lot 33 du rang 1 et ses subdivisions dans le canton d'Archambault.

Q00-00235-7
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie-Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Verchères
Chambly, Carignan, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Basile-le-Grand, McMasterville, Beloeil, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Marc-sur-Richelieu, Sainte-Julie, Saint-Amable, Varennes, Verchères, Calixa-Laval

Q00-00236-5
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTERÉGIE NORD
96, chemin Delangis
Saint-Paul QC J0K 3E0
PROC. : ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Laurentides
Val-Morin, Val-David, Lantier, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Agathe-Nord, Irvy-sur-le-Lac, Saint-Faustin - Lac-Carré, Brébeuf, Saint-Jovite, Saint-Jovite, Lac-Supérieur, Val-des-Lacs, Mont-Tremblant, Doncaster, Lac-de-la-Maison-de-Pierre, Baie-des-Chaloupes
REMARQUE : Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Lantier (78015) excluant le lot 33 du rang 1 et ses subdivisions dans le canton d'Archambault.

Q00-00237-3
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTERÉGIE NORD
96, chemin Delangis
Saint-Paul QC J0K 3E0
PROC. : ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Berthier
Saint-Étienne-de-Lanoraie, Lanoraie-d'Autray, Berthier, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Saint-Ignace-de-Loyola, La Visitation-de-l'Île-Dupas, Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert, Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Charles-de-Mandeville, Saint-Damien, Saint-Zénon, Saint-Michel-des-Saints
REMARQUE : Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Saint-Damien (62075) située dans les cantons de Gauthier, Joliette et Brandon; la partie de Saint-Zénon (62080) située dans les cantons Courcelles et Provost; la partie de Saint-Michel-des-Saints (62085) située dans les cantons Brassard et Provost.

Q00-00238-1
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTERÉGIE NORD
96, chemin Delangis
Saint-Paul QC J0K 3E0
PROC. : ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Berthier
Saint-Étienne-de-Lanoraie, Lanoraie-d'Autray, Berthier, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Saint-Ignace-de-Loyola, La Visitation-de-l'Île-Dupas, Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert, Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Charles-de-Mandeville, Saint-Damien, Saint-Zénon, Saint-Michel-des-Saints
REMARQUE : Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Saint-Damien (62075) située dans les cantons de Gauthier, Joliette et Brandon; la partie de Saint-Zénon (62080) située dans les cantons Courcelles et Provost; la partie de Saint-Michel-des-Saints (62085) située dans les cantons Brassard et Provost.

Q00-00239-9
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTERÉGIE NORD
96, chemin Delangis
Saint-Paul QC J0K 3E0
PROC. : ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Argenteuil
Saint-André-Carillon, Lachute, Gore, Mille-Isles, Wentworth, Brownsburg-Chatham, Chatham, Calumet, Grenville, Grenville, Harrington, Morin-Heights, Lac-des-Seize-Isles, Wentworth-Nord, Saint-Adolphe-d'Howard, Barkmere, Montcalm, Arundel, Huberdeau

Q00-00240-7
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTERÉGIE NORD
96, chemin Delangis
Saint-Paul QC J0K 3E0
PROC. : ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Richelieu
Saint-David, Massueville, Saint-Aimé, Saint-Robert, Saint-Théodore-d'Acton, Saint-Nazaire-d'Acton, Saint-Pie, Saint-Pie, Saint-Damase, Saint-Madeleine, Saint-Michel-d'Yamaska, Saint-Gérard-Majella, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Contrecoeur

Q00-00241-5
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTERÉGIE NORD
96, chemin Delangis
Saint-Paul QC J0K 3E0
PROC. : ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Orford
Saint-Herménégilde, Dixville, Coaticook, Barnston-Ouest, Stanstead-Est, Stanstead, Ogdun, Stanstead, Ayer's Cliff, Hatley, Nor-

PROC. : ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Montcalm
Rawdon, Chertsey, Entrelacs, Notre-Dame-de-la-Merci, Saint-Donat, Lac-des-Dix-Milles, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Jacques, Saint-Alexis, Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Saint-Liguori, Lantier
REMARQUE : Le texte complet pourra être consulté à nos bureaux.

Q00-00244-9
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTERÉGIE SUD INC.
1850, route de la Cité des Jeunes
Saint-Lazare QC J7T 2C2
PROC. : ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Beauharnois-Salaberry
Maple Grove, Beauharnois, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka, Salaberry-de-Valleyfield, Grande-Île, Saint-Timothée, Melocheville

Q00-00245-6
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTERÉGIE SUD INC.
1850, route de la Cité des Jeunes
Saint-Lazare QC J7T 2C2
PROC. : ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Richelieu
Saint-David, Massueville, Saint-Aimé, Saint-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Roch-de-Richelieu, Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel, Sorel, Sainte-Anne-de-Sorel, Yamaska-Est, Yamaska, Saint-Michel-d'Yamaska, Saint-Gérard-Majella, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Contrecoeur

Q00-00246-4
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTERÉGIE SUD INC.
1850, route de la Cité des Jeunes
Saint-Lazare QC J7T 2C2
PROC. : ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Tainion
Saint-Lambert, Greenfield Park, Saint-Hubert, LeMoine, Longueuil, Boucherville

Q00-00247-2
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTERÉGIE SUD INC.
1850, route de la Cité des Jeunes
Saint-Lazare QC J7T 2C2
PROC. : ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Val-de-Richelieu
Rivière-Beaudette, Saint-Télesphore, Saint-Polycarpe, Saint-Zotique, Les Cèdres, Côteau-du-Lac, Saint-Clet, Les Cèdres, Pointe-de-Cascades, L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt, Terrasse-Vaudreuil, Vaudreuil-Dorion, Vaudreuil-sur-le-Lac, L'Île-Cadieux, Hudson, Saint-Lazare, Sainte-Marthe, Sainte-Justine-de-Newton, Trés-Saint-Rédempteur, Rigaud, Pointe-Fortune

Q00-00248-0
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTERÉGIE SUD INC.
1850, route de la Cité des Jeunes
Saint-Lazare QC J7T 2C2
PROC. : ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Laprairie-Napierville
Brossard, Saint-Mathieu, Saint-Philippe, La Prairie, Candiac, Delson, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Saint-Isidore, Kahnawake, Saint-Patrice-de-Sherrington, Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Edouard, Saint-Michel, Saint-Rémi

Q00-00249-8
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTERÉGIE SUD INC.
1850, route de la Cité des Jeunes
Saint-Lazare QC J7T 2C2
PROC

ÉCONOMIE

Gestion des grands réseaux

Péri-informatique? Informatique omniprésente?

La convivialité est en train de changer notre mode de vie

ANDRÉ SALWYN

Rome — Une centaine de journalistes venus des quatre coins du monde viennent d'être témoins de ce qu'on pourrait considérer comme la première application pratique dans l'évolution d'un nouveau type d'informatique appelé péri-informatique en France et informatique omniprésente au Canada. Il s'agit essentiellement de la conception et de l'utilisation de gestionnaires logiciels permettant de faciliter la gestion de réseaux et de rendre toute connectivité entre un réseau et ses utilisateurs aussi conviviale que possible.

Tivoli, une entreprise texane appartenant à IBM, s'est en effet donné comme mission de devenir un chef de file mondial dans le domaine de la gestion de grands réseaux et de leurs bases de données et a pris comme devise: «Gérer. Tout. N'importe où.»

Et c'est vers les assistants numériques personnels du type Palm que les premiers efforts de Tivoli se sont portés.

Il faut dire que le rôle des assistants numériques personnels change rapidement avec l'introduction d'une plus grande bande passante qui donne à leurs utilisateurs n'importe quand et n'importe où un accès à l'information où qu'elle se trouve. Ces appareils, utilisés couramment pour entreposer des données telles que adresses et numéros de téléphone de clients ou encore comme agendas pour noter des rendez-

vous, sont utilisés de plus en plus comme outils d'affaires permettant de gagner un avantage concurrentiel commercial.

Les analystes s'accordent à penser que c'est cette nouvelle approche qui va révolutionner la façon dont les gens vivent et font des affaires. «Les entreprises n'ont qu'un choix: celui d'évaluer et d'intégrer ces nouvelles technologies si elles veulent que leur commerce aille de l'avant.» À l'heure actuelle, toujours selon le Groupe Gartner, le secteur des assistants numériques personnels est un des secteurs dont la croissance est la plus explosive, passant d'environ huit millions d'unités à l'heure actuelle à 38 millions d'ici l'an 2003.

Une autre étude indique que le prix de ces appareils va descendre au-dessous du coût de 200 \$ US, ce qui amènerait les grandes entreprises à en équiper leurs employés, et on estime déjà que d'ici l'an 2002 36 % des employés d'entreprises disposeront d'un tel appareil.

Faire son marché

Tivoli a donc mis au point un gestionnaire de périphériques adapté aux assistants numériques qui va, non seulement donner aux entreprises la possibilité de contrôler leur parc d'ANP en décidant et en contrôlant, par exemple, quel employé a besoin de tel ou tel logiciel, mais permettre à un utilisateur de faire une chose aussi simple que son marché à

partir de son ANP. Il lui suffira de choisir dans un menu préinstallé dans son appareil les légumes, la viande et autres produits qu'il désire pour que ceux-ci soient livrés à son domicile avant la fin de la journée.

Les essais effectués en ce moment par la chaîne d'alimentation Safeway en Grande-Bretagne obligent les testeurs à synchroniser leur ANP avec leur ordinateur au bureau pour que la commande soit envoyée, acceptée et traitée.

Mais bientôt, avec la sortie d'ANP dotés d'un téléphone cellulaire, cela ne sera plus nécessaire.

On pourra éventuellement et de la même façon commander son billet d'avion, payer ses traites bancaires et en fait acheter n'importe quoi du moment qu'il figure sur Internet.

Un autre aspect du gestionnaire ANP de Tivoli est qu'il est intelligent au point d'étudier tout nouveau logiciel que l'on veut installer et, connaissant fort bien l'architecture dans laquelle il évolue, d'installer ce logiciel pour qu'il fonctionne parfaitement.

C'est une fonctionnalité qui intéresse au plus haut point tous les fournisseurs d'accès à Internet et c'est à eux que s'adressera le prochain gestionnaire de Tivoli, dont le lancement est prévu pour cet été.

Quand on pense aux problèmes que pose l'installation d'un

logiciel de connexion à Internet, alors que la majorité des utilisateurs ne savent pas ce qu'est un IRQ ou un DMA, et le temps que passent les techniciens à expliquer aux nouveaux utilisateurs la façon de s'y prendre... on comprend la valeur d'un tel gestionnaire qui résoudrait d'un coup tous ces problèmes.

Un autre aspect du gestionnaire de Tivoli est qu'il fait et transmet au réseau sur lequel il est branché un portait assez précis de son utilisateur permettant aux entreprises faisant du commerce électronique de savoir d'avance à qui ils ont affaire.

«Ainsi, un vendeur de voitures utilisant le gestionnaire n'ira pas offrir un cabriolet décapotable à un père de famille nomade», note Israël Gat, vice-président et directeur général du nouveau service commercial d'informatique omniprésente créé par Tivoli. «Il y aura une sélection à la base qui permettra de cibler toute campagne publicitaire, tout effort de marketing, toute campagne de recrutement avec une précision jamais atteinte auparavant.»

Après les fournisseurs d'accès à Internet, ce sera au tour des banques, des compagnies de transport, des organismes de soins de santé et des services d'automatisation d'usines.

À cela, il faudra ajouter les compagnies de télécommunication, sans oublier les casinos et les maisons de jeux qui, apparemment, sont des cibles... naturelles!

Le prix d'un gestionnaire? Environ 31 \$ US par ANP.

Québec
Commission
des transports

M00-00273-8
VRAC-PAPINEAU
38, rue Lesage
Val-des-Monts QC J0X 2R0
PROC.: ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Papineau

Amherst, Fasset, Montebello, N.D.-de-Bon-Secours-Partie-Nord, Notre-Dame-de-la-Paix, Saint-André-Avellin, Papineauville, Sainte-Angélique, Plaisance, Thuro, Lochaber, Lochaber-Partie-Ouest, Mayo, Saint-Sixte, Ripon, Ripon, Mulgrave-et-Derry, Montpellier, Lac-Simon, Chénerville, Namur, Boileau, Saint-Émile-de-Suffolk, Lac-des-Plages, Duhamel, Val-des-Bois, Bowman, Buckingham, Masson-Angers, Gâtineau, L'Ange-Gardien, Notre-Dame-de-la-Porte, Val-des-Monts
REMARQUE: Le détail complet peut être consulté à nos bureaux.

M00-00274-6
VRAC-OUTAOUAIS
19, rue 105
Chelsea QC J0X 1N0
PROC.: ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Outaouais
Gatineau, Hull, Aylmer, Val-des-Monts, Cantley, Chelsea, Pontiac, La Pêche
REMARQUE: Le détail complet peut être consulté à nos bureaux.

M00-00286-0
TRANSPORTEURS EN VRAC DE LANAUDIÈRE INC.
5659, chemin Brassard
Saint-Zénon QC J0K 3N0
DEMANDE DE PERMIS
Zone Berthier
Lavaltrie, Saint-Antoine-de-Lavaltrie, Saint-Joseph-de-Lanoraie, Lanoraie-d'Autry, Berthierville, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Saint-Ignace-de-Loyola, La Visitation-de-l'Île-Dupas, Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert, Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Charles-de-Mandeville, Saint-Damien, Saint-Zénon, Saint-Michel-des-Saints
REMARQUE: Le détail complet peut être consulté à nos bureaux.

M00-00287-8
TRANSPORTEURS EN VRAC DE LANAUDIÈRE INC.
5659, chemin Brassard
Saint-Zénon QC J0K 3N0
DEMANDE DE PERMIS
Zone Joliette
Sainte-Élisabeth, Saint-Céphas-de-Brandon, Saint-Paul, Crabtree, Saint-Pierre, Joliette, Saint-Thomas, Notre-Dame-des-Prairies, Saint-Charles-Borromée, Saint-Ambroise-de-Kildare, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Mélanie, Saint-Félix-de-Valois, Saint-Jean-de-Mattha, Sainte-Béatrix, Saint-Alphonse-Rodriguez, Sainte-Marcelle-de-Kildare, Saint-Côme, Sainte-Émilie-de-l'Énergie, Lac-Matawin, Lac-Legendre, Saint-Guillaume-Nord, Lac-Santé

M00-00291-0
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC.: ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Abitibi-Ouest
Mont-Brun, Destor, Duparquet, Rapide-Danseur, Roquemare, Gallichan, Palmorolle, Sainte-Germaine-Boulé, Poularies, Taschereau, Taschereau, Aulic, Macamic, Macamic, Colombourg, Sainte-Hélène-de-Mancosbourg, Clerval, La Reine, Dupuy, La Sarre, Chazal, Authier-Nord, Val-Saint-Gilles, Clermont, Normet, Saint-Lambert, Rivière-Ojima, Launay, Sainte-Gertrude-Manneville, Lac-Chicobi, Baie-James
REMARQUE: Le détail complet peut être consulté à nos bureaux.

M00-00292-8
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC.: ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Témiscamingue
Témiscamingue, Kipawa, Saint-Édouard-de-Fabre, Béarn, Ville-Marie, Duhamel-Ouest, Lorrainville, Saint-Bruno-de-Guigues, Laverlochère, Fugèreville, Lathuille-et-Gaboury, Belletière, Laforce, Moffet, Angliers, Saint-Eugène-de-Guigues, Notre-Dame-du-Nord, Guérin, Nédélec, Kabowak, Hunter's Point, Winneway, Timiskaming, Rivière-Kipawa
REMARQUE: Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Nédélec (85100) située dans le canton de Nédélec.

M00-00294-4
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC.: ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Région 08
Waskaganish, Nemiscau, Eastmain, Wemindji, Chisasibi, Baie-James, Waskaganish, Nemiscau, Eastmain, Wemindji, Chisasibi
REMARQUE: Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Baie-James (99060) située au nord du 51e parallèle.

M00-00295-1
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC.: ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Rouyn-Noranda
Nédélec, Rimigny, Bellecombe, Rollet, Cloutier, Montbellard, Beaudry, Armitfield, Évain, Rouyn-Noranda, McWatters, Cadillac, Mont-Brun, Cléry, D'Almeida,

M00-00296-9
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC.: ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Rouyn-Noranda
Nédélec, Rimigny, Bellecombe, Rollet, Cloutier, Montbellard, Beaudry, Armitfield, Évain, Rouyn-Noranda, McWatters, Cadillac, Mont-Brun, Cléry, D'Almeida,

Destor, Rapides-des-Cèdres, Lac-Surimau, Lac-Montanier, Duparquet, Rapide-Danseur, Lac-Duparquet, Sainte-Gertrude-Manneville, Preissac, Rivière-Héva, Lac-Fouillac
REMARQUE: Le détail complet peut être consulté à nos bureaux.

M00-00297-7
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC.: ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Amos
Cadillac, La Morandière, La Come, Landrienne, Saint-Marc-de-Figuery, La Motte, Saint-Mathieu-d'Harricana, Amos, Saint-Félix-de-Dalquier, Saint-Dominique-du-Rosaire, Berry, Trécesson, Sainte-Gertrude-Manneville, Preissac, Piskogan, Lac-Despinay, Lac-Chicobi, Rivière-Héva, Baie-James
REMARQUE: Le détail complet peut être consulté à nos bureaux.

M00-00298-5
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC.: ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Abitibi-Est
Cadillac, Champneuf, Rochebaucourt, La Morandière, Barraute, Lac-Despinay, Val-d'Or, Rivière-Héva, Malaric, Dubousson, Sullivan, Vassan, Val-Senneville, Senneville, Senneville, Belcourt, Kitchisak, Lac-Simon, Matchi-Manitou, Réservoir-Dodois, Lac-Granel, Lac-Fouillac, Obedjiwan, Obedjiwan, Baie-James
REMARQUE: Le détail complet peut être consulté à nos bureaux.

M00-00300-9
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC.: ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Chibougamau-Chapais
Waswanipi, Chapais, Chibougamau, Mistissini, Baie-James, Waswanipi, Mistissini, Oujé-Bougoumou
REMARQUE: Le texte complet pourra être consulté à nos bureaux.

M00-00109-8
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION BAS-ST-LAURENT-GASPESIE INC.
40, rue Bouchard
Lac-Édouard QC G0K 1E0
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Rimouski
Rivière-Patapédia-Est, Saint-Charles-Garnier, Les Hauteurs, Saint-Gabriel-de-Rimouski, Saint-Donat, Sainte-Angèle-de-Méridi, Les Boules, Métis-sur-Mer, Saint-Octave-de-Méridi, Grand-Méridi, Price, Saint-Joseph-de-Lepage, Mont-Joli, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Flavie, Luceville, Sainte-Luce, Lac-des-Eaux-Mortes, Esprit-Saint, La Trinité-des-Monts, Saint-Narcisse-de-Rimouski, Mont-Label, Saint-Marcellin, Saint-Anaclet-de-Lessard, Pointe-au-Père, Rimouski-Est, Rimouski, Sainte-Odile-sur-Rimouski, Sainte-Blondine, Saint-Valérien, Le Bic, Saint-Fabien, Saint-Eugène-de-Ladrière, Lac-Huron, Grand-Lac-Touradi, Saint-Guy, Saint-Médard, Saint-Mathieu-de-Roux, Saint-Simon, Lac-Boisbouscasse, Dégelis, Lejeune, Blencourt, Lac-des-Aigles, Saint-Michel-du-Squatec

M00-00111-4
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION BAS-ST-LAURENT-GASPESIE INC.
40, rue Bouchard
Lac-Édouard QC G0K 1E0
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Matane
Capucins, Coule-de-Adolphe, Ruisseau-des-Mineurs, Les Méchins, Saint-Jean-de-Cherbourg, Grosses-Roches, Sainte-Félicité, Saint-Adelme, Saint-René-de-Matane, Sainte-Paule, Saint-Luc-de-Matane, Petit-Matane, Matane, Saint-Jérôme-de-Matane, Saint-Léandre, Saint-Ulric, Saint-Ulric-de-Matane, Baie-des-Sables, Rivière-Bonjour, Les Boules

M00-00112-2
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION BAS-ST-LAURENT-GASPESIE INC.
40, rue Bouchard
Lac-Édouard QC G0K 1E0
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Îles-de-la-Madeleine
L'Île-d'Entrée/Entry Island, L'Île-du-Havre-Aubert, L'Étang-du-Nord, Cap-aux-Meules, Fatima, Havre-aux-Maisons, Grande-Entrée, Grosse-Ile

M00-00115-5
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION BAS-ST-LAURENT-GASPESIE INC.
40, rue Bouchard
Lac-Édouard QC G0K 1E0
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Vallée-de-la-Matapédia
Sainte-Marguerite, Sainte-Florence, Causapscal, Albertville, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, Sainte-Irène, Amqui, Lac-au-Saumon, Saint-Alexandre-des-Lacs, Saint-Tharcisius, Saint-Vincent, Val-Brillant, Sayabec, Saint-Céphas, Saint-Moïse, Saint-Noël, Saint-Damase, Routhierville, Rivière-Vaseuse, Lac-Casault, Lac-Alfred, Lac-Matapédia, Sainte-Paule, La Rédemption, Sainte-Jeanne-d'Arc, Padoue, Lac-à-la-Croix

M00-00117-1
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC.
4164, boul. du Royaume, C.P. 86
Jonquière QC G7X 7V8
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Dubuc
Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Ferland-et-Boilleau, Saint-Félix-d'Otis, La Baie, Lalemant, Lac-Ministuk

M00-00118-9

TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC.
4164, boul. du Royaume, C.P. 86
Jonquière QC G7X 7V8
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Roberval
Lac-Berlinguet, Lac-Bouchette, Saint-François-de-Sales, Chambord, Roberval, Sainte-Hedwige, Saint-Prime, Saint-Félicien, La Doré, Masheuaish, Lac-Ashuapmushuan, Saint-Augustin, Péribonka, Sainte-Jeanne-d'Arc, Dolbeau-Mistassini, Dolbeau, Albanel, Normandin, Saint-Thomas-Didyne, Saint-Edmond, Girardville, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Eugène-d'Argenteau, Saint-Stanislas, Rivière-Mistassini

M00-00119-7
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC.
4164, boul. du Royaume, C.P. 86
Jonquière QC G7X 7V8
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Lac-Saint-Jean
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, Chute-des-Passes, Desbiens, Métébauchouan, Lac-à-la-Croix, Hébertville, Hébertville-Station, Saint-Bruno, Saint-Gédéon, Alma, Saint-Nazaire, Delisle, Labrecque, L'Amarche, L'Ascension-de-Notre-Seigneur, Saint-Henri-de-Tailion, Sainte-Monique, Saint-Ludger-de-Milot, Lac-Achoukan, Belle-Rivière

M00-00120-5
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC.
4164, boul. du Royaume, C.P. 86
Jonquière QC G7X 7V8
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Chicoutimi
Lac-Ministuk, Chicoutimi, Lac-Ministuk

M00-00121-3
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC.
4164, boul. du Royaume, C.P. 86
Jonquière QC G7X 7V8
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Dubuc-Nord
Sainte-Rose-du-Nord, Saint-Fulgence, Chicoutimi, Tremblay, Saint-Honoré, Shipshaw, Saint-Charles-de-Bourget, Saint-Ambroise, Saint-David-de-Falardeau, Bégin, Mont-Valin

M00-00122-1
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC.
4164, boul. du Royaume, C.P. 86
Jonquière QC G7X 7V8
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Jonquière
Jonquière, Lac-Kénogami, Larouche, Lac-Ministuk

M00-00124-7
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Grand-Shawinigan
Saint-Maurice, Saint-Roch-de-Mékinac, Rivière-de-la-Savane, Charette, Saint-Élie, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Boniface-de-Shawinigan, Shawinigan, Shawinigan-Grand-Mère, Saint-Gérard-des-Laurentides, Saint-Jean-des-Piles, Lac-des-Cinq, Lac-Wapizagonke, Pointe-du-Lac, Saint-Étienne-des-Grès, Yamachiche, Saint-Barnabé, Saint-Séver, Saint-Alexis-des-Monts, Lac-Minaki, Lac-Devenyns, Baie-Obacca, Lac-Aknapewhikan, Lac-Wagwabika, Lac-Pellier

M00-00125-4
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Trois-Rivières-Métro
Saint-Maurice, Sainte-Marthe-du-Cap, Cap-de-la-Madeleine, Saint-Louis-de-France, Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest

M00-00126-2
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Arthabaska
Princeville, Princeville, Saint-Rémi-de-Tingwick, Tingwick, Chesterville, Chester-Est, Saint-Norbert-d'Arthabaska, Norbertville, Saint-Christophe-d'Arthabaska, Victoriaville, Warwick, Warwick, Saint-Albert, Sainte-Élisabeth-de-Warwick, Kingsey Falls, Sainte-Séraphine, Sainte-Clotilde-de-Horton, Saint-Valère, Saint-Rosaire, Sainte-Anne-du-Sault, Daveluyville, Maddington, Saint-Louis-de-Blandford

M00-00128-8
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Lavolette
Lac-Jacques-Cartier, Lac-Croche, Lac-Lapeyre, Saint-Tite, Hérouxville, Grandes-Piles, Saint-Roch-de-Mékinac, Sainte-Thérèse, Trois-Rivières, Lac-Maskelet, Lac-Normand, Lac-à-la-Tortue, Saint-Georges, La Tuque, La Bostonnais, La Croche, Lac-Édouard, Parent, Coucoucacha, Wemotaci, Petit-Lac-Wayagamac, Lac-des-Moires, Lac-Tourlay, Kiskissik, Rivière-Whites, Lac-Moncouche

M00-00129-6
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.

DEMANDE DE PERMIS
Zone Maskinongé
Lac-Boulé, Saint-Mathieu-du-Parc, Maskinongé, Saint-Joseph-de-Maskinongé, Louisville, Saint-Léon-le-Grand, Sainte-Ursule, Saint-Justin, Saint-Édouard-de-Maskinongé, Saint-Angèle-de-Prémont, Saint-Paulin, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Didace, Saint-Damien, Saint-Zénon, Saint-Michel-des-Saints, Manawan, Baie-de-la-Bouteille, Lac-Cabasta, Baie-Atthene, Lac-du-Taureau, Lac-de-la-Pomme, Lac-Bazin

M00-00130-4
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Champlain
Saint-Adelphe, Saint-Séverin, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Sainte-Anne-de-Lévis, Saint-Prospère, Saint-Stanislas, Sainte-Geneviève-de-Saiscan, Saiscan, Champlain, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Narcisse

M00-00131-2
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Drummond
Kingsey Falls, Saint-Félix-de-Kingsey, Dumham-Sud, Lefebvre, L'Avenir, Saint-Lucien, Saint-Nicéphore, Wickham, Saint-Germain-de-Grantham, Drummondville, Saint-Charles-de-Drummond, Saint-Cyrille-de-Wendover, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Saint-Joachim-de-Courval, Saint-Majorique-de-Grantham, Saint-Edmond-de-Grantham, Saint-Eugène, Saint-Guillaume, Saint-Bonaventure, Saint-Pie-de-Guire

M00-00132-0
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Nicolet
Saint-Sylvestre, Bécancour, Sainte-Marie-de-Blandford, Lemieux, Manseau, Sainte-Sophie-de-Lévis, Sainte-Cécile-de-Lévis, Saint-Pierre-Becquets, Wainak, Saint-Samuel, Sainte-Brigitte-des-Saults, Sainte-Eulalie, Aston-Jonction, Saint-Wenceslas, Saint-Célestin, Saint-Célestin, Saint-Léonard-d'Aston, Sainte-Perpétue, Sainte-Monique, Grand-Saint-Esprit, Nicolet, Saint-Jean-Baptiste-Nicolet, Nicolet-Sud, La Visitation-de-Yamaska, Saint-Zéphirin-de-Courval, Saint-Éphège, Baie-du-Febvre, Pierreville, Saint-Thomas-de-Pierreville, Notre-Dame-de-Pierreville, Saint-François-du-Lac, Odanak

M00-00133-8
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay-Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Belchasse
Saint-Philémon, Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, Saint-Damien-de-Buckland, Armagh, Saint-Nérée, Saint-Lazare-de-Bellechasse, Honfleur, Saint-Gervais, Saint-Raphaël, La Durantaye, Saint-Charles-de-Bellechasse, Beaumont, Saint-Michel-de-Bellechasse, Saint-Valier

M00-00134-6
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay-Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Dorchester
Sainte-Claire, Saint-Anselme, Sainte-Marguerite, Sainte-Hélène, Scott, Saint-Bernard, Saint-Isidore

M00-00135-3
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay-Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Lévis
Saint-Henri, Pintendre, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, Lévis, Saint-Lambert-de-Lauzon, Saint-Étienne-de-Lauzon, Sainte-Hélène-de-Breakerville, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Romuald, Charny, Saint-Rédempteur, Saint-Nicolas, Saint-Apollinaire

M00-00136-1
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay-Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Portneuf
Saint-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph, Shannon, Saint-Foy, Saint-Augustin-de-Desmaures, Neuville, Port-Houge, Donnacona, Cap-Santé, Saint-Basile-Sud, Saint-Basile, Notre-Dame-de-Portneuf, Portneuf, Deschambault, Saint-Gilbert, Saint-Marc-des-Carrières, Grondines, Saint-Casimir, Saint-Casimir, Saint-Thurbe, Saint-Ubalde, Saint-Alban, Sainte-Christine-d'Auvergne, Saint-Léonard-de-Portneuf, Lac-Sergeant, Saint-Raymond, Rivière-à-Pierre, Linton, Notre-Dame-de-Montauban, Lac-aux-Sables

M00-00137-9
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay-Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS

Zone Sainte-Foy
Sillery, Québec, Val-Bélair, L'Ancienne-Lorette, Sainte-Foy, Cap-Rouge, Saint-Augustin-de-Desmaures

M00-00138-7
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay-Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Beauce
Saints-Anges, Vallée-Jonction, Saint-Elzéar, Sainte-Marie, Saint-Victor, Saint-Alfred, Beauceville, Saint-Joseph-de-Beauce, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Jules, Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Séver, Sainte-Clotilde-de-Beauce, East Broughton, Sacré-Cœur-de-Jésus, Saint-Pierre-de-Broughton

M00-00139-5
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay-Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone L'Islet
Saint-José-de-Bretenières, Lac-Frontière, Saint-Fabien-de-Panet, Sainte-Luce-de-Beauregard, Sainte-Apolline-de-Patton, Saint-Paul-de-Montminy, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Notre-Dame-du-Rosaire, Cap-Saint-Ignace, Montmagny, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Berthier-sur-Mer, Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

M00-00140-3
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay-Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone L'Islet
Saint-Omer, Saint-Pamphile, Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Sainte-Félicité, Sainte-Perpétue, Tourville, Sainte-Damase-de-l'Islet, Saint-Cyrille-de-Lessard, Saint-Eugène, Saint-Aubert, Sainte-Louise, Saint-Roch-des-Aulnaies, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet, L'Islet-sur-Mer

M00-00141-1
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay-Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Nicolet
Saint-Sylvestre, Bécancour, Sainte-Marie-de-Blandford, Lemieux, Manseau, Sainte-Sophie-de-Lévis, Sainte-Cécile-de-Lévis, Saint-Pierre-Becquets, Wainak, Saint-Samuel, Sainte-Brigitte-des-Saults, Sainte-Eulalie, Aston-Jonction, Saint-Wenceslas, Saint-Célestin, Saint-Célestin, Saint-Léonard-d'Aston, Sainte-Perpétue, Sainte-Monique, Grand-Saint-Esprit, Nicolet, Saint-Jean-Baptiste-Nicolet, Nicolet-Sud, La Visitation-de-Yamaska, Saint-Zéphirin-de-Courval, Saint-Éphège, Baie-du-Febvre, Pierreville, Saint-Thomas-de-Pierreville, Notre-Dame-de-Pierreville, Saint-François-du-Lac, Odanak

M00-00142-9
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay-Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Lotbinière
Villory, Saint-Sylvestre, Sainte-Agathe-de-Lotbinière, Saint-Patrice-de-Beauvillage, Saint-Narcisse-de-Beauvillage, Saint-Gilles, Dosquet, Saint-Agapit, Saint-Flavien, Laurier-Station, Saint-Jovier-de-Joly, Val-Alain, Sainte-Émédie, Saint-Édouard-de-Lotbinière, N.D.-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun, Saint-Apollinaire, Saint-Angèle-de-Tilly, Sainte-Croix, Sainte-Croix, Lotbinière, Leclercville, Sainte-Françoise, Fortierville, Parisville, Deschailons-sur-Saint-Laurent

M00-00143-7
TRANSPORTEURS AGRÉGÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay-Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC.: GAGNÉ, LETARTE, S.E.N

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

La Cour supérieure rejette une requête en annulation déposée contre Saco

Un ancien distributeur de Saco SmartVision a échoué dans sa tentative de faire annuler certaines décisions prises lors de la dernière assemblée annuelle de la société.

Le juge Maurice Laramée, de la Cour supérieure du Québec, a rejeté la requête déposée par Edward Raffo en vue d'obtenir l'annulation de deux décisions prises à l'assemblée du 19 juillet 1999, soit l'approbation des états financiers de la société et la nomination des vérificateurs. Le juge Laramée a ainsi confirmé la validité de ces décisions. «*Nous sommes très contents que justice soit rendue*», a déclaré le vice-président exécutif de Saco, Paul Mathurin. «*Nous avons gagné, c'est très clair qu'il était dans ses torts*».

Le différend qui oppose M. Raffo et Saco trouve son origine dans un contrat signé en août 1995 par l'entreprise de M. Raffo, la Société professionnelle de développement (Soprove), et Saco, qui s'appelaient alors Teknor. Ce contrat faisait de Soprove le distributeur exclusif de certains produits de Saco Controls pour l'Amérique du Nord. Saco a résilié ce contrat de distribution en janvier 1999 parce que Soprove n'aurait pas été en mesure d'atteindre les objectifs minimaux de vente fixés pour les années 1995, 1996, 1997 et 1998.

M. Raffo a déclenché la procédure d'arbitrage prévue au contrat, mais il s'agit d'une procédure plutôt lente. D'ailleurs, ce n'est qu'hier que Saco a terminé sa défense en arbitrage, et les plaidoyers devraient avoir lieu la semaine prochaine. Saco espère une décision avant sa prochaine assemblée annuelle, le 31 mai. Peu de temps avant

l'assemblée du 19 juillet, M. Raffo, propriétaire de 20 actions de Saco, s'est rendu compte que les états financiers de Saco pour l'année se terminant le 30 novembre 1998 ne faisaient pas état de ce différend. La direction de Saco avait jugé que la réclamation de Soprove n'avait pas à y apparaître parce que la demande d'arbitrage ne remontait qu'en février 1999. En outre, la réclamation était non chiffrée.

M. Raffo a alors envoyé un avocat, Bruce Johnston, le représenter lors de l'assemblée. Toutefois, Saco a refusé l'accès à M. Johnston parce qu'il n'aurait pas possédé une procuration valable. En Cour supérieure, M. Raffo a fait valoir que Saco avait agi de manière abusive en refusant que M. Johnston assiste à l'assemblée annuelle.

Le juge Laramée a statué que Saco était dans son droit de refuser que cet avocat assiste à l'assemblée puisque M. Raffo n'était pas un actionnaire inscrit de la compagnie et que son avocat ne détenait pas un formulaire de procuration valide. «*Le tribunal est d'avis [...] que le seul but du requérant est de mettre en évidence le recours de sa société Soprove*», a écrit le juge Laramée. M. Raffo n'a pas rappelé la Presse canadienne hier.

Par ailleurs, Saco maintient la poursuite de 10 millions qu'elle a déposée en septembre dernier contre Soprove, M. Raffo et ses avocats. Saco a soutenu que M. Raffo lui avait causé des préjudices importants en tentant de faire annuler les décisions de l'assemblée annuelle et en semant l'incertitude auprès de ses employés, de ses clients et de ses fournisseurs.

Presse canadienne

On a remis cette semaine, pour la troisième fois, les prix Jacques-Bouchard, créés par l'Office de la langue française et destinés à récompenser la qualité du français dans la publicité. L'initiative, tout à fait louable au départ, laisse tout de même une drôle d'impression, comme en témoigne le contenu des débats, tenus chaque année lors de la remise des prix.

L'an dernier, par exemple, le débat s'était orienté autour de la qualité du français en publicité. Certains participants (qui ne travaillaient pas en publicité) avaient alors critiqué les libertés qui sont prises, dans beaucoup de messages, avec la langue «correcte». Remarques qui avaient eu le don, on s'en doute, de hérisser les publicitaires présents. La publicité, demandaient-ils, a-t-elle vraiment pour rôle de «donner l'exemple»? Pourquoi montre-t-on du doigt la langue de la publicité et beaucoup moins, par exemple, celle des téléromans? Questions soulevées aussi, on peut le noter, au sujet des reproches adressés aux publicitaires sur l'utilisation de la violence ou de «stéréotypes sexistes» en publicité. Et en effet, si l'on s'attache à faire des messages (politiquement ou linguistiquement) «corrects», peut-être oublie-t-on de faire de la publicité audacieuse, intéressante et efficace...

Cette année, le thème du débat — «*Le français, langue de création?*» — nous renvoyait un peu au même genre de question. Les participants à la table ronde comprenaient Chantal Bouchard, linguiste et professeur au département de langue et littérature de l'université McGill, Patrick Beauduin, responsable de la publicité et de la promotion à l'agence Blitz Publicité-Promotion, François Sauvé, vice-président à la création à l'agence de publicité Tam-Tam/TBWA, Marc Laurendeau,

chroniqueur à la radio de Radio-Canada. Si certains participants, dont la linguiste Chantal Bouchard, ont d'abord souligné le fait que le français, en effet, impose au départ plus de contraintes qu'une langue comme l'anglais, par exemple, Patrick Beauduin a rappelé que, selon l'UNICEF, il existe encore 6000 langues vivantes dans le monde, sur lesquelles 3000 sont appelées à disparaître à plus ou moins court terme. Et à voir la façon dont l'anglais domine l'univers de la technologie et celui des nouveaux médias comme Internet, il dit craindre fort que le français finisse par faire partie des langues menacées...

Le même Patrick Beauduin a aussi, d'autre part, souligné le dynamisme publicitaire de pays comme les Pays-Bas, par exemple, qui se distinguent depuis des années à des concours internationaux comme celui de Cannes. Là-bas, on ne semble pas se demander si le hollandais est, ou non, une langue de création... Et on arrive à créer une publicité qui, tout en étant typiquement hollandaise par l'allure, repose sur des concepts que l'on peut comprendre dans le monde entier... Et en effet, pourquoi, dès que l'on parle de publicité en français, et de publicité québécoise en particulier, se met-on tout à coup à chercher des façons différentes de «créer»?

François Sauvé, l'autre publicitaire présent, a d'ailleurs posé quelques questions troublantes. On a passé des années à dire aux annonceurs, entre autres à Toronto, qu'il faut à tout prix faire une pub «distincte» pour le Québec. Mais peut-on encore le justifier? Comment peut-on expliquer à des annonceurs internationaux, qui utilisent partout dans le monde de grands concepts qui ont gagné des prix, qu'il faut une publicité différente pour le Québec? Le public québécois est-il plus «moron» que d'autres publics?



Marie-Claude Ducas



Publicité pour la bière Molson Export, gagnante du prix Jacques-Bouchard dans la catégorie Français écrit.

En effet, on a bâti toute une industrie en convainquant les annonceurs de prendre la peine de faire une publicité qui parlait vraiment au public d'ici, au lieu de faire des traductions «bêtes et méchantes» comme on en voyait il y a 35 ans. Et pour cela, Jacques Bouchard, que l'on présente avec raison comme «le père de la publicité québécoise», mérite largement les honneurs qu'on lui rend. Mais, aujourd'hui, les publicitaires ne sont-ils pas en train de se peindre dans un coin en utilisant les mêmes arguments qu'il y a 30 ans?

Les prix Jacques-Bouchard ont été remis dans quatre catégories.

■ Catégorie Français à la radio: Marketel, avec le message «*Très loin*» pour le Cosmodôme de Laval.

■ Catégorie Français à la télévision: ex aequo: Saint-Jacques, Vallée, Young & Rubicam avec le message «*ABC*», pour le Club des petits déjeuners du Québec, et Cossette Québec avec les messages «primeurs», «général» et «écran», pour le quotidien *Le Soleil*.

■ Catégorie Français écrit: Cossette Communication-Marketing avec le message «*Maître brasseur*», pour Molson Export.

■ Catégorie Slogan publicitaire: Commando Création avec le message «*Métiers d'art de vivre*», pour le Salon des métiers d'art.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CHSR / CRSS

Canadian Health Services Research Foundation
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé

La Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (FCRSS), organisme national d'Ottawa qui se consacre à améliorer les liens entre la recherche et la prise de décision dans le système de santé canadien, est à la recherche de personnes pour compléter son équipe d'employés dynamiques.

AGENT PRINCIPAL DES PROGRAMMES, BOURSES DE PERSONNEL

Sous l'autorité du chef, Programmes de recherche, le titulaire est responsable de la création et de l'administration de programmes novateurs de bourses de carrière et de formation pour développer la capacité de recherche sur les services de santé et les sciences infirmières au Canada. Il est appelé à jouer un important rôle dans la création et le maintien de relations avec d'autres organismes qui subventionnent la recherche et des programmes de bourses, ainsi qu'avec le milieu de la recherche sur les services de santé et les établissements académiques. Le candidat idéal a l'expérience du travail auprès du milieu de la recherche sur les services de santé ou connaît bien ce milieu. Il a aussi l'expérience des programmes de bourses destinées au personnel de recherche, et en particulier des processus de création de programmes et d'examen par les pairs. Il doit faire preuve de créativité et d'inventivité. Idéalement, il a de l'initiative, possède de bonnes compétences de gestion et d'analyse ainsi que d'excellentes aptitudes pour la communication, et il aime travailler en équipe.

AGENT PRINCIPAL DES PROGRAMMES, UTILISATION DE LA RECHERCHE

Sous l'autorité du chef, Communications et diffusion, le titulaire du poste est responsable de la création et la gestion d'activités pour aider les décideurs du secteur de la santé et les organismes qui les emploient à acquérir, à évaluer et à appliquer les résultats de la recherche sur les services de santé dans leur travail de tous les jours. Il s'agit d'un nouveau domaine stimulant où les précédents au Canada ou ailleurs sont peu nombreux. Le poste offre le défi de travailler avec les décideurs des gouvernements, des hôpitaux, des autorités régionales de la santé et d'autres organismes afin de bâtir un programme innovateur de diffusion des connaissances. Le candidat idéal comprend les problèmes auxquels font face les décideurs dans le système de santé et a de préférence une expérience pratique dans le secteur pertinent du système de santé. Le poste exige une personne autonome qui possède d'excellentes aptitudes pour la communication et compétences interpersonnelles, qui connaît par expérience la valeur de la recherche, et qui a l'expérience de la gestion de projet et de la gestion en général.

AGENT PRINCIPAL DES PROGRAMMES, FINANCES ET ADMINISTRATION

Sous l'autorité du chef, Services de gestion, le titulaire est responsable de toutes les activités comptables et financières de l'organisme. Soucieux du service et du détail, il contrôle le budget de fonctionnement et les investissements pour assurer la reddition de comptes. Spécialisé en finances et en administration, il prépare des rapports et des tableaux, procède à des analyses de variance, tient des données relatives aux coûts des activités de l'organisme, prépare les dossiers financiers pour la vérification de fin d'exercice, et remplit les déclarations annuelles d'organisme de charité et de remboursement de la TPS exigées par Revenu Canada. En plus d'un titre professionnel en comptabilité (CMA ou CGA), le titulaire doit posséder de 3 à 5 ans d'expérience progressive des principes comptables généralement acceptés au Canada, de préférence au sein d'un organisme sans but lucratif. Il doit connaître les systèmes informatiques ainsi que les logiciels de comptabilité (AccPac+). La connaissance des dotations et des stratégies d'investissement serait un atout. Le poste exige une personne autonome et enthousiaste qui est affable, qui est capable de travailler dans un milieu exigeant, et qui possède une expérience de gestion générale.

La maîtrise des deux langues officielles est un atout pour tous les postes, mais une exigence pour le poste en utilisation de la recherche.

La Fondation offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels. Le salaire est négociable dans la fourchette de 54 000 \$ à 67 500 \$ (à l'étude) en fonction des compétences et de l'expérience.

Les candidats intéressés doivent envoyer une lettre faisant état de leurs compétences et de leur expérience pertinentes, un curriculum vitae et les noms de trois références d'ici au 15 avril 2000 à Mme Nancy Quattrocchi, chef, Services de gestion, FCRSS, 11, avenue Holland, suite 301, Ottawa (Ontario), K1Y 4S1, Canada. Fax: (613) 728-3527. Seules les personnes convoquées à une entrevue seront contactées.

La Fondation, guidée par un conseil d'administration, détermine les priorités et les besoins à combler en matière de recherche des gestionnaires et des responsables des politiques dans le système de santé, finance la recherche sur les services de santé, et communique les résultats de la recherche et des informations sur les pratiques optimales aux gestionnaires et aux responsables des politiques. Pour plus de renseignements, consulter notre site Web à <http://www.chsrf.ca>.

La Fondation offre des chances égales à tous et accepte les demandes de tous les candidats qualifiés.

Professeure ou professeur en cosmologie

Le Département de physique de la Faculté des arts et des sciences recherche une professeure ou un professeur adjoint en cosmologie.

Fonctions
Enseignement sous-gradué et gradué en physique et en astrophysique. Conduire un important programme de recherche en cosmologie, soit théorique ou observationnel. Les principaux domaines de recherche sont : la formation d'étoiles, les étoiles massives, les naines blanches, la cinématique des galaxies spirales et naines, les études H (galactiques et extra-galactiques), les galaxies actives et les naines sphéroïdales. De plus, un laboratoire d'Astrophysique Expérimentale vient d'être créé et est spécialisé en instrumentation astronomique infrarouge. Vous trouverez plus d'informations sur le groupe d'astronomie sur le site suivant : <http://www.astro.umontreal.ca/>

Exigences
Détenir un Ph.D. et posséder une expérience de recherche reconnue internationalement et pouvant avoir un impact majeur sur la discipline. Une bonne connaissance du français serait un atout, ou le candidat s'engage à l'apprendre au cours des premières années. La personne choisie doit participer au programme de cosmologie de l'Institut canadien de recherches avancées (ICRA) ; l'implication de l'ICRA va permettre au candidat d'être détaché partiellement de sa charge d'enseignement au cours des premières années et d'interagir avec un réseau international de chercheurs en cosmologie. Le programme de Cosmologie et Gravité supporte actuellement des scientifiques aux universités d'Alberta, de Colombie Britannique, de McMaster, de Queen's de Toronto et de Victoria. Visitez le site : <http://www.cita.utoronto.ca/ICRA/> pour plus d'informations.

Traitement
L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux. Sous réserve d'approbation budgétaire. Le processus de sélection pour ce poste demande l'approbation de l'Université de Montréal et de l'ICRA.

Date d'entrée en fonction
Le 1^{er} juin 2000. (1148)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'un plan de recherche et de trois lettres de recommandation, au plus tard le 15 avril 2000, à :

M. Claude Carignan, directeur
Département de physique
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

Université de Montréal

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et au principe d'équité en matière d'emploi.



CRD-Estrie

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Vous procéderez à la planification, la réalisation et l'évaluation des programmes et plans d'actions élaborés selon les axes de développement de la région. Vous assurerez notamment la planification stratégique régionale et la concrétisation du plan de développement ainsi que la gestion de l'entente - cadre avec le gouvernement et des ententes spécifiques. Vous accompagnerez le conseil d'administration et le comité exécutif dans leurs travaux et verrez à l'exécution des décisions. Vous agirez au besoin comme porte-parole de l'organisme et vous assurerez la gestion des ressources humaines, matérielles, informationnelles et financières de l'organisme. Finalement, vous assurerez la communication et la concertation avec le milieu.

Vous possédez un diplôme universitaire en administration, développement régional, économie ou autre discipline pertinente à l'emploi. Vous cumulez plus de 10 ans d'expérience pertinente dans des domaines reliés au développement dont plus de cinq ans dans des emplois de direction. Vous êtes reconnu pour vos habiletés de concertation, votre sens pratique et vos capacités de synthèse, de communication et d'action. Vous êtes également en mesure de concilier et d'harmoniser différents groupes d'intérêts vers le développement propre de la région.

Le CRD - ESTRIE offre une rémunération et une gamme d'avantages sociaux très concurrentiels. Si cet emploi vous intéresse et correspond à votre cheminement de carrière, veuillez acheminer votre curriculum vitae au plus tard le 31 mars 2000 à :

LUCIE DOMINGUE & ASSOCIÉS INC.
Direction générale - CRD ESTRIE
3845, rue La Vérendrye
Sherbrooke (Québec)
J1L 1W8

Télécopieur : (819) 823 - 2357
Courriel : lucied@microted.net

L'équité en matière d'emploi sera respectée.

McGill

Programme d'études sur le Québec - Professeur(e) invité(e) Desjardins

Le programme d'études sur le Québec de l'Université McGill sollicite les candidatures de personnes possédant un doctorat ou qui l'auront déposé avant le 1^{er} septembre 2000, dans le domaine des sciences sociales ou des lettres et dont le champ principal d'intérêt porte sur le Québec.

Fonctions

La charge de travail du professeur invité consiste à donner un cours intitulé «Études sur le Québec» au niveau de la troisième année du baccalauréat. La personne choisie sera aussi invitée à participer activement aux activités du PEQ et à prononcer des conférences sur ces travaux au cours de son séjour à l'Université McGill.

Exigences

Ph.D. complété ou sur le point de l'être dans une discipline pertinente. La maîtrise du français et de l'anglais est nécessaire. Une expérience en enseignement est un atout. La création de ce poste vise à encourager les jeunes chercheurs à entreprendre ou à compléter un projet de recherche qui doit conduire à la publication d'un article ou d'un ouvrage savant ainsi qu'à la conception et à l'organisation d'un colloque multidisciplinaire. Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, un projet et un calendrier de recherche, un plan de cours et ainsi qu'un projet de colloque scientifique. L'originalité du sujet, la pertinence, et la qualité de la démarche scientifique seront prises en considération.

Date d'entrée en fonction et traitement
La date d'entrée en fonction est le 1^{er} septembre 2000, pour une durée de 8 mois. La rémunération sera de 20 000 \$. Les avantages sociaux sont à ajouter à ce montant.

Veuillez faire parvenir votre projet de recherche, curriculum vitae, dossiers d'évaluation d'enseignement et ainsi que trois lettres de recommandation AVANT LE 2 MAI 2000 à :

M. Alain-G. Gagnon, Directeur,
Programme d'études sur le Québec,
3460, rue McTavish, bureau 316,
Montréal (Québec) H3A 1X9.

Carrières & Professions

Les samedis et les mercredis dans *Le Devoir*



Renseignements :
Christiane Legault, (514) 985-3316

Carrières & Professions

Renseignements : Christiane Legault, (514) 985-3316

LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Ces données, fournies par Fundata Canada Inc., présentent le rendement des fonds communs de placement pour la semaine se terminant jeudi (soit pour les rendements sur un mois (1m) et un an (1a), calculés à la fin du mois dernier). La valeur de chaque unité (i.e. la valeur de l'actif net par action (VANP)), est exprimée en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Les données ne doivent servir qu'à titre d'information; une confirmation du prix devrait être obtenue auprès des gestionnaires du fonds ou d'un vendeur autorisé. Var % et Var \$ indiquent les variations en pourcentage et en prix depuis une semaine.

FONDS D'INVESTISSEMENT

FONDS	VANP	Var %	Var \$	Taux
AMER FUND				
Amér. Value	9.55	+	0.02	+
Amér. Growth	9.55	+	0.02	+
Amér. Income	9.55	+	0.02	+
Amér. Divd	9.55	+	0.02	+
Amér. Bond	9.55	+	0.02	+
Amér. Int'l	9.55	+	0.02	+
Amér. Tech	9.55	+	0.02	+
Amér. Health	9.55	+	0.02	+
Amér. Energy	9.55	+	0.02	+
Amér. Indus	9.55	+	0.02	+
Amér. Comm	9.55	+	0.02	+
Amér. Real	9.55	+	0.02	+
Amér. Art	9.55	+	0.02	+
Amér. Sci	9.55	+	0.02	+
Amér. Med	9.55	+	0.02	+
Amér. Env	9.55	+	0.02	+
Amér. Trans	9.55	+	0.02	+
Amér. Util	9.55	+	0.02	+
Amér. Tel	9.55	+	0.02	+
Amér. Media	9.55	+	0.02	+
Amér. Retail	9.55	+	0.02	+
Amér. Food	9.55	+	0.02	+
Amér. Beer	9.55	+	0.02	+
Amér. Auto	9.55	+	0.02	+
Amér. Aero	9.55	+	0.02	+
Amér. Ship	9.55	+	0.02	+
Amér. Rail	9.55	+	0.02	+
Amér. Highw	9.55	+	0.02	+
Amér. Port	9.55	+	0.02	+
Amér. Airp	9.55	+	0.02	+
Amér. Harb	9.55	+	0.02	+
Amér. Canal	9.55	+	0.02	+
Amér. Lock	9.55	+	0.02	+
Amér. Dam	9.55	+	0.02	+
Amér. Power	9.55	+	0.02	+
Amér. Water	9.55	+	0.02	+
Amér. Sewer	9.55	+	0.02	+
Amér. Gas	9.55	+	0.02	+
Amér. Elec	9.55	+	0.02	+
Amér. Heat	9.55	+	0.02	+
Amér. Tel	9.55	+	0.02	+
Amér. Media	9.55	+	0.02	+
Amér. Retail	9.55	+	0.02	+
Amér. Food	9.55	+	0.02	+
Amér. Beer	9.55	+	0.02	+
Amér. Auto	9.55	+	0.02	+
Amér. Aero	9.55	+	0.02	+
Amér. Ship	9.55	+	0.02	+
Amér. Rail	9.55	+	0.02	+
Amér. Highw	9.55	+	0.02	+
Amér. Port	9.55	+	0.02	+
Amér. Airp	9.55	+	0.02	+
Amér. Harb	9.55	+	0.02	+
Amér. Canal	9.55	+	0.02	+
Amér. Lock	9.55	+	0.02	+
Amér. Dam	9.55	+	0.02	+
Amér. Power	9.55	+	0.02	+
Amér. Water	9.55	+	0.02	+
Amér. Sewer	9.55	+	0.02	+
Amér. Gas	9.55	+	0.02	+
Amér. Elec	9.55	+	0.02	+
Amér. Heat	9.55	+	0.02	+
Amér. Tel	9.55	+	0.02	+
Amér. Media	9.55	+	0.02	+
Amér. Retail	9.55	+	0.02	+
Amér. Food	9.55	+	0.02	+
Amér. Beer	9.55	+	0.02	+
Amér. Auto	9.55	+	0.02	+
Amér. Aero	9.55	+	0.02	+
Amér. Ship	9.55	+	0.02	+
Amér. Rail	9.55	+	0.02	+
Amér. Highw	9.55	+	0.02	+
Amér. Port	9.55	+	0.02	+
Amér. Airp	9.55	+	0.02	+
Amér. Harb	9.55	+	0.02	+
Amér. Canal	9.55	+	0.02	+
Amér. Lock	9.55	+	0.02	+
Amér. Dam	9.55	+	0.02	+
Amér. Power	9.55	+	0.02	+
Amér. Water	9.55	+	0.02	+
Amér. Sewer	9.55	+	0.02	+
Amér. Gas	9.55	+	0.02	+
Amér. Elec	9.55	+	0.02	+
Amér. Heat	9.55	+	0.02	+
Amér. Tel	9.55	+	0.02	+
Amér. Media	9.55	+	0.02	+
Amér. Retail	9.55	+	0.02	+
Amér. Food	9.55	+	0.02	+
Amér. Beer	9.55	+	0.02	+
Amér. Auto	9.55	+	0.02	+
Amér. Aero	9.55	+	0.02	+
Amér. Ship	9.55	+	0.02	+
Amér. Rail	9.55	+	0.02	+
Amér. Highw	9.55	+	0.02	+
Amér. Port	9.55	+	0.02	+
Amér. Airp	9.55	+	0.02	+
Amér. Harb	9.55	+	0.02	+
Amér. Canal	9.55	+	0.02	+
Amér. Lock	9.55	+	0.02	+
Amér. Dam	9.55	+	0.02	+
Amér. Power	9.55	+	0.02	+
Amér. Water	9.55	+	0.02	+
Amér. Sewer	9.55	+	0.02	+
Amér. Gas	9.55	+	0.02	+
Amér. Elec	9.55	+	0.02	+
Amér. Heat	9.55	+	0.02	+
Amér. Tel	9.55	+	0.02	+
Amér. Media	9.55	+	0.02	+
Amér. Retail	9.55	+	0.02	+
Amér. Food	9.55	+	0.02	+
Amér. Beer	9.55	+	0.02	+
Amér. Auto	9.55	+	0.02	+
Amér. Aero	9.55	+	0.02	+
Amér. Ship	9.55	+	0.02	+
Amér. Rail	9.55	+	0.02	+
Amér. Highw	9.55	+	0.02	+
Amér. Port	9.55	+	0.02	+
Amér. Airp	9.55	+	0.02	+
Amér. Harb	9.55	+	0.02	+
Amér. Canal	9.55	+	0.02	+
Amér. Lock	9.55	+	0.02	+
Amér. Dam	9.55	+	0.02	+
Amér. Power	9.55	+	0.02	+
Amér. Water	9.55	+	0.02	+
Amér. Sewer	9.55	+	0.02	+
Amér. Gas	9.55	+	0.02	+
Amér. Elec	9.55	+	0.02	+
Amér. Heat	9.55	+	0.02	+
Amér. Tel	9.55	+	0.02	+
Amér. Media	9.55	+	0.02	+
Amér. Retail	9.55	+	0.02	+
Amér. Food	9.55	+	0.02	+
Amér. Beer	9.55	+	0.02	+
Amér. Auto	9.55	+	0.02	+
Amér. Aero	9.55	+	0.02	+
Amér. Ship	9.55	+	0.02	+
Amér. Rail	9.55	+	0.02	+
Amér. Highw	9.55	+	0.02	+
Amér. Port	9.55	+	0.02	+
Amér. Airp	9.55	+	0.02	+
Amér. Harb	9.55	+	0.02	+
Amér. Canal	9.55	+	0.02	+
Amér. Lock	9.55	+	0.02	+
Amér. Dam	9.55	+	0.02	+
Amér. Power	9.55	+	0.02	+
Amér. Water	9.55	+	0.02	+
Amér. Sewer	9.55	+	0.02	+
Amér. Gas	9.55	+	0.02	+
Amér. Elec	9.55	+	0.02	+
Amér. Heat	9.55	+	0.02	+
Amér. Tel	9.55	+	0.02	+
Amér. Media	9.55	+	0.02	+
Amér. Retail	9.55	+	0.02	+
Amér. Food	9.55	+	0.02	+
Amér. Beer	9.55	+	0.02	+
Amér. Auto	9.55	+	0.02	+
Amér. Aero	9.55	+	0.02	+
Amér. Ship	9.55	+	0.02	+
Amér. Rail	9.55	+	0.02	+
Amér. Highw	9.55	+	0.02	+
Amér. Port	9.55	+	0.02	+
Amér. Airp	9.55	+	0.02	+
Amér. Harb	9.55	+	0.02	+
Amér. Canal	9.55	+	0.02	+
Amér. Lock	9.55	+	0.02	+
Amér. Dam	9.55	+	0.02	+
Amér. Power	9.55	+	0.02	+
Amér. Water	9.55	+	0.02	+
Amér. Sewer	9.55	+	0.02	+
Amér. Gas	9.55	+	0.02	+
Amér. Elec	9.55	+	0.02	+
Amér. Heat	9.55	+	0.02	+
Amér. Tel	9.55	+	0.02	+
Amér. Media	9.55	+	0.02	+
Amér. Retail	9.55	+	0.02	+
Amér. Food	9.55	+	0.02	+
Amér. Beer	9.55	+	0.02	+
Amér. Auto	9.55	+	0.02	+
Amér. Aero	9.55	+	0.02	+
Amér. Ship	9.55	+	0.02	+
Amér. Rail	9.55	+	0.02	+
Amér. Highw	9.55	+	0.02	+
Amér. Port	9.55	+	0.02	+
Amér. Airp	9.55	+	0.02	+
Amér. Harb	9.55	+	0.02	+
Amér. Canal	9.55	+	0.02	+
Amér. Lock	9.55	+	0.02	+
Amér. Dam	9.55	+	0.02	+
Amér. Power	9.55	+	0.02	+
Amér. Water	9.55	+	0.02	+
Amér. Sewer	9.55	+	0.02	+
Amér. Gas	9.55	+	0.02	+
Amér. Elec	9.55	+	0.02	+
Amér. Heat	9.55	+	0.02	+
Amér. Tel	9.55	+	0.02	+
Amér. Media	9.55	+	0.02	+
Amér. Retail	9.55	+	0.02	+
Amér. Food	9.55	+	0.02	+
Amér. Beer	9.55	+	0.02	+
Amér. Auto	9.55	+	0.02	+
Amér. Aero	9.55	+	0.02	+
Amér. Ship	9.55	+	0.02	+
Amér. Rail	9.55	+	0.02	+
Amér. Highw	9.55	+	0.02	+
Amér. Port	9.55	+	0.02	+
Amér. Airp	9.55	+	0.02	+
Amér. Harb	9.55	+	0.02	+
Amér. Canal	9.55	+	0.02	+
Amér. Lock	9.55	+	0.02	+
Amér. Dam	9.55	+	0.02	+
Amér. Power	9.55	+	0.02	+
Amér. Water	9.55	+	0.02	+
Amér. Sewer	9.55	+	0.02	+
Amér. Gas	9.55	+	0.02	+
Amér. Elec	9.55	+	0.02	+
Amér. Heat	9.55	+	0.02	+
Amér. Tel	9.55	+	0.02	+
Amér. Media	9.55	+	0.02	+
Amér. Retail	9.55	+	0.02	+
Amér. Food	9.55	+	0.02	+
Amér. Beer	9.55	+	0.02	+
Amér. Auto	9.55	+	0.02	+
Amér. Aero	9.55	+	0.02	+
Amér. Ship	9.55	+	0.02	+
Amér. Rail	9.55	+	0.02	+
Amér. Highw	9.55	+	0.02	+
Amér. Port	9.55	+	0.02	+
Amér. Airp	9.55	+	0.02	+
Amér. Harb	9.55	+	0.02	+
Amér. Canal	9.55	+	0.02	+
Amér. Lock	9.55	+	0.02	+
Amér. Dam	9.55	+	0.02	+
Amér. Power	9.55	+	0.02	+
Amér. Water	9.55	+	0.02	+
Amér. Sewer	9.55	+	0.02	+
Amér. Gas	9.55	+	0.02	+
Amér. Elec	9.55	+	0.02	+
Amér. Heat	9.55	+	0.02	+
Amér. Tel	9.55	+	0.02	+
Amér. Media	9.55	+	0.02	+
Amér. Retail	9.55	+	0.02	+
Amér. Food	9.55	+	0.02	+
Amér. Beer	9.55	+	0.02	+
Amér. Auto	9.55	+	0.02	+
Amér. Aero	9.55	+	0.02	+
Amér. Ship	9.55	+	0.02	+
Amér. Rail	9.55	+	0.02	+
Amér. Highw	9.55	+	0.02	+
Amér. Port	9.55	+	0.02	+
Amér. Airp	9.55	+	0.02	+
Amér. Harb	9.55	+	0.02	+
Amér. Canal	9.55	+	0.02	+
Amér. Lock	9.55	+	0.02	+
Amér. Dam	9.55	+	0.02	+
Amér. Power	9.55	+	0.02	+
Amér. Water	9.55	+	0.02	+
Amér. Sewer	9.55	+	0.02	+
Amér. Gas	9.55	+	0.02	+
Amér. Elec	9.55	+	0.02	+
Amér. Heat	9.55	+	0.02	+
Amér. Tel	9.55	+	0.02	+
Amér. Media	9.55	+	0.02	+
Amér. Retail	9.55	+	0.02	+
Amér. Food	9.55	+	0.02	+
Amér. Beer	9.55			

ÉCONOMIE

L'Occident dépend de moins en moins du pétrole

Paris — En 1973, puis en 1979-80, les deux chocs pétroliers ont provoqué un séisme dans les économies occidentales, avec une envolée de l'inflation et du chômage. Aujourd'hui, le triplement des cours en un an n'entraîne qu'un «mini-choc», sans répercussion réelle sur la reprise.

Ce sont les pays pauvres qui subissent de plein fouet les hausses du pétrole, comme le relève l'Agence internationale de l'énergie, l'augmentation de leur facture pétrolière renchérissant les coûts de production, dans une économie très liée aux industries gourmandes en énergie. En Occident, en revanche, le «boom» pétrolier depuis mars 1999 n'empêche pas la plupart des instituts de conjoncture de réviser à la hausse leurs prévisions de croissance.

«Il est très probable que l'évolution du marché pétrolier ait une incidence macroéconomique analogue à ce qui s'était produit dans les années 70 et 80», estimait récemment l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Un baril à 30 \$ US ne pèse que de quelques dixièmes de point sur la croissance, prédit de son côté l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

Dans les pays industrialisés, la crois-

sance dopée par les nouvelles technologies (la «net economy») est de plus en plus déconnectée du pétrole et les pays industrialisés sont de moins en moins dépendants des fluctuations des prix, «tant qu'Internet et les ordinateurs ne marcheront pas au pétrole», plaisante Jean-François Giannesini, de l'Institut français du pétrole (IFP).

D'autre part, des pays comme la France ont acquis, grâce au nucléaire, une indépendance énergétique, inexistante dans les années 70.

Certes, des notes pétrolières plus salées entraînent des pics d'inflation. En France, celle-ci est passée de 0,3 % en glissement annuel fin 1998 à 1,6 % fin janvier. Mais cette inflation «importée» ne se propage guère au reste de l'économie. Et l'inflation, hors prix volatils, reste faible. Aujourd'hui, explique M. Giannesini, «nous vivons dans un monde de micro-instabilité des cours du pétrole, qui n'a pas de réel sens économique, mais de macro-stabilité des prix, portée par la mondialisation». Les Occidentaux «ont tendance à mettre en avant l'instabilité conjoncturelle, pestant notamment contre la hausse des prix à la pompe, alors que les pays producteurs ont une vision à plus long terme», estime-t-il.

Agence France-Presse

L'OPEP devrait desserrer avec prudence les vannes pétrolières

Les marchés anticipant une hausse de la production, les cours du pétrole ont baissé de près de 5 \$ US le baril ces derniers jours

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Les ministres de l'OPEP devraient décider lundi à Vienne de desserrer un peu les vannes pétrolières pour freiner l'envolée des prix du brut, mais la baisse des cours intervenue cette semaine pourrait donner des arguments aux membres du cartel partisans d'un statu quo.

Les marchés anticipant une hausse de la production, les cours du pétrole ont baissé de près de 5 \$ US le baril ces derniers jours, à 25,68 \$ US jeudi à Londres, après s'être envolés à plus de 30 \$ US début mars.

Attendue avec impatience, la conférence des onze pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole doit fixer lundi ses niveaux de production à partir du 1^{er} avril, date d'expiration du pacte de réduction de plus de 2,1 mbd, dont plus de 1,7 mbd pour l'OPEP. Cet accord, signé en mars 1999, a fait tripler les cours en un an, les portant à des sommets inégalés depuis neuf ans. Un relèvement des quotas de pro-

duction semble acquis, mais le suspense porte sur l'ampleur de cette augmentation et sur son calendrier. Le secrétaire général de l'OPEP, Riwan Lukman, s'est dit mardi «favorable à une hausse de la production de pétrole» et a préconisé «un baril à 24 \$ US», tout en se gardant bien de préciser le volume de l'augmentation.

«Le jeu est désormais plus ouvert», a indiqué à l'AFP Pierre Terzian, directeur de l'hebdomadaire spécialisé *Pétrostratégies*. «Si les cours étaient demeurés à 30 \$ US, les arguments en faveur d'une augmentation substantielle de la production auraient eu plus de poids». Aujourd'hui, les partisans du statu quo pourraient arguer de la baisse déjà effective des prix, estime-t-il.

Opposé à la hausse, l'Irak, qui n'est pas soumis au régime des quotas depuis les sanctions de l'ONU en 1990, a même affirmé que les partisans d'une augmentation «commettaient un péché envers leurs peuples».

L'OPEP ne semble pas vouloir ouvrir trop grands les robinets de peur de

casser les prix, d'autant que la demande mondiale baisse traditionnellement au deuxième trimestre. Alors que les États-Unis plaident pour une hausse de 2,5 à trois millions de barils par jour du quota de production de l'OPEP, actuellement fixé à 22,97 mbd, les analystes s'attendent à une augmentation de un million à 1,5 million de barils par jour au deuxième trimestre. Il s'agirait alors de traduire sur le papier des faits établis puisque les pays du cartel dépassent déjà de plus d'un million de barils par jour leurs quotas depuis le début de l'année. Idéalement, selon le Centre for Global Energy Studies, l'OPEP devrait augmenter ses quotas de trois millions de barils par jour pour parvenir à une hausse effective de deux millions de barils par jour.

L'Arabie Saoudite, premier producteur de l'organisation, s'est clairement déclarée en faveur d'une augmentation. Et les anciens pourfendeurs de la hausse, comme l'Algérie, adoucissent leur position: le ministre algérien du Pétrole, Chakib Khelil, qui avait décl-

ré qu'un baril à 30 \$ US était «acceptable», a admis cette semaine la nécessité «d'un marché équilibré et d'un prix stable autour de 25 \$ US». L'Iran, qui a obtenu à la mi-mars un assouplissement des sanctions américaines, a indiqué qu'il était «ouvert à toutes les options pour stabiliser le marché mondial». Téhéran a cependant critiqué jeudi le vote d'une loi exigeant du président Clinton des mesures pour faire pression sur les pays producteurs.

Jamais les États-Unis ne s'étaient mis aussi en avant pour influencer une décision du cartel. Le secrétaire américain à l'Énergie, Bill Richardson — qui ne dédaignerait pas, en cette période pré-électorale, d'apparaître comme l'artisan de la baisse des prix du pétrole —, a multiplié les tournées dans les pays producteurs pour convaincre l'OPEP d'aller dans le sens souhaité par Washington. De son côté, l'OPEP, qui souhaite le consensus, risque de négocier jusqu'au dernier moment le niveau de la hausse, qui devrait, selon un analyste, rester modeste et pour de courtes périodes.

LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

SUIVE DE LA PAGE C 7

TOURNEUR US

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

US Act Soc Am

FONDS MONÉTAIRES

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

FONDS AUTONOMES

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

Fonds

—

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

LES COTES

TORONTO

TSE 300

10 052,68

+62.55

DOLLAR

1\$ canadien

68,40 ¢ US

+0.38

NEW YORK

Dow Jones

11 112,72

-7.14

OR

à New York

285,10 \$ US

-0.30

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2369	Israël (shekel)	0,3736
Allemagne (mark)	0,7507	Italie (lire)	0,000763
Arabie Saoudite (riyal)	0,4069	Jamaïque (dollar)	0,0382
Australie (dollar)	0,9242	Japan (yen)	0,013670
Bahamas (dollar)	1,4862	Liban (livre)	0,001007
Barbade (dollar)	0,7669	Mexique (peso)	0,1705
Belgique (franc)	0,03620	Pakistan (roupie)	0,0302
Bermudes (dollar)	1,4862	Pays-Bas (florin)	0,6673
Bésil (real)	0,8793	Philippines (peso)	0,0369
Caribbes (dollar)	0,5678	Pologne (zloty)	0,0746
Chili (peso)	0,00301	Portugal (escudo)	0,007413
Chine (renminbi)	0,1836	Rép. dominicaine (peso)	0,0957
Corée (won)	0,001364	Rép. tchèque (couronne)	0,0411
Egypte (livre)	0,4422	Royaume-Uni (livre)	2,3285
Espagne (peseta)	0,00889	Russie (rouble)	0,0533
États-Unis (dollar)	1,4619	Singapour (dollar)	0,8761
Europe (euro)	1,4287	Slovaquie (couronne)	0,0352
France (franc)	0,2247	Slovénie (tolar)	0,007243
Grèce (drachme)	0,004508	Suisse (franc)	0,9163
Hong-Kong (dollar)	0,1945	Taiwan (dollar)	0,0494
Inde (roupie)	0,0355	Ukraine (hryvna)	0,2789
Indonésie (roupie)	0,000212	Venezuela (bolivar)	0,00226

COUP D'ŒIL

BOURSE DE TORONTO TSE 300 (X-TT TSE)

250 Jours

10000.00

9000.00

8000.00

A Mai Jun Jul Aoû Sep Oct Nov Déc Jan Fév Mar 24 Mar 10052.68

La Bourse de Toronto

TSE 35	28999	530.40	+2.61	0.5
TSE 100	55991	624.12	+4.34	0.7
TSE 200	22352	529.88	+0.45	0.1
TSE 300	78343	10052.68	+62.55	0.6
Institutions financières	10322	780.66	+124.88	1.6
Mines et métaux	4850	3526.80	-64.50	-1.8
Pétrolières	7286	5741.34	-38.26	-0.7
Industrielles	18400	13559.75	+137.70	1.0
Aurifères	3244	4171.30	-5.42	-0.1
Pâtes et papiers	2345	5230.84	-100.48	-1.9
Consommation	1751	15549.63	+145.51	0.9
Immobilieres	922	1947.05	+21.44	1.1
Transport	6709	4856.73	-13.24	-0.3
Pipelines	1118	3998.84	-149.45	-3.6
Services publics	7133	17670.97	+343.28	2.0
Communications	9965	21244.01	-338.11	-1.6
Ventes au détail	2453	4648.84	-58.75	-1.2
Sociétés de gestion	1839	8265.90	-62.28	-0.7

Canadian Venture

Indice Composé * 4421.47 +23.41 0.5

Le Marché Américain

30 Industrielles	215599	11112.72	-7.14	-0.1
20 Transports	13429	2688.15	-32.61	-1.6
15 Services publics	16049	287.27	-1.68	-0.3
65 Dow Jones Composé	246613	3094.49	-10.55	-0.3
Composite NYSE		652.50	+0.19	0.0
Indice AMEX		1032.51	-3.89	-0.4
S&P 500		1527.46	+0.11	0.0
NASDAQ		4963.03	+22.42	0.5

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
IUNITIS S&P TSE 60	6571	60.55	59.50	59.85	+0.75	1.3
SIKAMAN GOLD RES	5626	0.85	0.67	0.67	-0.13	-16.3
LAIDLAW INC	5376	1.89	1.79	1.80	+0.01	0.6
SUN LIFE FIN	4715	14.15	13.50	13.65	-0.35	-2.5
WILLIAM RES INC	4449	0.19	0.17	0.18	-0.01	-5.3
TRANS-DOMINION	4208	0.13	0.09	0.12	+0.01	9.1
MOORE CP LTD	3830	7.50	5.05	7.30	-0.20	-2.6
BCE INC	3294	200.20	193.00	196.25	+4.80	2.6
NORTEL NETWORKS	3259	211.35	203.25	205.65	+4.40	2.2
MYTEC TECHNO INC	3226	11.15	8.90	11.00	+2.30	26.4

Les plus actifs du Canadian Venture

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
POPLAR RES LTD	4945	0.27	0.14	0.26	+0.14	116.7
CUBACAN EXPLO INC	2732	0.23	0.13	0.21	+0.08	61.5
W5I INTERACTIVE	1560	5.15	2.80	3.45	-1.75	-33.7
RADIUS EXPL LTD	1417	0.95	0.80	0.95	+0.05	5.6
AVENTURA ENERGY	1415	0.30	0.24	0.25	+0.05	16.7
BATTERY & INTL	1405	1.18	0.69	1.08	+0.28	35.0
WATSON	1318	1.20	0.85	1.20	+0.23	23.7
TRIANT	945	4.89	3.95	4.05	-0.85	-17.3
ROCA RES LTD	930	2.26	1.90	1.96	-0.38	-16.2
ECOMPARK INC	898	3.50	3.19	3.30		

Investmax

Courtage à escompte

Une division de Le Corporation Canacorp Capital

Courtiers en valeurs mobilières

www.investmax.ca

Pour les cotes, les nouvelles et les graphiques de vos titres boursiers

Telephone (514) 392-1366 • Sans frais 1-877-592-1366

* Investmax est une marque déposée, propriété de Canacorp • Investmax s.e.n.c.

TREAL

	Act	Haut	Bas	Plus	Plus	Var.	Titre	52 Haut	52 Bas	Act	Plus	Plus	Var.
700	15 050	15 050	15 050	0.450			Orbix A	0.300	0.040	37600	0.250	0.220	0.220
700	17 850	17 850	17 400	-0.150			Orbix exp	0.340	0.040	74000	0.200	0.180	0.200
700	0.180	0.170	0.170				Panam Res	0.240	0.020	176400	0.140	0.140	0.140
700	0.350	0.350	0.350				Orbix	0.460	0.010	5200	0.170	0.170	0.170
700	0.000	0.000	0.000	0.030			Pr Amr	0.240	0.020	26670	0.140	0.130	0.140
700	0.450	0.330	0.450	-0.010			Pertile	0.850	0.060	27100	0.450	0.440	0.450
434	2.500	2.500	2.200	-0.300			S&P 500	0.250	0.000	321650	0.250	0.300	0.150
521	3.900	3.400	3.500	-0.300			Pr-Orr	0.390	0.040	1200	0.400	0.400	0.400

Q

700	0.730	0.730	0.730	-0.130			Robeson	0.180	0.050	9100	0.140	0.130	0.130
700	2.820	2.100	2.240	-0.050			Rodden	0.790	0.250	153600	0.640	0.570	0.600
700	0.230	0.180	0.250	-0.020			Veridian	0.380	0.030	155000	0.360	0.340	0.340
700	0.300	0.300	0.300	0.030			S&M Res	0.100	0.040	138550	0.750	0.690	0.700
700	0.000	0.100	0.100	-0.010			S&M Res	0.000	0.000	171100	0.500	0.490	0.490
700	0.450	0.330	0.450	-0.010			S&M Res R	0.250	0.000	2000	0.700	0.700	0.700
434	2.500	2.200	2.200	-0.070			S&M Res	0.800	0.000	1000	0.650	0.650	0.650
521	3.900	3.400	3.500	-0.300			S&M Res	0.250	0.040	6000	1.100	1.100	1.100
700	0.160	0.160	0.160				S&M Res	0.100	0.100	1000	0.650	0.650	0.650
587	0.200	0.210	0.220	-0.010			S&M Res	0.220	0.020	20000	0.190	0.150	0.150
570	0.000	0.000	0.000	-0.110			Langsd	1.500	0.490	4000	0.730	0.720	0.720
700	0.000	0.000	0.000	-0.020			Veridian	0.450	0.100	22000	0.200	0.200	0.200
700	0.580	0.520	0.520	-0.030			Veridian	0.240	0.040	26400	0.140	0.130	0.130
700	0.730	0.730	0.730	-0.050			Westmore	0.250	0.050	25	0.000	0.000	0.000
700	0.350	0.350	0.350	-0.160			Westmore	0.700	0.010	151400	0.640	0.600	0.600
315	2.450	2.100	2.350	-0.170			S&M Res	0.260	0.040	2000	0.180	0.180	0.180
700	0.370	0.330	0.320	-0.040			Xenac	0.250	0.050	29500	0.240	0.180	0.240
700	0.180	0.180	0.180	-0.020									

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet : www.offres.ledevoir.com
Courriel : avisdev@cam.org

AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

APPEL D'OFFRES

Soumissions cachetées, visant la fourniture de marchandises, l'exécution de travaux ou services énumérés ci-après, adressées au Greffier de la Ville, 4555, rue de Verdun, Verdun (Québec), H4G 1M4, seront reçues jusqu'à 10h30 à la date d'ouverture déterminée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau du Greffier de la Ville, 4555, rue de Verdun, Verdun (Québec), H4G 1M4. Les soumissions seront ouvertes publiquement à l'endroit, à la date et à l'heure indiqués ci-dessous.

NO DU PROJET: 500/003

Réfection et modernisation de la piscine Elgar IDS

DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS:
Le mercredi 29 mars 2000

OUVERTURE:

Date: Le vendredi 14 avril 2000
Heure: 10h30
Endroit: Hôtel de Ville, salle 302
4555, rue de Verdun
Verdun (Québec)

COÛT POUR DOCUMENTS:

100,00 \$ (non-remboursable)

GARANTIE DE SOUMISSION EXIGÉE:

10 % du total de la soumission et valide pour soixante (60) jours.

Tout versement **par chèque visé ou mandat** sera fait à l'ordre de la Ville de Verdun.

Seules les personnes, corporations et compagnies qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

La Ville de Verdun ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et à n'encourir aucune responsabilité pour les frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Verdun (Québec)

le 25 mars 2000

G. Cyr, o.m.a.
Greffier



APPEL DE SOUMISSIONS NO 99-549

SERVICE D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES DE SOUTIEN DU BÂTIMENT PIERRE-DE-COUBERTIN

CLÔTURE LE : 11 AVRIL 2000,

11 H, HEURE LOCALE

Loto-Québec désire retenir les services d'une firme pour fournir une équipe de techniciens en mécanique du bâtiment pour effectuer l'entretien et la surveillance, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 incluant les jours fériés, des équipements électromécaniques du bâtiment localisé au 5645, av. Pierre-de-Coubertin à Montréal.

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de soumissions en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.loto-quebec.com

ou

Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 19^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h

Émis le 25 mars 2000

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

MONTREAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c.
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Montréal
No.: 500-17-006637-998
500-18-000781-006

BANQUE ROYALE DU CANADA, personne morale légalement constituée en vertu de la Loi sur les banques, ayant son siège au 1, Place Ville-Marie en la ville et district de Montréal, province de Québec, et une succursale pour les fins des présentes au 630, boul. René-Lévesque Ouest, 1er étage, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H3B 1S6; partie demanderesse, contre Bruno GAGLIARDI, homme d'affaires, domicilié et résidant au 4910, rue Mousseau, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H1K 2V7; partie défenderesse et l'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL; mis-en-cause.

DESIGNATION
«Un emplacement composé du lot numéro QUATRE CENT DIX-NEUF de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT (400-419) et du lot numéro TROIS de la

resubdivision du lot numéro QUATRE CENT VINGT de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT (400-420-3) au cadastre la paroisse de Longue-Pointe, bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, province de Québec.

Avec bâtisse y dessus érigée portant les numéros civiques 4910-4914 rue Mousseau à Montréal, Québec, H1K 2V7.

L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 131 100,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication 65 550,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, Québec H2Y 1B6 le DEUXIÈME (2e) jour de MAI 2000 à DIX (10h00) heures.

Le shérif adjoint
Michel Pellerin
1, Notre-Dame est
Bureau 1.01
Montréal, Québec
H2Y 1B6

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 16 mars 2000

AVIS PUBLIC en vertu de l'article 98.1 de la loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)

Prenez avis que la compagnie Domaine Touristique Belle-Montagne Inc. désire se pourvoir en appel devant le Tribunal administratif du Québec, en conformité avec les articles 96 et suivants de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), de la décision rendue par le Ministre de l'environnement et de la faune en date du 22 février 2000, laquelle rejette sa demande d'autorisation de cesser d'exploiter les quatre systèmes d'égouttage se trouvant au 742 Belle-Montagne, 755 des Côteaux, 241 des Cascades et 931 du Quai à Saint-Jean-de-Matha, et de transférer l'exploitation desdits systèmes à la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha. Une requête en appel a été produite au Tribunal administratif du Québec en date du 20 mars 2000 afin que les arguments de la compagnie Domaine Touristique Belle-Montagne Inc. soient entendus.

H&M DIAMOND ASS. INC.
345, AVENUE VICTORIA
SUITE 400, WESTMOUNT
(QUÉBEC) H3Z 2N2
TÉL.: (514) 483-2303
FAX: (514) 483-2373

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

Ameublements Lafrance Ltée., un corps politique, dûment incorporé selon la loi faisant affaires dans la ville et district de Montréal, province de Québec, au 6355 ave. du Parc.

Compagnie débitrice
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que Ameublements Lafrance Ltée. a déposé une cession le 9^e jour de mars 2000 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6^e jour d'avril 2000, à 10 h de l'avant-midi, au Bureau du Syndic, 345 ave. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal, (QC).
Daté à Westmount (QC), ce 23^e jour de mars 2000.
H & M Diamond & Associés Inc.
Syndics

partie(s) défenderesse(s). Le 06 avril 2000 à 10h15 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au numéro 211, rang Lapage en la ville de Ste-Anne-des-Plaines, district judiciaire de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo Sanyo et acc.; 1 balayeuse Hoover; 1 lot de disques compacts app. 125; et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 22 mars 2000. Claude Payant, huissier de justice. GRENIER & ASSOCIÉS, huissiers, tél.: (514)397-9277

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (PROCÉDURE ALLEGÉE) 500-22-031828-992. PLASTIQUES TORNADO INC. partie demanderesse, 9030-6259 QUÉBEC INC. partie défenderesse. AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de 9030-6259 QUÉBEC INC. seront vendus par huissier le 5 avril 2000 à 10h00, au 1320, Bégoin, Ville St-Laurent, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en: plusieurs équipements de bureau, 1 caméra 440 Processor, 1 presse multikod #5044 et acc., 1 table de lavage Brown et plusieurs autres items. Conditions: argent comptant ou chèque visé. Patrice Sauvé, huissier de justice. District de Terrebonne. DESJARDINS & ASSOCIÉS, huissiers de justice, 10 rue de Martigny ouest, St-Jérôme, Qc J7Y 2E9. Tél.: (450)569-9596, fax: (450)569-9718

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC (CIVILE) 700-32-006788-994. ME EDITH MEILLEUR, partie demanderesse, FRANÇOIS LEBLANC ET WALL TECH INC. partie défenderesse. AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de FRANÇOIS LEBLANC ET WALL TECH INC. seront vendus par huissier le 5 avril 2000 à 10h00 au 155, rue du Boisé, St-Colomban, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en: 1 tv. Sanyo stéréo Sound system, 1 vidéo Zenith, 1 bibliothèque bois bourgoigne, 1 fax Brother Inkt fax 750, 1 système de son Emmerlon et acc. et autres items. Conditions: argent comptant ou chèque visé. Patrice Sauvé, huissier de justice. District de Terrebonne. DESJARDINS & ASSOCIÉS, huissiers de justice, 10 rue de Martigny ouest, St-Jérôme, Qc J7Y 2E9. Tél.: (450)569-9596, fax: (450)569-9718

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. DE COUR 671 355 860 COUR MUNICIPALE. PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, VS. Gravel, Martin, partie défenderesse. Le 06 avril à 12h00, au lieu d'entreposage situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Hyundai Sonata 1989, immatriculée NDV463 portant le numéro de série KMHB2157KU013614. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 23 mars 2000. Luc Darveau, huissier de justice. GRENIER & ASSOCIÉS, huissiers, tél.: (514)397-9277

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. DE COUR 989-007208, 979-007222. REMI MUNICIPAL. VILLE SAINT-REMI, partie(s) demanderesse(s) -vs- CARON, JOHN RICHARD, partie(s) défenderesse(s). Le 07 avril 2000 à 11h00 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au numéro 3060, Daniel en la ville de Kirkland, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA; 1 aspirateur de marque Beuemark; 1 lot de 111 cassettes vidéo de titre variés; et autres biens saisis en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 22 mars 2000. Denis Tessdale, huissier de justice. GRENIER & ASSOCIÉS, huissiers, tél.: (450)466-2628

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. DE COUR: 505-02-013132-000. COUR DU QUÉBEC. CHRISTINE MUKHLBAUER, partie(s) demanderesse(s) -vs- CHRISTIAN COLLIN, partie(s) défenderesse(s). Le 06 avril 2000 à 10h30 heures de l'avant-midi, au domicile des défendeurs au numéro 438, Murray, Ville de Greenfield Park, district judiciaire de Longueuil, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo Sanyo; 1 FX Sharp U X 103; 1 téléviseur Sanyo -Caption-; et autres biens saisis en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 23 mars 2000. Luc Darveau, huissier de justice. GRENIER & ASSOCIÉS, huissiers, tél.: (450)466-2628

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. DE COUR 671 355 860 COUR MUNICIPALE. PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, VS. Gravel, Martin, partie défenderesse. Le 06 avril à 12h00, au lieu d'entreposage situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet Cavalier 1998, immatriculée 721DPP portant le numéro de série 1G1F127T7W1319299. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 23 mars 2000. huissier de justice. GRENIER & ASSOCIÉS, huissiers, tél.: (514)397-9277

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. DE COUR 681 586 356, COUR MUNICIPALE. PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, VS. Rupa, Claudia, partie défenderesse. Le 06 avril à 12h00, au lieu d'entreposage situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque Nissan 2000X 1987, immatriculée 166EDN portant le numéro de série JN1P52SCHW004011. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 23 mars 2000. huissier de justice. GRENIER & ASSOCIÉS, huissiers, tél.: (514)397-9277

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. DE COUR 673 193 276 COUR MUNICIPALE. PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, VS. Cessars, Yanick, partie défenderesse. Le 06 avril à 12h00, au lieu d'entreposage situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque Honda Civic 1990, immatriculée 497EFX portant le numéro de série 2HGEB303LH017918. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 23 mars 2000. huissier de justice. GRENIER & ASSOCIÉS, huissiers, tél.: (514)397-9277

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. DE COUR 671 355 860 COUR MUNICIPALE. PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, VS. Gravel, Martin, partie défenderesse. Le 06 avril à 12h00, au lieu d'entreposage situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet Cavalier 1998, immatriculée 721DPP portant le numéro de série 1G1F127T7W1319299. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 23 mars 2000. huissier de justice. GRENIER & ASSOCIÉS, huissiers, tél.: (514)397-9277

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. DE COUR 675 502 505 COUR MUNICIPALE. PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, VS. Morand, Yvan, partie défenderesse. Le 06 avril à 12h00, au lieu d'entreposage situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque Ford Tempo 1988, immatriculée 130FJX

portant le numéro de série 2FABP35XXJB150263. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 23 mars 2000. huissier de justice. GRENIER & ASSOCIÉS, huissiers, tél.: (514)397-9277

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-12-251426-007

COUR SUPÉRIEURE
PRESENT LE GREFFIER ADJOINT JOSEPH ROGER

requérante
SERGE FORTIN

intimé
ORDRE est donné à l'intimé, SERGE FORTIN, de comparaître au greffe de cette cour située au palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de l'intimé, SERGE FORTIN.
Lieu: Montréal
Date: 2000 mar. 15
MICHEL MARTIN
GREFFIER

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NUMERO: 505-04-007289-002

COUR SUPÉRIEURE
JEAN-GUY FAFARD

demandeur
-VS- DOMINIQUE ANTOINETTE MAREUILLE

défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à la défenderesse, Dominique Antoinette Mareuil, de comparaître au greffe de cette cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration (demande de divorce), affidavit du demandeur, déclaration de l'avocat, avis à la défenderesse et certificat du greffier a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse, Dominique Antoinette Mareuil.
Lieu: Longueuil
Date: 20 mars 2000
GREFFIER

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NUMERO: 505-04-007289-002

COUR SUPÉRIEURE
JEAN-GUY FAFARD

demandeur
-VS- DOMINIQUE ANTOINETTE MAREUILLE

défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à la défenderesse, Dominique Antoinette Mareuil, de comparaître au greffe de cette cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration (demande de divorce), affidavit du demandeur, déclaration de l'avocat, avis à la défenderesse et certificat du greffier a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse, Dominique Antoinette Mareuil.
Lieu: Longueuil
Date: 20 mars 2000
GREFFIER

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NUMERO: 505-04-007289-002

COUR SUPÉRIEURE
JEAN-GUY FAFARD

demandeur
-VS- DOMINIQUE ANTOINETTE MAREUILLE

défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à la défenderesse, Dominique Antoinette Mareuil, de comparaître au greffe de cette cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration (demande de divorce), affidavit du demandeur, déclaration de l'avocat, avis à la défenderesse et certificat du greffier a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse, Dominique Antoinette Mareuil.
Lieu: Longueuil
Date: 20 mars 2000
GREFFIER

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NUMERO: 505-04-007289-002

COUR SUPÉRIEURE
JEAN-GUY FAFARD

demandeur
-VS- DOMINIQUE ANTOINETTE MAREUILLE

défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à la défenderesse, Dominique Antoinette Mareuil, de comparaître au greffe de cette cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration (demande de divorce), affidavit du demandeur, déclaration de l'avocat, avis à la défenderesse et certificat du greffier a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse, Dominique Antoinette Mareuil.
Lieu: Longueuil
Date: 20 mars 2000
GREFFIER

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NUMERO: 505-04-007289-002

COUR SUPÉRIEURE
JEAN-GUY FAFARD

demandeur
-VS- DOMINIQUE ANTOINETTE MAREUILLE

défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à la défenderesse, Dominique Antoinette Mareuil, de comparaître au greffe de cette cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration (demande de divorce), affidavit du demandeur, déclaration de l'avocat, avis à la défenderesse et certificat du greffier a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse, Dominique Antoinette Mareuil.
Lieu: Longueuil
Date: 20 mars 2000
GREFFIER

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NUMERO: 505-04-007289-002

COUR SUPÉRIEURE
JEAN-GUY FAFARD

demandeur
-VS- DOMINIQUE ANTOINETTE MAREUILLE

défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à la défenderesse, Dominique Antoinette Mareuil, de comparaître au greffe de cette cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration (demande de divorce), affidavit du demandeur, déclaration de l'avocat, avis à la défenderesse et certificat du greffier a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse, Dominique Antoinette Mareuil.
Lieu: Longueuil
Date: 20 mars 2000
GREFFIER

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
AVIS est par les présentes donné par Joseph Marcel Toutant, en sa qualité de liquidateur de la succession de feu DIANA TOUTANT, que l'inventaire successoral a été dressé et qu'il peut être consulté par les intéressés chez Me Michelle Ouellette, notaire, 4201 rue Sainte-Catherine est, à Montréal.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO 500-12-251426-007

COUR SUPÉRIEURE
PRESENT

SOLANGE IRENE KOUD, domiciliée et résidant au 2210, de Rouen, app. 2, dans la ville et le district de Montréal,

partie demanderesse
-VS- YVES ROBERT ANTOINE, de résidence et domicile inconnus

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Yves Robert Antoine de comparaître au greffe de cette cour située au 1010 St-Anoine, Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de Yves Robert Antoine.
Lieu: Montréal
Date: 24/1/2000.
Michel Pellerin
Greffier-adjoint

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO: 715-22-00106-994

COUR DU QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES

Partie demanderesse,
ADRIEN LACOMBE ET LOUIS-DANIEL GARIÉPY,

Partie défenderesse
ORDONNANCE

PAR ORDRE DE LA COUR: La partie défenderesse, ADRIEN LACOMBE ET LOUIS-DANIEL GARIÉPY, est par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de la déclaration, de l'annexe 1, de l'inventaire des pièces

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
AVIS est par les présentes donné par Joseph Marcel Toutant, en sa qualité de liquidateur de la succession de feu DIANA TOUTANT, que l'inventaire successoral a été dressé et qu'il peut être consulté par les intéressés chez Me Michelle Ouellette, notaire, 42

Téléphone: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

CHARME & PRESTIGE

VISITE LIBRE
DIMANCHE LE 26
MARS 14H À 16H1648 DURIVAGE,
ST-ANTOINE SUR RICHELIEU

Petite, coquette, impeccable, face au Richelieu, s-sol fini, sdb neuve, beaucoup d'arbres sur le terrain. Je vous y attends dimanche de 14h à 16h.

France Rosenthal - 514-594-9624

Agent immobilier affilié, Re/Max extra inc. Courtier immobilier agréé



NEUVILLE (Portneuf)

Magnifique ancestrale (1850), rés. entièrement restaurée et ayant conservée le cachet d'antan. Sise au Centre du Village avec une vue panoramique sur le fleuve, incluant érablière 100 entaillées, 225 000 \$.

Benoît Caron A.I.A. (418) 285-3027
La Capitale C.I.A. (418) 653-1236

CENTENAIRE RESTAURÉE

Au mont St-Hilaire, face à la rivière Richelieu, retrouvez l'authenticité ancestrale de 1905. Ce cottage d'inspiration française pourrait habiter deux familles séparément, 11 belles pièces. Salon double au rdc-sud, 4 chambres, sdb rénovées, etc. 224,500 \$

Ginette Tousignant F.R.I.
(450) 464-1000 - MLS 725618

AHUNTSIC

Grand bungalow, croissant super tranquille. Très éclairé, 3 chambres à coucher, 2 salles de séjour, pièces au sous-sol. Patio, foyer, garage double, jardin potager, terrain 13 500 pi.ca.

389 000 \$

Propriétaire: (514) 387-9536

OUTREMONT
916 PRATT

Grand cottage semi-détaché, rien ne manque, rénovation de bon goût, 4 cac, 3 sdb, sous-sol fini, 2 garages, prix demandé, 519 000 \$

François Bissonnette - 271-2131
Re/Max du CarlierAuberge
centenaire au
luxe discret.
Sept (7)
chambres au
décor unique.
Salle à manger
24 places.
Un intérieur raffiné.Lise
Desmarais

(819) 563-3000

La Capitale
courtier immobilier

AUBERGE *** NORTH HATLEY

Pour annoncer dans cette section, communiquez avec Jacques A. Nadeau • (514) 985-3322 • 1 800 363-0305 • janadeau@ledevoir.com

100
VISITES LIBRESC.D.N. 3340 CÔTE STE-CATHERINE
#12 Dimanche 14-16h. 1re visite li-
bre. 31/2 rénove, près Jean-de-Brébeuf.
HEC. 76 000 \$ JACQUELINE PILON
484-3971MÉTROPOLITAIN
Studio-loft 600 pi.ca., gar. int. Dim: 14-
16h, 2578 Bennett app. #4. Plafonds
9 pi., balcon 60 pi., rue piétonnière.
74 500 \$ (514) 255-4219MIL-END CONDO NEUF: 1 100 p.c.
(619) 3e, éclairé, jardin, gar. Sous éva-
luation à 119 500 \$. 5330 St-Dominique
app. 7 Dim 14-16h. (514) 278-5039101
PROPRIÉTÉS À VENDREMIRABEL (ST-HERMAS)
Centenaire rénovée avec cachet,
impeccable. 36 700 p.c., 4 c.c.,
vue panoramique sur la cam-
pagne environnante. 148 000 \$.ISABELLE FOURNIER
(450) 435-2200

La Capitale

103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉSOUTREMONT
Sanctuaire Phase I5000 Deacon, 4e étage
Joli condo 1900 p.c., 3 ch., 2 s/b,
1 gar., vue sur le boisé. Très négo-
ciable - cause départ. 375 000 \$J.R. AURELE LACROIX
271-4820 / 342-2929

Royal LePage, ctri.

Magnifique condo, haut duplex, entièrement
rénové, 2000 pi. ca., 3 ch., 3 s/b, 1 s.d.,
2 garages, 235 000 \$ Occupation immédiate. IMPÉ-
RIAL FAIT VENDRE Possibilité de visite dimanche le
15 mars. Téléphonez-les pour leur visite heure.J.R. AURELE LACROIX
271-4820 / 342-2929

Royal LePage, ctri.

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

Lucie Desrochers
Agent immobilier affilié
597-2121
Courriel: luciedesrochers@videotron.ca

Pour vendre votre propriété, contactez un des
100 meilleurs agents-vendeurs au Québec
Nouveau : 451-17 St-Hubert !

La Capitale du Mont-Royal • courtier immobilier agréé

**101
PROPRIÉTÉS À VENDRE**

LAVAL, près hôpital, grand bungalow,
coin, grand terrain, foyer, grande cham-
bre froide. (450) 527-7109

LAVAL-SUR-LE-LAC - Superbe petit
domaine près église et golf, 719 000 \$
ou en location. (514) 594-0628

LONGUEUIL, 139 000 \$. Site except-
ionnel, bungalow, patio sur parc
boisé : cul-de-sac, pied de coll., golf. Au
s-s. : gr. fenestres, 2e sdb, 3e ch., bur-
sal., foyer. (450) 469-9915. Agent malvenu

MONTREAL - Quartier le + recherché
de Québec : 5 ch., foyer, magnifique
cours. Prix abordable. (418) 686-8898

N.D.G.
Charmant duplex, village
Montclair, boiserie, bois-franc, foyer,
garage. 359 000 \$. (418) 482-5444

NOTRE-DAME-DE-GRAVE
YVAN PELLAND
Century21 Max-Immo courtier 489-2780

OUTREMONT - Royal York, 6 pièces,
planchers chêne, foyer, r. de c. Occupa-
tion juil. 179 000 \$. (514) 273-7444

POINTE-ST-CHARLES, Quadruplex
barricadé, 2 étages, 45 pi. X 28 pi. (pos-
sibilité subdivision Village de Montréal, jus-
qu'à 72 000 \$) prix demandé: 48 000 \$
(514) 937-5225.

**103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS**

CDN - Nouveau sur le marché, superbe
414 lumineuse, gar. Endroit paisible, près
HEC, Jean de Brébeuf.

JACQUELINE PILON, 484-3971, ctri.

LONGUEUIL - ESTUAIRE II. Métro, 2
ch., 1200 p.c., très bien décoré.
148 000 \$. (450) 442-2763

MIL-END, 950 p.c., 2 c.c., planchers
bois, tourbillon, terrasse côté ouest,
cours arrière super. 99 000 \$ 495-1898
(soir), 845-9580, poste 249 (jour).

OUTREMONT. Adj. - Villeneuve ouest.
614 lumineuse, (1050 p.c.), pl. bois, 3 bal.,
bien éclairé. 120 000 \$. (450) 652-6957

OUTREMONT, Europa phase II, pen-
thouse sur 2 niveaux, 2 c.c., bureau,
1 1/2 de b., balcons, terrasse, 1 100
p.c., très ensoleillé, garage. 169 000 \$.
272-3685.

PARC LAFONTAINE (Le Dauphin),
studio de 416 p.c., 11e, vue stade, piscine,
salle d'exercice, 42 000 \$. 596-1305.

PLATEAU ADJ.
Duplex transformé en condos, occupa-
tion double, réno de qualité, foyers, ter-
rasse, cour, cachet conservé, rue tran-
quille près parc et services. 120 000 \$.
(514) 272-5275 (514) 495-7789

PRÉS U de MtL Condo 7 pièces, 4 ch. à
c. + stat. Rénové en 1987 tout en gar-
dant le cachet d'origine: planchers bois,
hauts plafonds et boiserie.
Fenestration sur 3 côtés. 114 000 \$
(514) 272-5275 (514) 495-7789

**103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS**

À VENDRE RAPIDEMENT, cause dé-
part, spacieux 3 1/2 p.c., 11e, r. de c.,
prox. UdeM et métro. 55 000 \$ 735-4192

AHUNTSIC, grand 4 1/2 rénove, près
de tout, foyer, 2 c.c., garage et range-
ment au s.s. avec extra. 336-8646.

AHUNTSIC, rue Grande-Alée, cottage
semi-détaché, 9 pièces, UNIQUE.
270 000 \$. (514) 384-9077

**103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS**

OUTREMONT - LE SANCTUAIRE
6150 du Boisé, 4e ét. - PHASE III
Splendide condo unique. Qualité supérieure.
1711 pi. ca., 3 ch., 1 garage, beaucoup
d'extra. Impérial, tout voir 390 000 \$

J.R. AURELE LACROIX
271-4820 / 342-2929

Royal LePage, ctri.

**103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS**

VERDUN OUEST, b.dupl., gr. 614, 3 cc
+ s.s. sol. Pr. métro, bus, fleuve, piste cycl.,
parc, école, etc. Terrain aménagé 5000
p.c. Entr. voiture. 125 000 \$. Paul Caya
(514) 591-4111, (450) 975-2225

ST-LAMBERT - RIVE DROITE II
2 cab, 2 s/b, climat., 7e, vue sur Fleuve.
(450) 485-7281

**103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS**

VERDUN OUEST, b.dupl., gr. 614, 3 cc
+ s.s. sol. Pr. métro, bus, fleuve, piste cycl.,
parc, école, etc. Terrain aménagé 5000
p.c. Entr. voiture. 125 000 \$. Paul Caya
(514) 591-4111, (450) 975-2225

ST-LAMBERT - RIVE DROITE II
2 cab, 2 s/b, climat., 7e, vue sur Fleuve.
(450) 485-7281

**103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS**

VERDUN OUEST, b.dupl., gr. 614, 3 cc
+ s.s. sol. Pr. métro, bus, fleuve, piste cycl.,
parc, école, etc. Terrain aménagé 5000
p.c. Entr. voiture. 125 000 \$. Paul Caya
(514) 591-4111, (450) 975-2225

ST-LAMBERT - RIVE DROITE II
2 cab, 2 s/b, climat., 7e, vue sur Fleuve.
(450) 485-7281

**103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS**

VERDUN OUEST, b.dupl., gr. 614, 3 cc
+ s.s. sol. Pr. métro, bus, fleuve, piste cycl.,
parc, école, etc. Terrain aménagé 5000
p.c. Entr. voiture. 125 000 \$. Paul Caya
(514) 591-4111, (450) 975-2225

ST-LAMBERT - RIVE DROITE II
2 cab, 2 s/b, climat., 7e, vue sur Fleuve.
(450) 485-7281

**103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS**

VERDUN OUEST, b.dupl., gr. 614, 3 cc
+ s.s. sol. Pr. métro, bus, fleuve, piste cycl.,
parc, école, etc. Terrain aménagé 5000
p.c. Entr. voiture. 125 000 \$. Paul Caya
(514) 591-4111, (450) 975-2225

ST-LAMBERT - RIVE DROITE II
2 cab, 2 s/b, climat., 7e, vue sur Fleuve.
(450) 485-7281

**103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS**

VERDUN OUEST, b.dupl., gr. 614, 3 cc
+ s.s. sol. Pr. métro, bus, fleuve, piste cycl.,
parc, école, etc. Terrain aménagé 5000
p.c. Entr. voiture. 125 000 \$. Paul Caya
(514) 591-4111, (450) 975-2225

ST-LAMBERT - RIVE DROITE II
2 cab, 2 s/b, climat., 7e, vue sur Fleuve.
(450) 485-7281

**103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS**

VERDUN OUEST, b.dupl., gr. 614, 3 cc
+ s.s. sol. Pr. métro, bus, fleuve, piste cycl.,
parc, école, etc. Terrain aménagé 5000
p.c. Entr. voiture. 125 000 \$. Paul Caya
(514) 591-4111, (450) 975-2225

ST-LAMBERT - RIVE DROITE II
2 cab, 2 s/b, climat., 7e, vue sur Fleuve.
(450) 485-7281

**103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS**

VERDUN OUEST, b.dupl., gr. 614, 3 cc
+ s.s. sol. Pr. métro, bus, fleuve, piste cycl.,
parc, école, etc. Terrain aménagé 5000
p.c. Entr. voiture. 125 000 \$. Paul Caya
(514) 591-4111, (450) 975-2225

ST-LAMBERT - RIVE DROITE II
2 cab, 2 s/b, climat., 7e, vue sur Fleuve.
(450) 485-7281

**103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS**

VERDUN OUEST, b.dupl., gr. 614, 3 cc
+ s.s. sol. Pr. métro, bus, fleuve, piste cycl.,
parc, école, etc. Terrain aménagé 5000
p.c. Entr. voiture. 125 000 \$. Paul Caya
(514) 591-4111, (450) 975-2225

ST-LAMBERT - RIVE DROITE II
2 cab, 2 s/b, climat., 7e, vue sur Fleuve.
(450) 485-7281

**103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS**

VERDUN OUEST, b.dupl., gr. 614, 3 cc
+ s.s. sol. Pr. métro, bus, fleuve, piste cycl.,
parc, école, etc. Terrain aménagé 5000
p.c. Entr. voiture. 125 000 \$. Paul Caya
(514) 591-4111, (450) 975-2225

ST-LAMBERT - RIVE DROITE II
2 cab, 2 s/b, climat., 7e, vue sur Fleuve.
(450) 485-7281

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

Gîte au BIC (près parc),
vue panoramique fleuve et montagnes. Constr. 1985,
4 chambres, 3 salles de bain, fini pin naturel, terrasse.
Terrain 40 000 p.c., \$125,000.
(418) 736-5897 gite.lapetitenormande@globetrotter.net

Benoît Caron A.I.A.
(418) 285-3027
La Capitale C.I.A.
(418) 653-1236

Sillery
Vaste bungalow 6 c.c. ensoleillé,
grand salon avec foyer, plan-
chers bois, cuisine en chêne.
Près université. Prenez rendez-
vous !

RAVISSANTE maison aire ouverte,
3 étages, très lumineuse, entourée de ver-
gers. Située à St-Pie à 45 min de MtL.
tornade.com/maison Révisé 4256-2884

**120
LAURENTIDES**

STE-ANNE-DES-LACS, 10 min. de St-
Sauveur. Accès lac Ouimet, 3 c.c.,
foyer-combustion, toit cathédrale, bois
franc, gr. terrain, qual. (450) 224-8266
www.3.sympatico.ca/gontand

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

**121
CANTONS DE L'EST**

FRELIGHSBURG - Choix entre les
deux vergers parmi les plus beaux
de la région:
1- Emplacement avec vue formidable
vers le Vermont, tout 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible ca-
ché au pied du Pinnacle 170 acres

163
OFFRE À PARTAGERIDÉAL PIED À TERRE À MONTRÉAL
512 à partager avec jeune-f. n.f.
Mile. End. tout incl. 642-3812

**164
CONDOMINIUMS À LOUER**

QUÉBEC - (Ste-Foy)
Condo 414, court term. Calme, près
CHUL et bus, meublé, équipé
(vaisselle etc.) chévi, stat. 875 \$
(418) 657-6516

**165
PROPRIÉTÉS À LOUER**

MONTRÉAL, maison meublée près mé-
tro de la Savane, non-lumière. Juillet
ou août 2000 à juin 2001. Stat. 875 \$
(418) 657-6516

**170
HORS FRONTIÈRES À LOUER**

À PARIS XV
214 *** près Tour Eiffel
Moderne. Confortable. Asc.
514-495-3021

BOURGOGNE (France). Petite maison
au cœur du vignoble. 450\$/semaine.
418/683-8205(jr), 418/684-0384 (soir)

BRETAGNE maritime - PAIMPOL
Maison du XIXe. Ch. s/b privé, 2 pers.,
500/600 FF. Piscine ch. Tennis à 4 km.
Randonnées, plages, côtes. Sites hist-
/perso.cybercabie.fr/coatqueu/
ou coatlqueu@aol.com
Tel: 011 (33) 45-77-64-40

FRANCE PRÈS LAROCHELLE - Mer,
plages, dans petite villa gr. logit. it.
équip. + literie, lingerie, TV, BBQ,
jardin, pkg., 2-4 pers. (514) 256-6396

LA FRANCE AUTREMENT:
Vaste choix de maisons, gîtes ruraux et
appartements à louer dans la plupart
des régions françaises. Jean-Claude
Dubord pour Voyages Quorum (Carlson
Wagorht)
(514) 766-4630

LANGUEDOC. Pays Cathare. Tranquille
maison village it. équip. pr. Canal Midi,
Carasso, Narbonne, Méditerran. Salons,
s.diner, cuis. s/b, terrasse encol. 3 ch.
700\$/sem. Des mi-juil. (514) 733-1820

NICE. vue mer panoramique, 2 cham-
bres sur verdure, terrasses, quartier élé-
gant et calme, ambiance italo-pro-
vençale. Tél: 011-33-1-45-67-61-92
ou bellesplaisances@hotmail.com

PARIS
XVe, superbe appart., 3 1/2, meublé,
10 pièces, cuis. s/b, ascenseur, par-
c. Disp. sem. mois. (450) 968-0262

PARIS
Petit bijou d'appartement sur la Butte
Montmartre, au cœur de Paris. Paisi-
ble, ensoleillé, 2 1/2 pers. sem. mois.
466-0258

PARIS CENTRE grand studio équipé
près du Louvre, refait à neuf, tout en-
colé, 2 à 4 pers. 700\$ - 800\$/sem. Accueil
par la propriétaire. (514) 767-5356.

PARIS XIXe. près de La Villette,
2 pièces, cuis. s/b, ascenseur, mo-
derne, confortable. 1 à 4 pers.,
sem. mois. 842-3573

PARIS XVe. coin Lacroix et Con-
vention, 2-3 pièces rénove, tout équipé,
semaine ou mois. Immeuble Art Déco,
rue très calme. (450) 465-9014

PÉRIGORD (France)
Hospitalité, confort, tranquillité. Maison
de caractère. 2 à 5 pers. Aussi cha-
mbres et table d'hôte. (450) 523-1290

PROVENCE
Dans village, 20 min. Méd. 2 maisons
toutes équipées, 2 c.c., jardin ou ter-
rasse. Info. & photos. Tél.: (613) 233-3252,
courriel: transedding@syberus.ca

SUD DE LA FRANCE, Corbières.
(pays Cathare) maison de village avec
terrasse (occ. 6 pers max.). Aussi 3 1/2
avec foyer (occ. 3 pers.) 22 km de la mer.
Occ. avril à octobre. (514) 937-6877.

SUD DE LA FRANCE
Maison à louer, près Montpellier. (loc.
min. 10 mois) 5000€/mois. Photos :
le-village.france.com/tandem/annet.htm
(418) 721-4281 (tél-fax)

VACANCES EN ESPAGNE

LES SPORTS

Comment vaincre les Panthers ce soir?

Frapper un Bure

Le Canadien devra trouver le moyen pour ralentir le «Rocket Russe»

Sunrise (PC) — Un grand défi attend le Canadien. Le Tricolore devra trouver le moyen de ralentir Pavel Bure s'il entend vaincre les Panthers de la Floride, ce soir, au National Car Rental Center.

Bure, dit le «Rocket Russe», a déjà marqué 52 buts en 66 matchs seulement, un rendement qui devrait lui permettre de remporter le trophée Maurice Richard remis au meilleur franc-tireur de la Ligue nationale.

«Nous allons devoir établir un plan», a indiqué Alain Vigneault sans élaborer. L'entraîneur du Canadien pourrait lui opposer un défenseur à l'aile gauche, une stratégie qui a déjà été employée contre Jaromir Jagr.

Sergei Zholtok connaît bien Bure pour avoir été son coéquipier en Russie et dans l'ex-Union soviétique. Zholtok estime que Bure est dans une classe à part. «C'est le meilleur marqueur dans l'histoire de notre pays, le plus naturel, affirme l'attaquant du Canadien. Il n'a

pas son égal de la ligne bleue au but. Il est tellement rapide.»

Zholtok ne croit pas que Bure soit pour autant le meilleur joueur jamais produit en Russie.

«Bure n'est pas un joueur aussi complet que Sergei Fedorov, fait-il valoir. Fedorov est un leader capable de faire gagner son équipe autant par ses habiletés offensives que défensives. C'est pourquoi il a gagné le trophée Hart en 1994. Mais de tous les joueurs, Mario Lemieux est celui qui se rapproche le plus du joueur complet.» Fedorov, puisqu'on en parle, joue bien depuis quelque temps.

«Les médias le laissent tranquille», dit Zholtok en faisant allusion à l'idylle que Fedorov a eue avec la joueuse de tennis Anna Kournikova, aujourd'hui fiancée à Bure. Zholtok reconnaît qu'il est difficile de déterminer qui a été le plus grand joueur de son pays. On pense évidemment au fameux trio KLM composé de Vladimir Krutov, Igor Larionov et Sergei Makarov.

«Larionov était le cerveau de ce trio, celui qui préparait les buts, explique Zholtok. Krutov, lui, fonçait au filet et travaillait dans les coins de patinoire. Il a eu 150 points de suture au visage pour le prouver. Et je ne sais pas si le trio KLM aurait été aussi efficace sans Makarov.»

Et le plus rapide? «Helmut Balderis», répond-il sans hésiter. Pavel Bure ne marque pas tous ces buts en raison de son seul talent. Il est avant tout un travailleur acharné, comme l'était Wayne Gretzky.

Cette semaine, l'entraîneur des Panthers, Terry Murray, l'a sommé de retourner au vestiaire de crainte qu'il ne brûle toutes ses énergies.

«Bure s'entraîne très fort, dit Oleg Petrov, un autre des ses compatriotes. De toute ma carrière je n'ai jamais vu un athlète s'entraîner autant que lui. Pour réussir comme il le fait, le talent ne suffit pas», soutient le petit Moscovite.

Lindros: une autre blessure et c'est fini...

Philadelphie (PC) — Un genou et un dos douloureux. Des problèmes à un œil et à une épaule. Un pouton qui s'est affaissé. Et maintenant une quatrième commotion cérébrale.

Les spécialistes en médecine sportive à travers les États-Unis ont lancé un message à Eric Lindros: sa prochaine blessure grave pourrait mettre fin à sa carrière. La commotion cérébrale est spécialement redoutée. Même s'il n'a peut-être pas subi de dommages neurologiques permanents en jouant quatre matchs après avoir écopé sa

quatrième commotion le 4 mars, le joueur de 27 ans pourrait être à risque quand il recommencera à jouer.

«Après trois commotions, vous commencez à entrer dans la zone danger», a expliqué Kevin Stone, fondateur de la réputée clinique Stone, à San Francisco.

«Une autre blessure, et il ne jouera peut-être plus», a renchéri le docteur Donald Leslie, directeur du département des blessures au cerveau au Shepherd Center d'Atlanta. «Et peut-être même qu'il ne pourra plus vaquer à ses activités quotidiennes. Je recommanderais à quel-

qu'un qui a subi quatre commotions cérébrales de ne pas en risquer une cinquième.» Le jeune frère de Lindros, Brett, a été forcé de se retirer à l'aube de sa carrière dans la LNH après avoir subi trois commotions cérébrales avec les Islanders de New York, qui s'ajoutaient à d'autres subies au niveau junior.

Aux problèmes de santé de Lindros s'ajoutent des relations de plus en plus difficiles et tendues avec l'organisation des Flyers, et plus spécialement avec le directeur général Bobby Clarke.



COLIN BRALEY REUTERS

TARA SNYDER, 22 ans — actuellement 83^e au classement mondial —, s'est escrimée en vain contre la Française Nathalie Tauziat (n°4), hier à Miami. Victorieuse en 2 h 40 de l'Américaine, 6-3, 2-6, 7-6 (8/6), la Française, 32 ans, s'est qualifiée pour le 3^e tour du tournoi de tennis de Key Biscayne. Une première tête de série est tombée, Barbara Schett (n°11), victime de la modeste Tchèque Adriana Gersl (73^e mondiale), dès son entrée en lice, 7-6 (7/5), 4-6, 6-1.

Rencontres

INTERNET: www.compagnie.com/ledevoir

Pour placer une annonce gratuite

- Composez le (514) 985-2507 avec un téléphone à tonalité (touch tone).
- Écoutez les instructions, vous recevrez un numéro de membre et un code d'accès. Une seule boîte vocale par personne.
- Appelez avant lundi 9h afin que votre annonce paraisse le vendredi et le samedi suivant.
- Les messageries vocales **Vox-tel et Le Devoir** n'assurent aucune responsabilité concernant les rencontres faites par l'entremise de son service de télé-rencontre.
- Les utilisateurs du service doivent avoir plus de 18 ans.



Pour répondre aux annonces:

- Notez le numéro de l'annonce
- Composez le 1-900-451-6528

Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

Pour savoir si vous avez des messages:

- Composez le (514) 985-2507

Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Sans frais.

Pour récupérer vos messages:

- Composez le 1-900-451-6528

Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

Rencontres

Femme cherche homme

Professionnelle de 42 ans

Mince, belle apparence, cultivée, sensible, aime les voyages, bons vins, ciné, lecture, golf, vélo, marche, cherche son alter ego pour s'investir dans une relation riche et durable. 4182

Blonde de 45 mags

Reconditionnée avec extension de garantie, petit modèle design de couleur agencée, communication intégrée, fonctions multiples et élastiques, pour amoureux sérieux seulement. 4183

Retraitée cultivée

Aime le théâtre, les arts, les concerts, les expositions, promenades, voyages, cherche à partager ses joies avec d'autres. 4185

Pas élégante, mais pas si mal

46 ans, sans enfant, de formation universitaire, amoureuse, douce, drôle, cherche quelqu'un ayant des qualités semblables, pour partager ses fins de semaine et le quotidien. 4190

Belle jeune femme romantique

Autonome, 53 ans, aime la bicyclette, le ski, le rollerblade, cherche H avec affinités, pour amitié et plus. 4187

Femme passionnée et sensuelle

40aine, mince, fervente de culture et de musique du monde, apprécie l'univers de Bachus, cherche H ayant du charme pour partager les plaisirs de la vie et les odeurs du printemps. 4165

Femme romantique et libre

47 ans, 5'9", poids santé, autonome, recherche H de 6' et plus, avec grand cœur, pour aimer sans restrictions et partager des moments exquis. 4188

Belle de Renoir à Québec

Grande blonde, joliment ronde, 40 ans, célibataire, sans enfants, pommiers roses, intellectuelle avec une vie intense, cherche H de plus ou moins 40 ans, grand, costaud, expressif, déterminé. 4189

Femme dragon revenue de l'amour romantique

Mais pas désabusée, sorcière à ses heures, n-fum, adore causer, souhaite rencontrer compagnon de jeu. 4186

Enseignante retraitée active

52 ans, poids santé, n-fum, aime la musique, les activités de plein air, les sorties culturelles, cherche H 45-60 ans, avec affinités. 4179

Femme de cœur

Vraie, chaleureuse, grande, élancée, cultivée, dans la 50aine, cherche H autonome, généreux, équilibré, de cœur et d'esprit jeune, ayant développé son monde intérieur, pour amitié et sorties. 4194

Amoureuse de la vie

Musicienne classique, début 60aine, allure jeune, cherche bel intellectuel, n-fum si possible, aimant et fidèle. 4195

Professionnelle blonde aux yeux bleus

Mince, jolies, 45 ans, 5'4", cherche professionnel, grand, mince, sérieux, désirant une relation à long terme basée sur la communication, le respect, la sensualité, la tendresse. 4097

Enseignante simple et naturelle

40 ans, aime le bois mais aussi la vie culturelle de Montréal, les gens d'idées et de convictions, la musique engagée, CIBL, le plein air, cherche H équilibré, décontracté, 35-45 ans, pour vivre une relation engagée de complicité. 4173

Relation basée sur la tendresse

Yeux bleus, 57, 70 ans, aime la marche, nature, musique, les plaisirs simples de la vie, cherche H avec mêmes intérêts, n-fum, libre, pour relation basée sur la tendresse. 4176

Grande femme distinguée et cultivée

Chantal, 5'10", 50 ans, longues jambes, mince, look jeune, n-fum, libre, sans enfants, un tempérament d'artiste, intérêts variés, cherche H cultivé, grand, ... l'œil vif, allure moderne et décontractée. 4115

Mature dans les profondeurs de l'âme

46 ans, 5'6", 140 lb, belle apparence, cherche homme de réflexion, début de la 50aine, équilibré, instruit, cultivé. 4167

Professionnelle Rive-Sud

Début 50aine, 5'4", jolies, blonde, mince, aime le théâtre, ski, vélo, lecture, voyage, cherche H 50-58 ans, libre, n-fum, avec enfant, 5'8" et plus, calme, sensible, humour raffiné, pour relation stable. 4172

Femme de St-Foy

Début 50aine, mince, élégante, raffinée, audacieuse, autonome, cherche H courtois et bon vivant. 4160

Demi-classique demi-bohème

31 ans, 5'3", 100 lb, blonde naturelle, jolies, aime l'art ancien, cherche universitaire autour de la 30aine, mignon, simple, courtois, spirituel, sans enfants. 3796

Ski alpin, vélo, golf, ciné

Jeune professionnelle, 28 ans, de belle apparence, n-fum, célibataire, sans enfants, dynamique, pas compliquée, cherche professionnel 27-34 ans, n-fum, sincère, menant une vie stable et simple, but sérieux. 4154

Très attirante professionnelle

Fin 30aine, mince, féminine, affectueuse, raffinée, intello sportive, cherche professionnel accompli de belle apparence, n-fum, pétillant, enjoué, chaleureux, aux intérêts variés. 4110

Aventureuse

Jeune professionnelle de 34 ans, aventureuse, amoureuse des voyages, cherche un complice aguerri, au sens de l'humour aiguisé. 4157

La distance est sans importance

Estrienne, 40aine, professionnelle, espiègle, passionnée, authentique, cherche H 40-45 ans, grand, mince, élégant, n-fum, célibataire ou divorcé, heureux, de la Mauricie, Montérégie ou Québec. 4147

Femme intellectuelle et sportive

64 ans, 5'7", mince, cherche H 60-65 ans, libre, pour relation stable. 4137

Jolie professionnelle enjouée

41 ans, sans enfant, douce, sensible, cultivée, cherche professionnel 5'10" ou plus, ayant du cœur, pour partager une belle relation basée sur le respect mutuel. 4121

Professionnelle aux yeux bleus

39 ans, 5'7", sans enfants, cherche un professionnel, 40aine, 5'11" et plus, n-fum, libre de son passé, ayant le goût d'une relation pas compliquée. 4141

Adeptes de la relation profonde

Mi-50aine, 5'5", 145 lb, n-fum, de Sherbrooke, cherche un compagnon, n-fum, honnête, vrai, authentique, aimant exprimer ce qu'il ressent. 4143

Enseignante Jolietienne

Début 50aine, 5'7", poids santé, châtain, yeux bruns, n-fum, de belle apparence, chaleureuse, amoureuse de la campagne, aime le théâtre, danse, vélo, restos, cherche H 45-55 ans, soigné, calme, attentionné, un peu intellectuel et pratique, pour une relation profonde et vraie. 4143

Jeune d'esprit

Monique, femme élégante, 5'8", mince, n-fum, artiste, spirituelle, cherche H 45-55 ans, libre, attiré par tout ce qui touche à l'international, pour partager les plaisirs de la vie. 4135

Méditerranéenne

Universitaire, belle de l'intérieur et de l'extérieur, cherche H 40-50 ans, n-fum, avec belles qualités et sens des valeurs, pour un but sérieux. 4128

Petite châtain rousse

Avec l'énergie de ses 20 ans, la passion des 30 ans, la fougue et l'assurance de la 40aine, cherche un H imaginaire et rassurant, qui s'est d'abord trouvé avant de chercher l'autre. 4129

Créatrice cherche créateur

Femme vive et passionnée, aux abords de la 40aine, à l'intelligence remarquable, travaille comme réalisatrice, intérêts pour la philo, l'art, l'histoire et sciences, cherche un complice pour traverser à deux les ponts suspendus des villes imaginaires dans une relation propulsive. 4133

Homme cherche femme

Professionnel d'allure jeune 41 ans, 6'2", 200 lb, père de 2 enfants, ouvert, sensible, aime le cinéma de repertoire, le plein air, sports, cherche F dans la 30aine, active, passionnée, jolies, pour relation amoureuse et complicité. 4191

Âme bouddhiste et cœur humaniste

Grand garçon sympa, peu conventionnel, 51 ans, chev blancs, très en forme, papa ... mi-temps d'un garçon de 5 ans, cherche grande amie, jeune de cœur et d'esprit, pas banale, mince, autonome, n-fum. 4178

Culture du cœur et du corps

27 ans, cultivé, fonceur, sensible, 5'7", 140 lb, jolies, beau, aimerait être aliéné par une curieuse et enthousiaste, jolies, belle, poids prop, pour partager avec elle des moments exquis. 4180

Ski, patinage et voyages

Germain, 63 ans, 5'10", aime faire du sport, ski, patinage, marche, voyages, cherche veuve ou divorce 50-60 ans, grande et jolies, avec affinités. 4181

L'amour toujours l'amour

Professionnel, 62", belle app, cultivé, respectueux, honnête, franc, aime la lecture, golf, voyages, cherche très belle femme 40-55 ans, excellente éducation, pour partager sécurité et paix. 4161

Homme d'affaires intègre et joyeux

6', fière allure, passionné des voyages culturels, randonnées pédestres, lecture informative, cherche femme 28-35 ans, mince, n-fum, sans enfants, pour vivre amour véritable et profond. 4168

Sensible sensé

59 ans, 6', la conversation intelligente, veut vivre en amour, complicité et respect mutuel, cherche compagne en quête d'un destin analogue, mince, jolies, au passé apprivoisé. 4163

Européen professionnel

57 ans, intérêts variés, cherche F sympathique, aux racines étrangères, en vue: dialogues enrichissants et plus. 4087

Pour partager tous les plaisirs

Richard, 53 ans, 5'11", 160 lb, n-fum, donne des ateliers de théâtre, aime les sports, l'escalade de roche, camping d'hiver, vélo de grande route, cherche F de profil ressemblant. 4150

Passionné, doux, calme, chaleureux

Homme de cœur, début 50aine, cheveux abondants, de belle apparence, professionnel, sportif, cherche F 40aine, plutôt ronde et jolies, douce, calme, vive d'esprit, professionnelle ou artiste. 4127

Rencontrer le grand amour

Serge, 38 ans, 5'11", mince, beau gars, tous ses cheveux et dents, souriant, universitaire, cherche F très jolies, mince, rieuse, romantique, pour une relation sérieuse. 4153

Pour ne plus être seul

Homme, veuf, 62 ans, cherche F d'origine Européenne, 60-66 ans, sensible, avec belles valeurs humaines, pour se refaire une vie à deux. 4159

Professionnel de 50 ans

5'11", n-fum, sans enfants, cultivé, cherche F de moins de 46 ans, professionnelle, avec de la classe, capable de s'investir dans une relation durable. 4111

Je vous imagine...

Sigfried, 1m74, 75 kg, cheveux bruns, yeux bleus, oeuvre dans le domaine de l'enseignement, féru d'art, de littérature, histoire, musique classique, aime le ski de fond, patin, vélo, natation, grandes marches, cherche F fin 40aine-début 50aine, bilingue, pour relation de partage et de respect. 4104

Nécessiteux cherche fortune

Professionnel nécessiteux d'une grande qualité de vie cherche une associée pour dilapider l'humour, toutes folies, sens engagement, fonder ensemble pour s'enrichir d'expériences inédites, inoubliables. 4109

Professionnel de race noire

Retraité, de 70 ans, 5'6", 155 lb, sympathique, romantique, aime la marche, nature, musique, ciné, sorties, cherche F avec goûts similaires, de toute origine, pour amitié et plus. 4132

Rêveur actif

Jacques, Mauricie, divorcé, 61", 176 lb, porte la barbe, lunettes, chauve, attiré par les relations humaines, aime le plein air, restos, cherche F 40aine, grande, mince, avec affinités. 4107

Artiste et professionnel

Romantique, sensible, 50 ans, 5'11", attiré par la littérature, la peinture, cherche F avec caractéristiques semblables, mi-40aine, n-fum, sans enfants, pour relation durable et de qualité. 4112

Masculin sans être chauvin

Homme de 45 ans, intérêts variés, 5'9", 195 lb, ex-enseignant, libre, tendre, romantique, passionné de la nature, franc, romantique, cherche F 40aine, sûre d'elle-même, pour construire une belle relation si affinités. 4116

Professionnel de Montréal

50 ans, universitaire, libre, 5'11", mince, n-fum, sans enfants, aime la peinture, musique, ciné, marche, ski de fond, cherche F sérieuse, mignonne, 40aine, mince, sans enfants, libre et autonome. 4085

Professionnel, 42 ans

5'8", 165 lb, n-fum, cherche amie/amante à la fois sensuelle et cultivée, tantôt sportive, tantôt casanière, qui aimerait mûrison un bon souper de St-Valentin à deux et le déguster lentement. 4094

Belle et riche personnalité

Possédant esprit, culture et joie de vivre, 39 ans, 6', belle élégance, sportif, cherche F authentiquement heureuse, 28-35 ans, mince, n-fum, sans enfants, pour réaliser une vie de couple harmonieuse. 4103

Professionnel de 43 ans

Homme de 5'8", aime la littérature, l'histoire, la philosophie, cherche F vivante, aimant la conversation, les promenades en nature, les voyages, les restos, le ciné, avec affinités. 4078

Homme cherche homme

Partager des moments ou d'avantage Ottawa, 40 ans, 5'7", mince, souhaite rencontrer homme pour partager moments ou d'avantage selon affinités. 4174

Fatigué de tout faire seul

De Québec, 48 ans, paraît plus jeune, aime les voyages, musique du monde et classique, les belles choses, cherche un complice de tous les jours pour partager les choses simples de la vie. 4144

Séparé depuis peu

Jean, 50aine, 5'9", 140 lb, cheveux châtains, allure jeune, habite la campagne à 30 minutes de Mtl, peut recevoir, aime les bons repas ... deux, musique, pêche, cherche compagnon avec goûts semblables. 4126

Femme cherche femme

Partenaire de sortie, culture et voyage.

LES SPORTS

HORS JEU

La connaissance inutile

Quand on est gros, on peut se permettre de ne pas faire le mouton. Ainsi nos Expos. Répétons-le: jetez un coup d'œil sur le classement de la ligue des Pamplemousses. Qui se trouve là, tout en haut, dans les espaces éthérés de la domination sans partage? En plein cela. Nos Expos.

Ce sont des matchs qui ne comptent pas? Alons donc. Tout compte dans le merveilleux monde du sport. Une partie de balle à beau se présenter sous des dehors ludiques et s'appeler «hors concours», il en restera toujours, quelque part, quelque chose, ne serait-ce qu'une victoire morale, ou une défaite crève-cœur, ou une nulle soutirée. Et puis, pour en avoir fait l'expérience à ras de terre lors d'une récente visite au Roger Dean Stadium de Jupiter, vous avez beau assister à un match qui ne compte pas, deux hot-dogs et deux bières coûtent quand même 17 \$ US.

Ne pas faire le mouton, donc. Être gros, genre baleine. Comment qualifier autrement l'exigence formulée par les dirigeants de nos Expos qui, selon *La Presse* d'hier, veulent refiler les salaires des commentateurs d'éventuels matchs à la radio aux diffuseurs tout en se gardant le privilège de choisir lesdits commentateurs? Pas beau ça?

La montée irrésistiblement fulgurante de nos Expos nous rappelle du reste que dans 48 mois et quelques jours, en plus de deux Séries mondiales dans la petite poche arrière, nous aurons un nouveau stade au centre-ville. Et à ce moment-là, il faudra se poser la question en adultes: que faire du Stade olympique?

Avertissement: de ce qui suit n'est pas une suggestion mais une simple évocation de ce qui se fait ailleurs. C'est tiré de *uselessknowledge.com*, un site Internet entièrement consacré à la connaissance inutile (à l'instar de cette chronique).

«Dimanche prochain [demain], 26 mars, le Kingdome de Seattle sera démolé 24 ans après son inauguration. Le toit de béton de 25 000 tonnes sera détruit par 5700 explosions différentes déclenchées par une matière explosive gélatineuse placée dans autant de trous aménagés dans le toit. Vingt milles (32 km) de fil détonateur relieront les charges entre elles.

«Les experts estiment qu'entre la première explosion et la chute du dernier bloc de béton, 17,6 secondes se seront écoulées. La démolition doit s'étendre au maximum dans le temps pour une raison précise: l'intérieur du Kingdome contient 68 millions de pieds cubes d'air. En échantonnant l'affaissement de la structure, on minimise l'impact de tout cet air se répandant dans le voisinage et on réduit la possibilité que les vitres des édifices environnants se brisent.»

Précisons pour mémoire que le stade se fera harkindome à 11h30 HNE. On pourra assister en direct à l'explosion au réseau ESPN Classic ou, en 3-D, au site www.windowmedia.com/preview/kingdome. On peut aussi observer l'événement en personne au onzième étage d'un édifice adjacent: la Fondation Providence Mount Saint Vincent, nous confie *Sports Illustrated*, offre un forfait explosion-brunch au champagne pour la modique somme de 250 \$ US; ☎ (206) 938-8894. Les profits iront à des œuvres de charité.

Si le Kingdome est rasé, c'est qu'on a bâti un nouveau stade tout neuf à Seattle pour accueillir les Mariners. Il s'appelle le Safeco Field, on vous en a déjà causé un brin, et bien qu'encre dans sa prime jeunesse — inauguré en juillet 1999 —, il a déjà une histoire chargée.

D'abord, le Safeco Field a coûté 517 millions \$ US, 100 millions de plus que prévu (avec quelques fonds publics injectés dans le système, veuillez n'en pas douter). On a pensé qu'à lui tout seul, Ken Griffey junior pourrait rentabiliser la nouvelle bâtisse. On a même surnommé le stade «The House That Junior Built», allusion d'une subtilité déconcertante au Yankee Stadium et à Babe Ruth. Mais il y a eu comme un petit problème: après avoir joué un grand total de un match au Safeco Field, Junior est allé voir son boss et lui a dit: «Sortez-moi d'ici au plus sacrant» («Get me outta here at the most swearing», traduction tellement libre qu'elle en éprouve un léger vertige).

Pourquoi a-t-il eu ce commentaire désobligeant, vous pensez? Parce qu'il s'avère que le Safeco Field est un véritable cimetière pour les frappeurs de puissance. Les balles vont y mourir au champ centre dans le gant des voltigeurs du même nom. Or Junior, qui peut espérer un jour devenir le meilleur frappeur de circuits de tous les temps, n'a pas particulièrement apprécié.

Résultat: Griffey est aujourd'hui rendu à Cincinnati. Et 2000 billets sont toujours invendus pour le match d'ouverture des Mariners contre Boston. Et des dizaines de milliers pour les deux autres matchs de la série. Et 15 000 pour le premier match de la série suivante, contre les Yankees. Et 10 000 pour chacun des deux matchs suivants.

Si vous voulez notre avis, les amateurs de baseball sont des ingrats.

Aujourd'hui même, 25 mars, c'est l'anniversaire de notre correspondant vapoureux à Helsinki, monsieur Bergeron. Pour le bénéfice de ceux et celles qui viendraient de se joindre à nous, précisons que monsieur Bergeron s'est fait connaître du grand public en février 1998 lorsque, à l'occasion des Jeux de Nagano, il nous livra en direct depuis la Finlande des commentaires consignés depuis dans le grand livre de la salive gaspillée.

Il a donc 37 ans aujourd'hui, et il se trouve vieux. Remarquez qu'il se trouve vieux depuis longtemps déjà, soit depuis l'apparition de son abondante toison abdominale, vers l'âge de six ans et demi environ. Nous lui avons demandé de nous indiquer comment il se sent à cette étape d'une vie bien remplie.

«La raquette de tennis est plus petite et la balle va plus vite», commente-t-il depuis le sauna où il se fouette nuitamment avec des branchages de bonzaï transgénique. «Le panier de basketball est plus haut. Je ne connais aucun joueur de hockey. Les cartes de baseball sentent le carton. J'ai vu toute la carrière de Wayne Gretzky. Les quilles, le billard, les dards, la pêche, le magasinage et le poker sont devenus des sports. Quand je marche sur une surface glissante, je pense d'abord à mes hanches. Je trouve que le curling est cool. Et je fais de la natation tout habillé.»

Avouez quand même que c'est passionnant tout ça. jdion@ledevoir.com

Essais libres du Grand Prix du Brésil

Le duel McLaren-Ferrari se poursuit

Hakkinen signe le meilleur temps

Sao Paulo (AP) — Le Finlandais Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes), champion du monde en titre, a signé hier le meilleur temps des essais libres du Grand Prix du Brésil, deuxième manche du championnat du monde, qui se courra demain sur le circuit Jose Carlos Pace de Sao Paulo.

Hakkinen a réalisé son meilleur tour dans le temps de 1 min 15 s 896, distançant de près d'une demi-seconde l'Allemand Michael Schumacher (Ferrari), actuel leader du championnat, qui a tourné en 1 min 16 s 375.

Les coéquipiers de ces derniers ont suivi: David Coulthard (McLaren) en 1 min 16 s 606 et Rubens Barrichello (Ferrari) en 1 min 17 s 217.

Jacques Villeneuve occupe le neuvième rang au volant de sa BAR Honda, à près de deux secondes de Hakkinen (1 min 17 s 654). Ces résultats confirment ce que tout le monde avait prévu: la lutte pour les premières positions est toujours essentiellement l'affaire des McLaren et des Ferrari.

Hakkinen est confiant que les problèmes techniques qui ont sorti les McLaren d'une course qu'elles dominaient à l'ouverture de la saison en Australie ont été corrigés.

«L'équipe a fait un travail formidable et nous avons beaucoup progressé au cours de la journée, a déclaré le Finlandais, visiblement satisfait. Mais ce n'est que demain [aujourd'hui] que l'on va voir le véritable potentiel de la voiture, quand nous allons rouler le plus vite possible pour nous qualifier.»

Coulthard estime qu'il aurait pu réaliser un meilleur temps n'eût été de quelques problèmes ressentis à l'arrière de la voiture qui l'ont empêché de tourner autant qu'il le souhaitait. Les modifications et la nouvelle surface de la piste ont suscité des commentaires positifs. «Les changements l'ont rendue plus rapide, tel que prévu, et nous avons pu nous concentrer à trouver les bons réglages, a commenté Jean Todt, le directeur sportif de Ferrari. Je prédis que les essais officiels vont donner lieu à une



ENRIQUE MARACRIAN REUTERS

Après avoir effectué 47 tours de piste sans aucun ennui mécanique, Jacques Villeneuve (BAR-Honda) a réalisé le neuvième temps des essais libres en prévision du Grand Prix du Brésil, demain.

chaude lutte entre nous et nos principaux compétiteurs.» Schumacher était d'accord: «Nous sommes plus près que par le passé de nos principaux compétiteurs et je suis assuré que nous allons être compétitifs lors des essais [officiels], a-t-il déclaré. La piste est améliorée même s'il y a encore des bosses qui la rendent difficile à pilo-

ter.» Quant à Barrichello, le héros local qui avait été le plus rapide de la première séance d'essais (1 min 17 s 631), il s'est dit «plus satisfait de la voiture le matin que l'après-midi». «Mais, a-t-il ajouté, nous avons encore le temps de faire des changements pour avoir une voiture à mon goût.»

Les Expos ont fini par s'incliner

Jupiter (PC) — Toute bonne chose a une fin. La séquence de victoires des Expos s'est arrêtée à six dans la Ligue des pamplemousses. Ils se sont inclinés 2-1 hier après-midi contre les Twins du Minnesota à Fort Myers, une municipalité située à trois heures de route de Jupiter sur la côte ouest de la Floride.

Les Expos n'ont subi qu'une septième défaite en 21 matchs dans la Ligue des pamplemousses. Ils présentent un dossier de 14-7 et ils ont maintenant joué 12 matchs qui se sont décidés par deux points ou moins.

Contrairement à la veille à Fort Lauderdale quand ils avaient battu les Orioles de Baltimore 7-1, les Expos avaient laissé des joueurs importants au site d'entraînement de Jupiter. Vladimir Guerrero, Rondell White, Chris Widger et Mickey Morandini n'étaient pas dans la formation contre les Twins.

Dustin Hermanson (1-1) a subi la défaite. Il a travaillé pendant cinq manches pour la première fois du camp. Il a alloué sept coups sûrs, un but sur balles et deux points.

Anthony Telford n'a accordé qu'un but

sur balles en deux manches et Scott Strickland a enregistré deux retraits au bâton à la huitième. Michael Barrett a été le meilleur des Expos à l'attaque. Il a frappé deux coups sûrs en plus de réussir un vol de but.

Brad Ratke était le partant des Twins. Il a alloué sept coups sûrs et un point en six manches. Le seul point des Expos a été inscrit à la deuxième grâce à une erreur du joueur de premier but Ron Coomer à la suite d'un roulant de Wilton Guerrero.

Le point décisif a été inscrit à la cinquième quand Denny Hockins a brisé l'égalité en frappant dans un optionnel.

Les Expos ont réussi neuf coups sûrs, un de plus que les Twins.

Les Expos affrontent les Astros de Houston aujourd'hui, à Kissimmee. Hideki Irabu et Dwight Gooden seront les deux partants.

Charlie O'Brien a repris l'entraînement hier après avoir bénéficié d'un repos de

quatre jours. Le receveur a frappé et lancé des balles. Il a reçu une injection de cortisone au pied droit mardi après s'être blessé à Vero Beach lors d'un match contre les Dodgers, demain.

Barry Foote, un ancien receveur des Expos dans les années 70, était dans les bureaux de l'équipe à Jupiter, hier. Il est propriétaire avec son frère d'une compagnie de communication. Il a proposé des logiciels aux Expos.

L'an passé, les Expos ont présenté une fiche de 13-20 dans la Ligue des pamplemousses.

Les Expos quitteront la Floride à destination de Montréal après le match du 1^{er} avril contre les Pirates de Pittsburgh et ils doivent s'entraîner au Stade olympique le 2 avril. Ils entreprendront leur 32^e saison dans la Ligue nationale avec la présentation d'une série de quatre matchs du 3 au 6 avril contre les Dodgers de Los Angeles.

Réunion d'athlétisme de Pretoria

Entre le 200 et le 400 m il y a le 300

Michael Johnson franchit la ligne en 30 s 85

AGENCE FRANCE PRESSE

Pretoria — L'Américain Michael Johnson, déjà détenteur des records du monde des 200 et 400 m, a battu la meilleure marque mondiale du 300 m en 30 sec 85/100, hier, à la réunion d'athlétisme de Pretoria.

L'ancien meilleur temps était détenu conjointement par son compatriote Danny Everett et le Cubain Roberto Hernandez en 31 s 48. Michael Johnson, champion olympique sur 200 et 400 m, a franchi la ligne avec près de deux secondes d'avance sur le Hongrois Zeteny Dombi (32,73), le Sud-Africain Louis Malherbe prenant la troisième place en 32 s 84. Le record personnel de l'Américain sur 300 m date de 1994 en 31 s 66.

«Je n'ai pas été surpris par mon temps. Je savais que je pouvais descendre sous les 31 secondes, a déclaré à l'arrivée la «locomotive de Waco». Même si ce n'est pas une distance olympique, je suis quand même fier de ce nouveau record du monde.»

«J'ai très bien jailli des starting-blocks. J'ai un peu freiné entre 50 et 100 m, puis j'ai tout donné», a-t-il raconté. Michael Johnson, 32 ans, avait démarré sa saison en Afrique du Sud le week-end dernier en s'imposant sur 200 m à Pietersburg dans un très bon temps (19,71), le quatrième plus rapide de l'histoire. Il devrait s'aligner sur 400 m à la réunion du Cap vendredi prochain. Enfin, le Tchèque Jan Zelezny, recordman du monde du javelot, a réalisé sa meilleure performance depuis 1998 (90,59 m) alors que l'Américain Lawrence Johnson (5,90 m) a surpris la vedette locale de la perche, Okkert Brits, deuxième avec un saut à 5,70 m.

«Je n'ai pas

été surpris

par mon

temps. Je

savais que

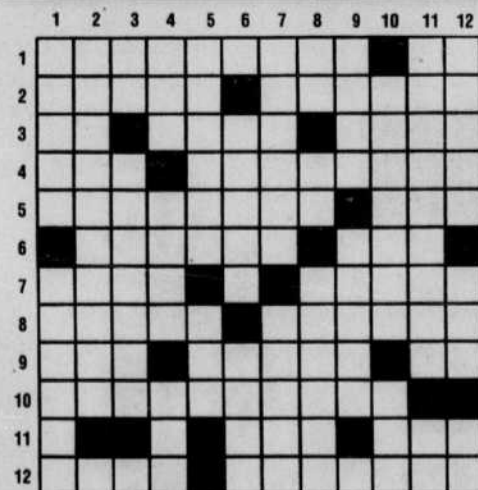
je pouvais

descendre

sous les 31

secondes»

MOTS CROISÉS



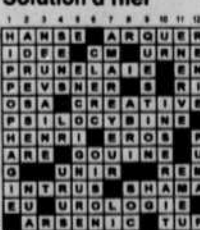
HORIZONTALEMENT

- Trouble de la mémoire. — A la mode.
- Pied de vers. — Métal.
- Jeu. — Complicé.
- Rivets.
- Pas un. — Pupille.
- Échec.
- Fleur. — Éclat de voix.
- Encaustique. — Sphère.
- Souveraine. — Vacille.
- Période. — Rouspétail. — Possédé.
- Voyager.
- Associé. — Armée.
- Pacane. — Moufle.

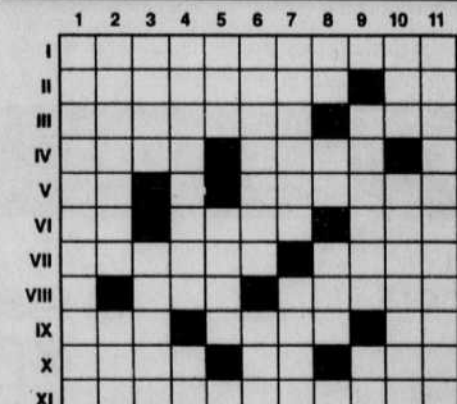
VERTICALEMENT

- Respectable. — Tissu gaulois.
- Récipient de cuisine.
- Samarium. — Arbre.
- Président du Gabon (1961-1967). — Tarte à la crème. — Il.
- Essence parfumée. — Désert de dunes.
- Fruit à noyau. — Pied-de-veau.
- Luxure. — Crêpe de

Solution d'hier



MOTS CROISÉS LE MONDE



HORIZONTALEMENT

- Échange de bons procédés. — II. Difficile à lever une fois jeté. Préposition. — III. Malheureusement, il lui arrive de prendre les devants. En fait voir de toutes les couleurs. — IV. En Russie. Pas emballé. — V. Lettres de Hugo. Mettent le feu aux pavillons. — VI. Romain. Réduit dans une location vieillie. En Vaulcuse. — VII. Tourmente quand il revient. Aime la liberté. — VIII. Points. Travaille aux pieds. — IX. Envoyé très spécial. Se jettent quand elles sont sales. Appréciation en marge. — X. Lasses. Mises en doute. Relève dans un sens, attache dans l'autre. — XI. Rend plus efficace.

VERTICALEMENT

- Pêche en eaux troubles. — 2. Ses sources doivent être protégées. Franchit le pas. — 3. Fournit bois et huile. Posa son cheval dans son jardin. — 4. Pencher toujours à droite. Note. — 5. Vingt et unième chez les Grecs. Garde ses secrets à

Solution de la semaine dernière

- Absentéisme. — II. Veuve. Clair. — III. Écriture. — IV. Raid. L.O. Cab. — V. Tr. Esculap. — VI. Ironie. Aras. — VII. Setters. Bic. — VIII. Recluse. — IX. Épire. Iran. — X. Us. R.A. Agent. — XI. Ride. Cherté.

VERTICALEMENT

- Avertisseur. — 2. Bécarre. Psi. — 3. Suri. Ote. — 4. Évident. Ira. — 5. Net. Sier. — 6. Ulcère. — 7. Écrou. Sc. Ah. — 8. Il. La. Lige. — 9. Sa. Carburer. — 10. Mi. Apaisant. — 11. Erubescence.

Philippe Dupuis

LE DEVOIR

La fromagerie HAMEL
220 est, JEAN-TALON, MONTRÉAL
... ET TROIS AUTRES SUCCURSALES
TÉLÉPHONE : (514) 272-1161
plus de 400 variétés de fromages!
(dont 150 au lait cru)
www.hamel.qc.ca

PLAISIRS

Ciel! mon Pinard
vendredi 21 h, dimanche 17 h
Télé-Québec

Paella en trois temps et rouleaux de printemps



Daniel Pinard

Contrairement à l'idée reçue, la paella traditionnelle de Valence ne comporte ni chorizo ni crustacés. Pas même de poulet. Tout simplement du lapin, des escargots et trois ou quatre variétés de haricots secs et frais. Le riz de Valence à grains moyens est introuvable ici. On devra donc le remplacer par du riz à grain long, tel celui de l'oncle Ben, ou du riz à grain court à l'italienne: arborio, vialone nano ou carnaroli... Plutôt que de vous proposer ici de procéder comme on fait à Valence en faisant cuire la paella d'un seul coup dans la même casserole, je vous propose plutôt deux recettes distinctes qui, une fois combinées, peuvent former la base de la paella. En somme, une paella «déconstruite».

Haricots verts à la sauce marinara

Pour faire la marinara, vous le savez, on pèle, on tranche en deux et on dégerme quatre ou cinq «belles» gousses d'ail qu'on hache ensuite grossièrement. Dans une casserole à fond épais, on fait chauffer à feu moyen quatre ou cinq cuillères à soupe d'huile d'olive extra-vierge. On ajoute l'ail haché et on laisse à peine dorer avant d'ajouter une boîte de tomates italiennes. On amène à ébullition et on laisse ensuite frémir tout doucement à découvert pendant une quinzaine de minutes. On profite de ce moment pour blanchir ce qu'il faut de haricots verts pour contenter quatre gourmands. On blanchit bien sûr à découvert dans une abondance d'eau salée. Quand les haricots sont mi-cuits, encore assez fermes à la dent, on les égoutte. On rince au robinet pour fixer la couleur et on ajoute à la marinara «en voie de développement». On laisse frémir à découvert le temps qu'il faut pour que les haricots soient bien tendres. On peut bien sûr relever la préparation en ajoutant par exemple une généreuse pincée de piments secs ou on peut aussi, *alla puttanesca*, ajouter une boîte d'anchois égouttés, rincés à l'eau tiède, et une ou deux cuillères à soupe de câpres.

Servis froids, tièdes ou chauds, ces haricots font une entrée fort respectable. Il va sans dire qu'ils accompagnent aussi très bien poisson, poulet ou grillades...

Lapin braisé au vin blanc

Un beau lapin en six ou huit morceaux qu'on farine et qu'on fait ensuite dorer en casserole à fond épais, à feu moyen, dans trois ou quatre cuillères à soupe d'huile d'olive extra-vierge. L'idée n'est pas ici de cuire le lapin mais bien, en un premier temps, de le caraméliser en surface. On mouille ensuite à mi-hauteur de vin blanc sec, de bouillon ou des deux. On ajoute au goût une pincée de thym ou de romarin ou, mieux encore, une généreuse pincée d'herbes de Provence. On couvre pour laisser frémir tout doucement le temps qu'il faut pour attendrir la viande. En principe, trois quarts d'heure suffiront. On ajoute alors des gousses ou des fèves de Lima. On laisse cuire trois ou quatre minutes encore, et le tour est joué... J'aime bien ajouter, en même temps que les gousses ou les fèves de Lima, une boîte de «très gros» escargots rincés et égouttés.

Paella reconstruite

Pour transformer les deux plats qui précèdent en paella valencienne, il suffit d'ajouter au lapin et à ses fèves ou gousses les haricots verts à la marinara. On ajoute ensuite une boîte de haricots blancs rincés et égouttés et, disons, une tasse de riz. On mélange bien et on laisse cuire tout doucement à découvert, le temps qu'il faut pour que le riz soit prêt. Peut-être

faudra-t-il ajouter un peu de bouillon ou d'eau bouillante si le riz, pour cuire, venait à en manquer.

Petite tarte fine rapide

Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple? Pour ce charmant dessert fait en un tournemain, il faut de la pâte feuilletée déjà préparée. Celle qu'on trouve dans les supermarchés convient fort bien, mais la pâte feuilletée au beurre que vous pouvez peut-être trouver chez votre pâtisier vaut mille fois le détour. Sur un plan fariné, on roule la pâte. Qu'elle soit aussi mince que possible sans se déchirer. On en fait des rectangles ou bien des cercles à l'emporte-pièce. On garnit de fines tranches de pommes ou de poires en prenant bien soin, comme l'expliquait Josée, de laisser une bordure d'au moins un centimètre. On badigeonne ensuite de beurre doux fondu les tranches de fruits. On saupoudre bien légèrement de sucre fin, et hop, au four à 375 °F pendant une vingtaine de minutes, le temps qu'il faut pour que le sucre caramélise et que la pâte lève bien. J'oubliais de vous dire qu'on ne beurre pas la plaque ou la tôle à biscuits. Il va sans dire, par contre, qu'il vaudrait mieux chemiser la tôle ou la plaque de papier anti-adhésif. Voilà qui vous évitera une corvée.

Variations: on peut tout aussi bien garnir de pêches ou d'abricots, frais ou en conserve. On peut aussi garnir de petits fruits, de bleuets par exemple, frais ou congelés...

On peut aussi garnir la pâte d'un mélange de poudre d'amandes, de sucre et de beurre mou. Disons un tiers de tasse d'amandes, trois cuillères à soupe de beurre et trois cuillères à soupe de sucre. On mélange dans un bol à la fourchette ou bien on pulse au robot... Sur la pâte abaissée, on étend un peu de cette préparation. Par-dessus, les fruits, puis le beurre fondu et le sucre...

Feuilleté de ricotta

Pour la garniture, Josée nous suggère de mélanger dans un bol une boîte de ricotta fraîche (à peu près 500 grammes), deux ou trois jaunes d'œufs et une demi-tasse de sucre. On parfume d'un bouchon de vanille, à moins qu'on ne préfère le zeste d'une orange ou celui d'un citron. On peut ajouter des pignons grillés, des noix de Grenoble hachées ou, pourquoi pas, quelques noisettes. On pourrait aussi ajouter tout simplement des raisins secs qu'on aurait fait tremper une demi-heure dans le rhum. Voilà qui serait, ma foi, fort bon...

De cette préparation, on peut farcir de la pâte feuilletée repliée en chausson, mais Josée nous proposait plutôt hier de travailler la pâte filo, tellement plus légère.

Pour faire une douzaine de feuilletés, il faut une douzaine de feuilles de pâte filo. Sur le plan de travail, on badigeonne la feuille de beurre fondu... On plie la feuille en trois sur le long pour obtenir un rectangle ciné ou six fois plus long que large. À la base étroite, on dépose deux ou trois cuillères à soupe de ricotta. On replie en triangle pour enfermer le fromage. On replie encore et on continue de même jusqu'en haut. Si cette description géométrique vous semble confuse, c'est sans doute que vous avez raté l'émission d'hier. Vous voilà bien punis!

On dépose les triangles sur une plaque beurrée ou, mieux encore, sur une feuille de papier anti-adhésif. Au four à 375 °F, il faudra une vingtaine de minutes pour que vos triangles soient bien dorés...

On peut les servir chauds mais ils seront meilleurs tièdes... servis sur un coulis ou une sauce de petits fruits, de bleuets, par exemple.

Pour faire un coulis de bleuets, il en faut. Ça tombe bien, vous en avez. Dans la casserole, donc, des bleuets que vous suerez au goût. Vous ajoutez un peu d'eau. Vous amenez à ébullition et vous laissez frémir à couvert une ou deux minutes, tout juste le temps qu'il faut pour que les fruits éclatent. On peut épaissir la sauce en y ajoutant un peu de fécule de maïs diluée dans un peu d'eau. On laisse frémir quelques secondes en brassant bien.

Les rouleaux de printemps de Fabrice Coutenceau

Chez Denise Cornélius, traiteur, le chef Fabrice Coutenceau nous a prouvé que la cuisine la plus savoureuse est souvent la plus simple. À preuve, ces rouleaux de printemps, qu'il nous propose de servir sur son émulsion de mangue.



ARCHIVES LE DEVOIR

Une paella comme on la mange à Alicante avec du chorizo et des crustacés.

Pour les rouleaux, rien de plus simple. On fait d'abord tremper dans l'eau tiède (presque chaude) deux crêpes de riz superposées. Pourquoi deux? Pour que les rouleaux tiennent mieux. Quelques secondes suffisent, et voilà les crêpes bien malléables. Sur le plan de travail, on les dispose une par-dessus l'autre. On n'a plus qu'à garnir pour ensuite rouler. Fabrice nous proposait d'y mettre d'abord quelques feuilles de roquette (dite parfois arugula ici). Par-dessus, de la tomate en dés. On a bien sûr pris le soin de peler les tomates et de les épépiner avant de les trancher. On ajoute enfin en fines rondelles de l'oignon rouge qu'il faudrait mieux faire tremper d'abord dans l'eau glacée, histoire de rendre le légume plus digeste... Par-dessus, enfin, des fines herbes fraîches sans lésiner: basilic, coriandre, menthe en feuilles même... On peut ajouter des crevettes pochées ou bien, comme l'a fait Fabrice, des tranches de pétoncles grillés. On roule, on tranche en deux pour former deux rouleaux. Un qu'on dispose debout dans l'assiette, des feuilles vertes dépassant à la cime pour le plus beau des effets. On dispose l'autre rouleau bien couché dans l'assiette. Au fond du plat, une émulsion de mangue. Pas de panique! Encore ici, c'est facile.

Au robot ou, mieux encore, au mélangeur, on mixe disons une tasse de mangue en dés et une demi-tasse d'eau. Ce qui importe ici, c'est le rapport fruit et eau: du deux pour un... On ajoute quelques gouttes de vinaigre fin balsamique ou de vinaigre de xérès, à moins qu'on ne préfère tout simplement le jus d'un demi-citron, jaune ou vert. Pendant que le moteur tourne, on verse par le goulot autant d'huile qu'il faut pour faire une émulsion. À peu près un tiers de tasse d'huile extra-vierge. Voilà! C'est aussi simple que ça.

On peut bien sûr remplacer la mangue par d'autres fruits: des pêches ou des abricots, par exemple, ou bien de l'avocat. Avec de l'avocat, on n'ajoutera que quelques gouttes d'huile, le fruit étant déjà lui-même fort riche en gras...

On peut de la même manière faire une émulsion d'herbes, du persil par exemple, des épinards ou du cresson. Tiens, justement, Fabrice nous propose une émulsion de cresson pour accompagner la rouelle de saumon. On plonge donc dans l'eau bouillante salée une ou deux bottes de cresson. À découvert, on laisse faner les tiges: une trentaine de secondes suffisent amplement. On égoutte. On refroidit au robinet. On presse dans les mains pour éliminer le surplus d'eau.

Au robot ou, mieux encore, au mélangeur, on fait une purée en ajoutant au cresson la moitié de son volume en eau. Quelques gouttes de jus de citron jaune ou vert et un peu d'huile qu'on verse pendant que le moteur tourne, pour faire l'émulsion...

Pour les rouelles de saumon, on demande au poissonnier un filet de saumon sans arêtes et sans peau. À l'aide d'un couteau bien tranchant, on détaille le filet de haut en bas en lanières d'un centimètre de large. Pour faire la rouelle, il suffit d'enrouler une lanière pour faire un cercle qu'on dépose sur une plaque huilée ou, mieux encore, sur du papier anti-adhésif. On badigeonne ensuite chaque rouelle d'huile d'olive extra-vierge. On sale, on poivre, on enfourne à 350 °F. Dix minutes plus tard, c'est prêt. On n'a plus qu'à servir. Au fond de chaque assiette, trois ou quatre cuillères à soupe d'émulsion de cresson. Par-dessus, le saumon encore chaud. En guise de légumes, tout autour, des lanières de poivron rôti parfumées au pesto...

TRAVELNET
1134, Ste-Catherine Ouest, Bureau 504
Metro Peel
514-866-0007 ou 1-877-866-0007
voyages@travelnet.qc.ca

	21 mars - 6 avril 25 avril - 12 mai	7 avril - 24 avril 13 mai - 9 juin
Paris sur vols réguliers	MTL 585\$*	MTL 649\$*
	QC 665\$*	QC 729\$*
Provinces Françaises	MTL 665\$*	MTL 729\$*
	QC 715\$*	QC 789\$*

*Taxes en sus

ACHAT-RACHAT
17 JOURS à partir de 629\$

CUBA SuperClubs
Breezes Jibacoa à partir de 1268 \$ SuperClub Surprise à partir de 1088 \$

POUR AUTRES DESTINATIONS
OU FORFAITS, NOUS CONSULTER
Les tarifs sont sujets à modification sans préavis

AGTA Détenneur d'un permis de Québec IATA

Jean Meunier
Designer d'intérieur
(450) 672-2708

Je désire aviser ma clientèle
qu'à partir du 1er mai prochain
je serai disponible pour des
consultations et planifications
en décoration intérieure, choix
de tissus et meubles.

Décoration Jean Meunier Inc.

BONALDO
LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES

Oscar & Kiwi

105, St-Paul Ouest, Montréal (Québec) H2Y 1Z5 (514) 287-9222 1 888 BONALDO

Le brie Vaudreuil, parmi les préférés au Québec!

C'est un célèbre Marquis de Vaudreuil de Cavagnal, gouverneur de la Nouvelle-France, que nous devons le nom de la gamme des bries et camemberts *Vaudreuil*, maintenant parmi les plus populaires au Québec.

Le brie *Vaudreuil* a une pâte molle de type solubilisé qui renferme de petites bulles et est un peu plus ferme que le brie *L'Extra*, fromage à pâte stabilisée. Il offre une saveur douce de beurre et de champignon frais. Sa croûte fleurie est blanche et duveteuse. Le brie *Vaudreuil* double crème, malgré son appellation, contient 10 % moins de matière grasse qu'un fromage cheddar régulier. Il offre une texture crémeuse et une saveur plus prononcée que le brie *Vaudreuil* régulier. Le grand camembert *Vaudreuil*, comme le grand camembert *L'Extra*, a une pâte molle de type lactique qui mûrit graduellement de la surface vers le cœur pour devenir coulante à sa pleine maturité. Il se distingue par une saveur plus prononcée, typique des fromages fins au lait cru.

Dégustez les bries et les camemberts *Vaudreuil* comme délicieuse collation dans la journée ou pour terminer un bon repas.

agropur